

A la séance ordinaire du conseil municipal tenue lundi le 18 janvier 2010 à 20h00 à la salle du conseil, 1685 chemin du Chenal-du-Moine, sont présents:

Pierre Lacombe, maire
Annie Champagne
Denis Cournoyer
Myriam Cournoyer
Guy Lambert
Steve Pinard
Gilles Vigneault, conseillers
Maxime Dauplaise, secrétaire-trésorier

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le maire déclare la séance ouverte. Trente-deux personnes assistent à la séance. Un moment de réflexion est observé et est dédié aux événements d'Haïti.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

01-01-10

Il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTION DES DÉLIBÉRATIONS PRÉCÉDENTES

02-01-10

Il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 décembre 2009 tel que présenté.

03-01-10

Il est proposé par Gilles Vigneault, appuyé par Annie Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du budget du 17 décembre 2009 tel que présenté.

CORRESPONDANCE DÉCISION

04-01-10

-Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs: renouvellement d'affiliation 2010 et assemblée générale.

Considérant la demande d'affiliation pour la prochaine année; il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adhérer à la Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs au coût de 100\$ et de déléguer le conseiller Steve Pinard, ainsi que madame Annie Champagne comme substitut, auprès de cet organisme.

05-01-10

-Air Médic: don corporatif municipal.

Suite à la demande de la compagnie Air Médic pour obtenir un don afin de soutenir leur service d'ambulance aérien; il est proposé par Annie Champagne, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ne pas donner suite.

06-01-10

-Canards Illimités Canada: programme de commandite 2010.

Considérant la demande de commandite de l'organisme Canards Illimités Canada Sorel-Tracy visant à soutenir leurs efforts de protection et d'aménagement des sites humides de la région; il est proposé par Gilles Vigneault, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers de ne pas donner suite à la demande.

07-01-10

-Société historique Pierre-de-Saurel : renouvellement de l'adhésion.

Considérant l'offre de renouvellement de notre adhésion à la Société historique Pierre-de-Saurel qui administre un service agréé d'archives privées de notre région; il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents de renouveler notre adhésion au coût de 200\$ pour l'année.

08-01-10

-Anne Beauchemin, inspectrice: bâtiment accessoire non autorisé.

Considérant le rapport de l'inspectrice concernant l'ajout d'un bâtiment non autorisé sur une partie des lots 146 et 147 du cadastre de la municipalité; il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'aviser les propriétaires qu'un délai est accordé jusqu'au 31 mars 2010 pour se conformer et obtenir un statut d'agriculteur de l'Union des producteurs agricoles ou de retirer le bâtiment non conforme.

09-01-10

-Association québécoise d'urbanisme : adhésion pour 2010.

Considérant que notre adhésion à l'Association québécoise d'urbanisme vient à échéance; il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents de prendre une adhésion individuelle pour 2010 au coût de 100\$ plus taxes et de déléguer madame Anne Beauchemin, inspectrice municipale.

10-01-10

-Loisir et Sport Montérégie: invitation rencontre de mobilisation.

Considérant l'invitation à assister à une rencontre de mobilisation concernant le développement du loisir et du sport; il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Annie Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ne pas donner suite.

11-01-10

-Société canadienne de la sclérose en plaques : commandite brunch annuel 2010.

Il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Steve Pinard et résolu à l'unanimité des conseillers présents de laisser libre choix à chacun des membres du conseil d'y participer personnellement.

12-01-10

-Fédération canadienne des municipalités: adhésion 2010.

Considérant l'offre de renouvellement de notre adhésion à la Fédération canadienne des municipalités qui travaille auprès des instances fédérales pour défendre les intérêts des municipalités; il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents de renouveler pour 2010-2011 notre adhésion au coût de 443,13\$.

13-01-10

-Madame Diane Péloquin : déneigement du trottoir rue du Quai.

Suite à la demande de madame Péloquin de voir au déneigement du trottoir de la rue du Quai pour la sécurité des piétons du village; il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'analyser la possibilité de déneiger le trottoir pour la saison prochaine considérant l'avancement de l'hiver. Une étude sera effectuée pour le prochain contrat de déneigement.

14-01-10

-Madame Elise Larochelle : sécurité additionnelle aux abords de l'école.

Considérant la correspondance de madame Larochelle co-signée par plusieurs parents du secteur du village demandant au conseil d'accroître la sécurité aux abords de l'école soit en installant un feu rouge actionné sur demande, soit en obtenant la présence de brigadiers aux allées piétonnières; il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à l'installation plus fréquente de notre panneau indicateur de vitesse jusqu'à ce qu'une solution plus permanente soit identifiée.

15-01-10

CORRESPONDANCE AUX ARCHIVES

Il est proposé par Annie Champagne, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser la correspondance aux archives de la municipalité.

16-01-10

ADOPTION DU RAPPORT DES DÉPENSES ET AUTORISATION DE PAIEMENT

Considérant le dépôt du rapport des dépenses en date du 18 janvier 2010; considérant que la liste comprend les dépenses autorisées par le conseil ou par un fonctionnaire autorisé en vertu du règlement de délégation no 363-2003; il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Steve Pinard et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ratifier les paiements effectués et d'approuver les comptes à payer durant la période comprise entre le 14 décembre 2009 et le 18 janvier 2010 apparaissant sur la liste soumise par le secrétaire-trésorier, et d'autoriser le secrétaire-trésorier à émettre les chèques nécessaires pour en effectuer le paiement.

17-01-10

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME
NOMINATION ET RENOUELEMENT DU MANDAT DES MEMBRES

Considérant l'article 18 du règlement no 386-2005 concernant le comité consultatif d'urbanisme stipule que la durée du mandat des membres de ce comité est de un an et que le conseil doit le renouveler par résolution à la séance de février; il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil renouvelle le mandat de messieurs Alain Chalifoux, Normand Desrosiers, Yvon Descheneaux et Michel Latour et nomme monsieur Simon Latraverse à titre de nouveau membre pour un mandat d'un an. Les membres du conseil municipal nommés sur ce comité sont monsieur Gilles Vigneault et madame Annie Champagne.

18-01-10

REFINANCEMENT DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT NO 283-1994 DE 15 456\$

Considérant que la municipalité doit procéder à un refinancement de 15 456\$ pour l'emprunt finançant les travaux de la rue Marie-Napoléon; emprunt pour un terme restant de 5 ans payable par les résidants à même une taxe spéciale; considérant que le solde du refinancement est en dessous de 100 000\$ et que le ministère nous autorise à procéder localement pour trouver les argents nécessaires; considérant que la caisse populaire Pierre-de-Saurel nous offre un taux de 5,28% par année pour le refinancement du montant de 15 456\$; il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité

des conseillers présents que la municipalité accepte l'offre qui lui est faite par la caisse populaire Pierre-de-Saurel pour son emprunt de 15 456\$ par billets en vertu du règlement no 283-1994 au pair ou au prix de 100, échéant en série 5 ans comme suit :

<u>Capital</u>	<u>Taux</u>	<u>Échéance</u>
2 800\$	5,28%	27 janvier 2011
2 900\$	5,28%	27 janvier 2012
3 100\$	5,28%	27 janvier 2013
3 200\$	5,28%	27 janvier 2014
3 456\$	5,28%	27 janvier 2015

que les billets, capital et intérêts, seront payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré.

FINANCEMENT DU SERVICE « 9-1-1 »

19-01-10

Attendu que l'Agence municipale de financement et de développement des centres d'urgence 9-1-1 du Québec a été créée conformément aux articles 244-73 et 244-74 de la *Loi sur la fiscalité municipale* et qu'elle doit faire remise aux municipalités locales aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1 de la taxe imposée sur les services téléphoniques; attendu que la municipalité désire que les sommes perçues soient transférées à son centre 9-1-1 dès que possible; il est proposé par Gilles Vigneault, appuyé par Steve Pinard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel demande à l'Agence municipale de financement et de développement des centres d'urgence 9-1-1 du Québec de verser dès que possible à CAUCA (Centrale d'appels d'urgence Chaudière-Appalaches) dont le siège social est situé au 485 boulevard Renaud à Québec (G5X 3P5) pour et à l'acquit de la municipalité toutes les remises de la taxe imposée en vertu de l'article 244.68 de la *Loi sur la fiscalité municipale* qui lui sont dues, la présente ayant un effet libératoire pour l'Agence à l'égard de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel tant qu'elle ne sera pas avisée au moins 60 jours au préalable de tout changement de destinataire, à charge pour l'Agence de faire rapport à la municipalité des sommes ainsi versées.

DÉPÔT DE GARANTIE DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

20-01-10

Considérant que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel effectuera ou fera effectuer divers travaux (excavation, enfouissement de fils, passage ou réparation de tuyaux d'aqueduc, etc...) au cours de la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2010;
 considérant que ces travaux seront effectués dans l'emprise des routes entretenues par le ministère des Transports du Québec;
 considérant que dans chacun de ces cas, la municipalité doit obtenir préalablement un permis d'intervention ou permission de voirie avant d'effectuer chacun des travaux;
 considérant également que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel doit remettre les lieux dans l'état où ils étaient avant les travaux chaque fois qu'un permis d'intervention ou permission de voirie est délibéré par le ministère des Transports du Québec;
 en conséquence, il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;
 que le conseil municipal de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel demande au ministère des Transports du Québec que la présente résolution tienne lieu de dépôt de garantie de la part de la

municipalité pour tous les travaux dont les coûts estimés de remise en état des éléments de l'emprise n'excèdent pas 10 000\$; que la municipalité s'engage à faire une demande de permis d'intervention ou permission de voirie à chaque fois que des travaux seront requis dans l'emprise des routes entretenues par le ministère des Transports du Québec ainsi qu'à respecter les clauses du permis d'intervention ou de la permission de voirie demandée; que Monsieur Maxime Dauplaise, secrétaire-trésorier, soit habilité à signer les demandes de permis d'intervention et/ou permission de voirie selon le cas à titre de représentant autorisé.

DÉCOMPTE NO 4 ET RÉCEPTION DÉFINITIVE DES TRAVAUX SP-6, SP-7 ET SP-8

21-01-10

Suite au dépôt du décompte progressif no 4 pour les travaux de mise à niveau des stations de pompage SP-6, SP-7 et SP-8 préparé par monsieur François Pothier, ingénieur de la firme Teknika HBA en date du 12 janvier 2010; il est proposé par Annie Champagne, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le certificat de réception définitive des ouvrages ainsi que le décompte no 4 recommandant le paiement de la retenue de 5% à l'entrepreneur Danis Construction au montant de 21761,50\$. Il est également résolu de mandater monsieur Martial Bourassa à effectuer les travaux de réfection du paysagement de la propriété sise au 3209 chemin du Chenal-du-Moine selon la soumission du 16 octobre 2009 au montant de 1 686.40\$ plus taxes.

INFRASTRUCTURES ÎLE D'EMBARRAS

22-01-10

Considérant que la municipalité se doit de faire actualiser l'étude pour la mise en place d'un nouveau réseau d'aqueduc et d'égout sur l'Île d'Embarras; considérant que la première étude a été entièrement payée par les bénéficiaires; il est proposé par Annie Champagne, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'octroyer le mandat à la firme Dessau selon leur offre de service du 7 janvier 2010, N/Réf : 10-0002-056. Ce mandat est donné conditionnellement à ce que le projet soit recevable au MDDEP. Il est également résolu que la somme requise soit prise à même le surplus accumulé.

LETTRES DE FÉLICITATIONS

23-01-10

Il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire parvenir une lettre de félicitations à monsieur Sylvain Simard pour ses 15 ans de vie politique à titre de député ainsi qu'à monsieur André Roy, capitaine à la Sûreté du Québec, qui prend sa retraite. Il est également résolu de mandater le maire à participer à la soirée de reconnaissance de monsieur André Roy de la S.Q. et de défrayer le coût du billet au montant de 50\$.

POLITIQUE FAMILIALE

24-01-10

Considérant que le conseil doit procéder à la nomination des personnes qui formeront le comité local de la Politique familiale; il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Annie Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents de nommer Mesdames Pascale Piché, Martine Simard, et Pascale Lavallée, et Messieurs Georges Dutil et Dave Hébert. Le directeur général Maxime Dauplaise et le conseiller Guy Lambert compléteront le comité.

25-01-10

PRIORITÉS 2010 SÛRETÉ DU QUÉBEC

Considérant qu'il y a lieu de faire connaître à la Sûreté du Québec nos priorités d'intervention pour l'année 2010; il est proposé par Gilles Vigneault, appuyé par Annie Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'établir les priorités suivantes :

- en été, une présence accrue de la patrouille nautique avec un contrôle rigoureux de la vitesse, en particulier les fins de semaine et les jours fériés, et en hiver, une présence des motoneigistes de la S.Q. sur le Chenal-du-Moine;
- l'application d'une surveillance à l'école Sainte-Anne-les-Îles ainsi qu'à ses abords lors de l'entrée et de la sortie des écoliers;
- une présence stationnaire sur le chemin du Chenal-du-Moine afin de mieux contrôler la vitesse excessive, et plus spécifiquement dans la zone de 80 km/hre.

QUESTIONS DU PUBLIC

-Elise Larochelle : traverse scolaire.

-Léo Dutil : égout et aqueduc sur l'île d'Embarras.

-Steve Montigny : présence de course de motocross sur glace. Interventions du maire Pierre Lacombe et des conseillers Gilles Vigneault et Guy Lambert.

-Jean-Pierre Cournoyer : disposition des places autour de la table du conseil; publicité dans le guide touristique.

-Pierre Généreux : anneau de glace pour motos : suggère l'installation de silencieux sur les motos. Interventions des conseillers Guy Lambert et Steve Pinard.

-Robert Ethier : panneau électronique de vitesse.

-Laurent Latraverse : course de motos.

-Léo Dutil : sécurité Île des Barques.

-M. Lavallée : location du chalet des loisirs car il manque de salle municipale.

-Jean-Marie Paul : course de motos.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

26-01-10

Tous les sujets étant traités, il est proposé par Gilles Vigneault, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever la séance à 21h10.

Pierre Lacombe, maire

Maxime Dauplaise, directeur gén.
et secrétaire-trésorier

A la séance ordinaire du conseil municipal tenue lundi le 1^{er} février 2010 à 20h00 à la salle du conseil, 1685 chemin du Chenal-du-Moine, sont présents:

Pierre Lacombe, maire
Annie Champagne
Denis Cournoyer
Myriam Cournoyer
Guy Lambert
Gilles Vigneault, conseillers
Maxime Dauplaise, secrétaire-trésorier

Absence motivée : Steve Pinard

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le maire déclare la séance ouverte. Treize personnes assistent à la séance. Le maire mentionne que c'est la semaine de la prévention du suicide. Un moment de réflexion est observé.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

01-02-10

Il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Annie Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTION DES DÉLIBÉRATIONS PRÉCÉDENTES

02-02-10

Il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 18 janvier 2010 tel que présenté.

CORRESPONDANCE DÉCISION

03-02-10

-MRC de Pierre-De Saurel : demande d'appui pour la présentation d'un projet dans le cadre du programme « Communautés rurales branchées ».

Considérant la demande d'appui de la MRC de Pierre-De Saurel dans la présentation d'un projet dans le cadre du programme *Communautés rurales branchées*; il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'appuyer le conseil de la MRC de Pierre-De Saurel dans sa demande d'aide financière qui sera présentée dans le cadre du programme *Communautés rurales branchées* en vue de la réalisation de son projet d'Internet haute vitesse en milieu rural.

04-02-10

-Journal « La Terre de chez-nous » : renouvellement d'abonnement.

Suite à l'offre de renouvellement de notre abonnement à ce journal; il est proposé par Gilles Vigneault, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ne pas donner suite.

05-02-10

-Madame Lise Lalancette, commissaire d'école: demande d'appui découpage des territoires électoraux scolaires.

Considérant que la Commission Scolaire de Sorel-Tracy a déposé un document portant sur un projet de division en neuf circonscriptions électorales de son territoire en lieu et place des dix-neuf circonscriptions électorales actuelles;

considérant que le document dudit projet a été produit conformément à la loi ainsi que des principes qui y sont édictés et ce, dans le cadre du redécoupage de la carte électorale des commissions scolaires du Québec;

considérant que ledit projet propose de regrouper ensemble certaines circonscriptions électorales de 2006 pour réduire les dix-neuf circonscriptions actuelles à neuf;

considérant que le premier projet proposait de regrouper les circonscriptions de Sainte-Anne-de-Sorel et de Yamaska; considérant que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel tient à conserver son école et sa représentativité au sein du conseil des commissaires;

considérant que géographiquement la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel s'apparente plus à la ville de Sorel-Tracy qu'à la municipalité de Yamaska;

considérant que, selon la loi (article 7.1), les circonscriptions électorales doivent être délimitées en considérant, autant que possible, toute communauté naturelle de façon à assurer la plus grande homogénéité socio-économique possible de chacune de ces circonscriptions, etc...;

considérant que la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport peut, sur demande, autoriser une commission scolaire à établir jusqu'à cinq circonscriptions de plus de ce qui est prévu par la loi si cela est justifié;

considérant que madame Lise Lalancette, commissaire scolaire de la circonscription numéro 3, propose un projet comportant l'ajout de cinq circonscriptions aux neuf circonscriptions prévues dans ledit projet de division;

considérant que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel désire manifester son appui à madame Lalancette de demander à la ministre l'ajout de cinq circonscriptions;

en conséquence, il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents ce qui suit :

-que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel demande à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, madame Michelle Courchesne, l'ajout de cinq circonscriptions électorales sur le territoire de la commission scolaire de Sorel-Tracy;

-que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel appuie la commissaire, madame Lise Lalancette, dans ses démarches pour faire adopter son projet prévoyant l'ajout de cinq circonscriptions électorales;

-que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel transmette la présente résolution à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, à la Commission Scolaire de Sorel-Tracy et à madame Lise Lalancette, commissaire scolaire.

CORRESPONDANCE AUX ARCHIVES

06-02-10

Il est proposé par Annie Champagne, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser la correspondance aux archives de la municipalité.

ADOPTION DU RAPPORT DES DÉPENSES ET AUTORISATION DE PAIEMENT

07-02-10

Considérant le dépôt du rapport des dépenses en date du 1^{er} février 2010; considérant que la liste comprend les dépenses autorisées par le conseil ou par un fonctionnaire autorisé en vertu du règlement de délégation no 363-2003; il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ratifier les paiements effectués et d'approuver les comptes à payer durant la période comprise entre le 18 janvier et le 1^{er} février 2010 apparaissant sur la liste soumise par le secrétaire-trésorier, et

d'autoriser le secrétaire-trésorier à émettre les chèques nécessaires pour en effectuer le paiement.

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

Il n'y a eu aucune séance en janvier.

ACQUISITION DE BOUÉES IDENTIFIANT LES LIMITES DE VITESSE

08-02-10

Considérant la pétition contenant plusieurs centaines de signatures déposée à l'automne 2009 concernant la vitesse sur l'eau et la protection des berges; considérant que les panneaux indicateurs de vitesse sont vandalisés à chaque année; considérant qu'il y a lieu de procéder à l'installation de bouées de signalisation afin de permettre à la Sûreté du Québec d'appliquer le règlement sur la vitesse; considérant que l'acquisition de bouées est une dépense très onéreuse; il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mandater le maire et le directeur général à présenter une demande d'aide financière au député provincial, Monsieur Sylvain Simard, qui a également reçu copie de la pétition.

NOMINATION RESPONSABLE SÛRETÉ DU QUÉBEC

09-02-10

Considérant qu'il y a lieu de nommer un conseiller municipal qui sera en lien avec le policier parrain de la S.Q. de Pierre-De Saurel; il est proposé par Annie Champagne, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de nommer le conseiller Denis Cournoyer comme représentant de Sainte-Anne-de-Sorel auprès de la Sûreté du Québec.

NOMINATION MAIRE SUPPLÉANT

10-02-10

Considérant qu'il y a lieu de nommer un maire suppléant pour les trois prochains mois; il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers que le conseiller Guy Lambert soit nommé jusqu'en mai prochain. Monsieur Lambert accepte.

ACHAT D'UNE POMPE À ÉGOUT ÎLE-AUX-FANTÔMES

11-02-10

Considérant qu'il y a lieu de procéder à l'achat d'une pompe à égout pour remplacer une pompe défectueuse à une station de pompage de l'Île-aux-Fantômes; il est proposé par Annie Champagne, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'acheter une pompe au montant de 1466,50\$.

AVIS DE MOTION RÈGLEMENT NO RM-460-2008-1 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO RM-460-2008 CONCERNANT LA SÉCURITÉ, LA PAIX ET LE BON ORDRE

12-02-10

Considérant que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel est au prise d'une problématique liée à la présence d'un anneau de glace sur le chenal du Moine où est pratiqué de la course de motos, motoneiges et ou véhicules tout-terrain; considérant que la présence de ces événements nuit grandement à la qualité de vie des citoyens situés aux abords; considérant que ces activités constituent un danger réel à la sécurité des promeneurs sur le cours d'eau gelée; il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Annie Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents de demander à la MRC de Pierre-De Saurel de modifier le règlement no RM-460-2008 concernant la paix, la sécurité et le bon ordre, et de suggérer l'ajout de l'article suivant :

« Il est défendu, sur tout le territoire de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel, de circuler en dehors des voies publiques avec un véhicule hors route servant à des fins de pratique ou de compétition sur une piste ou un circuit. »

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Gilles Vigneault afin de présenter un règlement modifiant le règlement no RM-460 concernant la paix, la sécurité et le bon ordre.

AVIS DE MOTION RÈGLEMENT NO 445-2010 CONCERNANT L'IMPLANTATION D'UN P.I.I.A.

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Denis Cournoyer afin de présenter à une séance subséquente de ce conseil, un règlement no 445-2010 concernant l'adoption d'un « Plan d'implantation et d'intégration architecturale ».

QUESTIONS DU PUBLIC

- Jean-Marie Paul : règlement d'un P.I.I.A..
- Kevin Corriveau : motos sur glace; date de la modification du règlement no RM-460-2008.
- Steve Montigny : motos sur glace.
- Mélanie Cantara : camps de jour à Sainte-Anne-de-Sorel.
- Pascale Lavallée : coupures d'activités à la bibliothèque : l'heure du conte et club de lecture, coupures de 50%. Vitesse sur les cours d'eau de tous types de véhicules.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

13-02-10

Tous les sujets étant traités, il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Annie Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever la séance à 20h40.

Pierre Lacombe, maire

Maxime Dauplaise, directeur gén.
et secrétaire-trésorier

A la séance extraordinaire du conseil municipal tenue lundi le 15 février 2010 à 19h00 à la salle du conseil, 1685 chemin du Chenal-du-Moine, sont présents:

Pierre Lacombe, maire
Annie Champagne
Denis Cournoyer
Myriam Cournoyer
Guy Lambert
Steve Pinard
Gilles Vigneault, conseillers
Maxime Dauplaise, secrétaire-trésorier

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Un moment de réflexion est observé et la séance est déclarée ouverte. Aucune personne n'assiste à la séance.

La séance extraordinaire a été convoquée par le secrétaire-trésorier à la demande du maire et l'avis de convocation a été envoyé aux membres du conseil le 12 février 2010.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

14-02-10

Il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1-Moment de réflexion
- 2-Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3-Appel d'offres acquisition d'une voiture de service
- 4-Déplacement d'une porte au bureau municipal
- 5-Adoption du règlement no RM-460-2008-1 concernant la sécurité, la paix et le bon ordre
- 6-Questions du public
- 7-Levée de l'assemblée

APPEL D'OFFRES ACQUISITION D'UNE VOITURE DE SERVICE

15-02-10

Considérant qu'il y a lieu que la municipalité fasse l'acquisition d'un véhicule de service pour les différents déplacements de l'agent municipal ainsi que de l'inspecteur municipale sur le territoire de la municipalité; considérant qu'en achetant une voiture, il y aura une économie importante de remboursements pour l'utilisation des véhicules personnels de ces employés; il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Steve Pinard et résolu à l'unanimité des conseillers de mandater le directeur général à obtenir un prix pour une voiture compacte ou sous-compacte neuve chez les concessionnaires Nissan et Hyundai.

DÉPLACEMENT D'UNE PORTE AU BUREAU MUNICIPAL

16-02-10

Considérant qu'il y a lieu de faire déplacer une porte au bureau municipal; il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire effectuer les travaux selon la soumission de la Vitrierie Duchesne au montant de 1495\$ plus taxes.

ADOPTION DU RÈGLEMENT NO RM-460-2008-1 CONCERNANT
LA SÉCURITÉ, LA PAIX ET LE BON ORDRE

17-02-10

Le secrétaire-trésorier/directeur général fait la lecture du règlement. Il est proposé par Gilles Vigneault, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le règlement no RM-460-2008-1 modifiant le règlement no RM-460-2008 concernant la sécurité, la paix et le bon ordre. Ledit règlement est reproduit aux pages suivantes.

QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

18-02-10

Tous les sujets étant traités, la séance extraordinaire est levée à 20h45 sur la proposition de Annie Champagne, appuyée par Myriam Cournoyer et résolue à l'unanimité des conseillers présents.

Pierre Lacombe, maire

Maxime Dauplaise, directeur gén.
et secrétaire-trésorier

A la séance ordinaire du conseil municipal tenue lundi le 1^{er} mars 2010 à 20h00 à la salle du conseil, 1685 chemin du Chenal-du-Moine, sont présents:

Pierre Lacombe, maire
Annie Champagne
Denis Cournoyer
Myriam Cournoyer
Guy Lambert
Steve Pinard, conseillers
Maxime Dauplaise, secrétaire-trésorier

Absence motivée : Gilles Vigneault

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le maire déclare la séance ouverte. Dix-sept personnes assistent à la séance. Un moment de réflexion est observé.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

01-03-10

Il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour avec un ajout à l'item Autres Affaires a) Tarification stationnement des rampes de mise à l'eau.

ADOPTION DES DÉLIBÉRATIONS PRÉCÉDENTES

02-03-10

Il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} février 2010 tel que présenté.

03-03-10

Il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 15 février 2010 tel que présenté.

CORRESPONDANCE DÉCISION

04-03-10

-Monsieur Robert Péloquin: renouvellement d'un contrat de location.

Considérant que la municipalité désire effectuer une analyse de ses propriétés afin d'entrevoir les différentes possibilités en vue d'un développement futur; considérant que monsieur Robert Péloquin désire renouveler le bail de location de certaines terres appartenant à la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel pour une durée de 10 ans; il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de prolonger le bail intervenu entre la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel et la Ferme Robert Péloquin le 16 décembre 1999 pour une durée de un an, devant se terminer le 16 décembre 2010. Cette prolongation de bail est consentie selon les mêmes modalités que le bail de location original du 16 décembre 1999. Il est également résolu d'autoriser la Ferme Péloquin à épandre des biosolides papetiers sur les lots spécifiés sur ledit bail pour l'année 2010 selon les normes du MDDEP.

05-03-10

-Comité organisateur de Familles en Fête 2010 : demande de commandite.

Il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Annie Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accorder un montant de 100\$ au comité comme soutien à l'organisation de cette fête annuelle pour les familles.

06-03-10

-Monsieur Jean-Paul Cardin: demande de dézonage.

Considérant la demande de Monsieur Cardin pour faire dézoner une partie de ses lots numérotés 170 et 171 auprès de la CPTAQ et ainsi permettre l'aménagement d'un futur développement résidentiel; il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Steve Pinard et résolu à l'unanimité des conseillers présents de transmettre la demande au comité consultatif d'urbanisme pour étude et recommandation.

07-03-10

-Monsieur Ghassan Bou Assi : demande de dézonage.

Considérant la demande Monsieur Bou Assi pour faire dézoner une partie de ses lots numérotés 165, 165-A et 162 auprès de la CPTAQ et ainsi permettre l'aménagement d'un futur développement résidentiel; il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Steve Pinard et résolu à l'unanimité des conseillers présents de transmettre la demande au comité consultatif d'urbanisme pour étude et recommandation.

08-03-10

-Monsieur François Cantin, maire de Blainville : invitation à des journées de formation de l'A.Q.U..

Il est proposé par Annie Champagne, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la participation de l'inspecteur municipale, selon sa disponibilité, à des journées de formation dispensées par l'Association québécoise d'urbanisme et d'en défrayer tous les frais inhérents.

09-03-10

-Monsieur Robert Ethier : contrôle des moustiques.

Considérant l'information nouvelle recueillie par Monsieur Ethier concernant l'arrosage pour contrôler les moustiques; considérant qu'une deuxième firme pourrait nous fournir gratuitement des explications à ce sujet; il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers de rencontrer le demandeur prochainement.

10-03-10

-Cogeby : adhésion annuelle et invitation à l'assemblée générale et au colloque annuel.

Considérant l'offre de renouvellement de l'adhésion annuelle au Comité de gestion du bassin versant de la Yamaska et par le fait même l'obtention d'un droit de vote à l'assemblée générale annuelle; il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Annie Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder au renouvellement de notre adhésion annuelle au coût de 50\$ et de déléguer le conseiller Gilles Vigneault pour assister à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra le jeudi 25 mars prochain.

11-03-10

-Club de patinage artistique de Sorel-Tracy : demande de commandite.

Il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ne pas donner suite à la demande de commandite pour leur spectacle de fin d'année.

12-03-10

-Dépôt d'une pétition : camp de jour.

Suite à la tenue d'une rencontre informelle avec mesdames Mélanie Cantara et Véronique Sylvestre de la municipalité pour la création d'un camp de jour pour l'été pour les enfants de Sainte-Anne-de-Sorel, parallèlement à celui organisé par la ville de Sorel-Tracy; il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'organiser une rencontre exploratoire avec la Maison des Jeunes de Sainte-Anne-de-Sorel.

13-03-10

-Comité Les Îles à la rame : autorisations.

Considérant la demande d'autorisation du comité pour la tenue de l'événement « Les Îles à la Rame » le 27 juin 2010 sur une partie du territoire de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel; considérant également la demande d'autorisation pour l'obtention d'un permis d'alcool pour cette journée; il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la tenue de l'événement « Les Îles à la Rame » le 27 juin 2010 qui se déroulera sur notre territoire et d'appuyer également le comité auprès de la Régie des alcools, des courses et des jeux pour l'obtention d'un permis de réunion.

CORRESPONDANCE AUX ARCHIVES

14-03-10

Il est proposé par Annie Champagne, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser la correspondance aux archives de la municipalité.

ADOPTION DU RAPPORT DES DÉPENSES ET AUTORISATION DE PAIEMENT

15-03-10

Considérant le dépôt du rapport des dépenses en date du 1^{er} mars 2010; considérant que la liste comprend les dépenses autorisées par le conseil ou par un fonctionnaire autorisé en vertu du règlement de délégation no 363-2003; il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ratifier les paiements effectués et d'approuver les comptes à payer durant la période comprise entre le 1^{er} février et le 1^{er} mars 2010 apparaissant sur la liste soumise par le secrétaire-trésorier, et d'autoriser le secrétaire-trésorier à émettre les chèques nécessaires pour en effectuer le paiement.

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME
ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 24 FÉVRIER 2010

16-03-10

Considérant qu'une séance du comité consultatif d'urbanisme s'est tenue le 24 février 2010 et que le conseil a pris connaissance des recommandations; il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le dépôt du procès-verbal, à l'exception de la recommandation de l'item no 3 considérant la volonté actuelle du conseil de vouloir favoriser la construction.

ARRÉRAGES DE TAXES
LISTE

17-03-10

Il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de transmettre à la MRC de Pierre-De Saurel la liste des arrérages de taxes en vue de la vente pour taxes. Ladite liste est reproduite à la page suivante.

ARRÉRAGES DE TAXES
MANDAT POUR LA RECHERCHE DE TITRES PAR LE NOTAIRE

18-03-10

Considérant qu'il y a lieu de faire effectuer les recherches de titres des propriétés à être vendues pour taxes par la MRC de Pierre-De Saurel: il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de retenir les services de Madame Martine Arpin, notaire, pour effectuer lesdites recherches de titres et rédiger la désignation de ces propriétés.

ARRÉRAGES DE TAXES
RÉSOLUTION HABILITANT LA MRC

19-03-10

Il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'habiliter la MRC de Pierre-De Saurel à vendre ces immeubles dont les taxes demeureront impayées lors de la vente pour taxes en juin prochain.

ACQUISITION DE BOUÉES

20-03-10

Considérant qu'il y a lieu de procéder à l'acquisition de bouées de signalisation afin de permettre à la Sûreté du Québec d'appliquer le règlement sur la vitesse sur l'eau; il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à l'achat de 15 bouées blanches, modèle AL4310B, au coût unitaire de 607,15\$ chez Nordak Marine inc. Il est également résolu de prendre le montant net de la dépense à même le surplus accumulé.

ÉQUIPEMENT SUPRALOCAL

21-03-10

Considérant que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel a procédé à l'acquisition de bouées de signalisation indiquant les limites de vitesse dans les chenaux de la municipalité; considérant que l'utilisation de ces bouées est devenue nécessaire suite à l'augmentation des plaisanciers dans les différents chenaux au cours des dernières années, plaisanciers demeurant dans la région ou venant de l'extérieur; considérant que la pose et l'enlèvement de ces bouées devraient faire partie des équipements supralocaux; il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Annie Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents de demander à la MRC de Pierre-De Saurel d'inclure la pose et l'enlèvement des bouées de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel à titre d'équipements supralocaux. Les coûts estimés pour ces interventions sont de 2 200\$ annuellement.

ACHAT D'UNE AUTOMOBILE SOUS-COMPACTE

22-03-10

Considérant les cotations des entreprises Nissan Sorel-Tracy et Hyundai Sorel-Tracy pour la fourniture d'une voiture sous-compacte 2010; considérant que la municipalité peut procéder à l'acquisition de biens de gré à gré si la dépense n'excède par 24 999\$; considérant que la plus basse cotation provient de Hyundai Sorel-Tracy pour une voiture similaire avec 2 ans de garantie supplémentaire; il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Steve Pinard et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à l'achat d'une voiture sous-compacte Hyundai Accent berline GL blanche 2010 chez Hyundai Sorel-Tracy au coût de 15 605.50\$ plus taxes. Il est également résolu de procéder à l'achat de quatre roues d'origine et de quatre pneus d'hiver au coût de 595\$ plus taxes. Il est de plus résolu d'autoriser le maire et/ou le directeur général à signer tous les documents relatifs à cet achat et à son immatriculation.

A.D.M.Q. CONGRÈS ANNUEL

23-03-10

Considérant que le prochain congrès de l'Association des Directeurs municipaux du Québec se tiendra les 19, 20 et 21 mai prochain à Québec; il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Annie Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'inscription de notre directeur général, Maxime Dauplaise, et d'en défrayer tous les coûts inhérents.

C.A.M.F. CONGRÈS ANNUEL

24-03-10

Considérant que le congrès de Carrefour action municipale et Famille se tiendra les 4 et 5 juin 2010 à Laval; considérant que le responsable des questions familiales ne sera pas disponible pour y assister; il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ne pas donner suite pour cette année.

TÉLÉMÉTRIE

25-03-10

Considérant que la municipalité vient de terminer l'installation d'un système de télémétrie sur toutes les stations de pompage de la municipalité; considérant qu'il ne sera plus requis de faire des visites d'inspection les fins de semaine et les jours fériés sur une base automatique; considérant qu'il y aurait lieu de procéder à l'instauration d'un calendrier de suivi et d'entretien préventif sur nos stations de pompage; il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Steve Pinard et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'informer nos employés responsable des stations de pompage que les visites des stations de pompage en dehors des heures régulières de travail seront effectuées uniquement sur appel du système de télémétrie. Il est également résolu qu'une routine de nettoyage et d'entretien préventif soit élaborée pour l'ensemble des stations de pompage de la municipalité.

ADDENDA NO 1 – PROTOCOLE D'ENTENTE INTERMUNICIPALE RELATIF À LA PROTECTION CONTRE L'INCENDIE, AUX INTERVENTIONS D'URGENCE ET À LA FOURNITURE DE SERVICES SPÉCIALISÉS

26-03-10

Considérant que le 27 octobre 2008, la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel signait avec la ville de Sorel-Tracy le protocole d'entente intermunicipale relatif à la protection contre les incendies, aux interventions d'urgence et à la fourniture de services spécialisés; considérant qu'en vertu de l'article 5 dudit protocole d'entente intermunicipale, des dépenses d'administration pour l'application du protocole étaient établies à 15% des dépenses d'immobilisations et d'opération; considérant que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel et les autres municipalités participantes ont demandé à la ville de Sorel-Tracy de réviser le taux initial de 15% à la baisse; considérant que la ville de Sorel-Tracy a accepté d'abaisser le taux des frais d'administration à 11% pour la fin de la période d'application du protocole d'entente intermunicipale; il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le maire et le directeur général soient autorisés à signer, pour et au nom de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel, l'addenda no 1 du protocole d'entente intermunicipale relatif à la protection contre l'incendie, aux interventions d'urgence et à la fourniture de services spécialisées.

TARIFICATION STATIONNEMENT DES RAMPES DE MISE À L'EAU

27-03-10

Considérant que la municipalité investit à chaque année des nouvelles sommes d'argent pour moderniser et entretenir les installations des deux rampes de mise à l'eau de la municipalité; considérant qu'à cet effet, il y a lieu d'augmenter les revenus afin de partager les frais entre les payeurs de taxes et les utilisateurs; il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'augmenter le tarif des passes de stationnement annuelles de 5\$ plus les taxes.

QUESTIONS DU PUBLIC

- Robert Péloquin : bail de location de terrains.
- Jean-Pierre Cournoyer : dossier construction en zone inondable.
- Robert Ethier : date , comité sur les zones inondables.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

28-03-10

Tous les sujets étant traités, il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever la séance à 20h30.

Pierre Lacombe, maire

Maxime Dauplaise, directeur gén.
et secrétaire-trésorier

A la séance ordinaire du conseil municipal tenue lundi le 5 avril 2010 à 20h00 à la salle du conseil, 1685 chemin du Chenal-du-Moine, sont présents:

Pierre Lacombe, maire
Denis Cournoyer
Myriam Cournoyer
Guy Lambert
Gilles Vigneault, conseillers
Maxime Dauplaise, secrétaire-trésorier

Absences motivées : Annie Champagne
Steve Pinard

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le maire déclare la séance ouverte. Treize personnes assistent à la séance. Un moment de réflexion est observé.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

01-04-10

Il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour avec des ajouts à l'item Autres Affaires :

- a) S.A.B.L.
- b) Écomonde
- c) félicitations à Monsieur Pierre Girard

ADOPTION DES DÉLIBÉRATIONS PRÉCÉDENTES

02-04-10

Il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} mars 2010 tel que présenté.

Au suivi de ce procès-verbal, le conseil effectue un retour sur deux correspondances précédentes.

03-04-10

-Monsieur Robert Ethier : contrôle biologique des moustiques.

Considérant la rencontre tenue le 8 mars avec monsieur Robert Ethier et messieurs Réjean Bergevin et Richard Vadeboncoeur de GDG Environnement et Desfor Bio Services; considérant que l'étude et l'évaluation des coûts du projet de contrôle des moustiques sur le territoire de la municipalité effectuée en novembre 2004 est toujours valide et représente les coûts réels à prévoir pour cette opération en 2010; considérant que les coûts associés au contrôle des moustiques sont récurrents annuellement; considérant que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel pour l'année financière 2010 a majoré de 10% le taux de taxation afin de combler uniquement le budget de fonctionnement; considérant que malgré l'objectif louable de cette opération, le conseil juge non prioritaire le contrôle des moustiques sur le territoire; il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ne pas donner suite.

04-04-10

-Mesdames Mélanie Cantara et Véronique Sylvestre : camp de jour d'été.

Considérant la rencontre tenue le 25 février 2010 avec mesdames Cantara et Sylvestre au sujet de la possibilité d'établir cet été un camp de jour à Sainte-Anne-de-Sorel pour les jeunes enfants; considérant la rencontre avec le directeur de la Maison des Jeunes de Sainte-Anne-de-Sorel; considérant que la Maison des Jeunes ne

peut offrir à court terme ce type de service; considérant que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel paie déjà pour ce type de service qui est offert à tous les résidents de Sainte-Anne-de-Sorel via l'entente Accès-Loisir avec la ville de Sorel-Tracy; il est proposé par Gilles Vigneault, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'aviser mesdames Mélanie Cantara et Véronique Sylvestre que la municipalité ne pourra donner suite à leur demande et rappelle que le service est offert par la ville de Sorel-Tracy. Par conséquent, les conseillers Myriam Cournoyer et Denis Cournoyer s'engagent à aller vérifier au cours de l'été 2010 la qualité du service offert par la ville de Sorel-Tracy.

CORRESPONDANCE DÉCISION

05-04-10

-Page Cournoyer: carte routière de Sorel-Tracy et région 2010.

Considérant l'offre de monsieur Laurent Cournoyer de Page Cournoyer au sujet de la participation financière de notre municipalité à la réalisation d'une carte routière de Sorel-Tracy et la région, version 2010; il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de contribuer au montant de 500\$ conditionnellement à ce qu'on retrouve la totalité des rues de Sainte-Anne-de-Sorel sur la carte.

06-04-10

-Canards Illimités Canada: invitation au 26^e souper-bénéfice de Sorel-Tracy.

Considérant l'invitation annuelle à participer au souper-bénéfice de l'organisme Canards Illimités de Sorel-Tracy qui se tiendra le 17 avril prochain à la salle Jani-Ber; il est proposé par Gilles Vigneault, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'acheter un billet au montant de 95\$ et de déléguer le conseiller Steve Pinard à y assister accompagné de son épouse.

07-04-10

-Monsieur Gaétan Ruest, maire d'Amqui : le sort du nucléaire au Québec « un choix de société ».

Il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ne pas donner suite à la demande d'appui.

08-04-10

-F.Q.M. : simultanité des élections scolaires et municipales.

Il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers de ne pas donner suite à la demande.

09-04-10

-Association des chasseurs et pêcheurs de Sainte-Anne-de-Sorel : demande de commandite.

Considérant la demande de commandite pour l'organisation des futures activités de l'association au cours de l'année 2010; considérant que l'organisme est local à Sainte-Anne-de-Sorel; il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser, malgré la situation financière difficile, la même subvention que l'an passé au montant de 800\$ à l'Association des chasseurs et pêcheurs.

CORRESPONDANCE AUX ARCHIVES

10-04-10

-A.D.M.Q. : nomination de Maxime Dauplaise sur le comité sur les élections et référendums.

Considérant que le conseil a pris connaissance parmi les correspondances pour information de la nomination du directeur municipal, Maxime Dauplaise, sur le comité sur les élections et référendums de l'Association des Directeurs municipaux du Québec; il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents de féliciter le directeur général.

11-04-10

Il est proposé par Gilles Vigneault, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser la correspondance aux archives de la municipalité.

ADOPTION DU RAPPORT DES DÉPENSES ET AUTORISATION DE PAIEMENT

12-04-10

Considérant le dépôt du rapport des dépenses en date du 5 avril 2010; considérant que la liste comprend les dépenses autorisées par le conseil ou par un fonctionnaire autorisé en vertu du règlement de délégation no 363-2003; il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ratifier les paiements effectués et d'approuver les comptes à payer durant la période comprise entre le 1^{er} mars et le 5 avril 2010 apparaissant sur la liste soumise par le secrétaire-trésorier, et d'autoriser le secrétaire-trésorier à émettre les chèques nécessaires pour en effectuer le paiement.

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME
ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 23 MARS 2010

13-04-10

Considérant qu'une séance du comité consultatif d'urbanisme s'est tenue le 23 mars 2010 et que le conseil a pris connaissance des recommandations; il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le dépôt du procès-verbal, en plus d'appuyer les recommandations concernant le dézonage auprès de la CPTAQ des terrains appartenant à messieurs Jean-Paul Cardin et Ghassan Bou Assi.

14-04-10

Attendu que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel a reçu une demande de monsieur Jean-Paul Cardin pour un développement résidentiel situé sur les parties des lots 170 et 171 du cadastre de la paroisse de Sainte-Anne-de-Sorel à Sainte-Anne-de-Sorel; considérant que les parties des lots 170 et 171 du cadastre de la paroisse de Sainte-Anne-de-Sorel appartiennent à monsieur Jean-Paul Cardin; considérant que la demande est réalisée sur un terrain privé; considérant que le propriétaire veut faire un projet de développement résidentiel dans la zone agricole; considérant que les parties des lots 170 et 171 du cadastre de la paroisse de Sainte-Anne-de-Sorel sont localisées dans la zone agricole selon la carte de la Commission de la Protection des terres agricoles du Québec; considérant que lesdites parties de lots ne sont pas situées dans la zone inondable selon la carte du risque d'inondation du Ministère de l'Environnement Canada de 1996; considérant que les parties des lots sont parallèles à la rue Marie-Didace déjà construite; considérant qu'il est de l'avis du conseil municipal que le projet de développement résidentiel ne crée pas de contraintes supplémentaires à l'agriculture; considérant que lesdites parties de lots sont en friche; considérant qu'aucune agriculture n'est pratiquée sur ces lots; considérant que ce projet s'inscrit très bien dans ce milieu; considérant que le projet de développement résidentiel est représentatif de ce que l'on retrouve dans le secteur de la rue Marie-Didace; considérant que ce projet est sans impact négatif sur les activités agricoles; considérant que le comité consultatif d'urbanisme de Sainte-Anne-de-Sorel est favorable au projet de développement résidentiel de monsieur Jean-Paul Cardin sur les parties des lots 170 et 171 du cadastre de la paroisse de Sainte-Anne-de-Sorel; par conséquent, il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'appuyer favorablement auprès de la CPTAQ la demande de monsieur Jean-

Paul Cardin pour un développement résidentiel sur les parties des lots 170 et 171 du cadastre de la paroisse de Sainte-Anne-de-Sorel à Sainte-Anne-de-Sorel.

15-04-10

Attendu que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel a reçu une demande de monsieur Ghassan Bou Assi pour un développement résidentiel situé sur les parties des lots 162, 165 et 165-A du cadastre de la paroisse de Sainte-Anne-de-Sorel à Sainte-Anne-de-Sorel; considérant que les parties des lots 162, 165 et 165-A du cadastre de la paroisse de Sainte-Anne-de-Sorel appartiennent à monsieur Ghassan Bou Assi; considérant que la demande est réalisée sur un terrain privé; considérant que le propriétaire désire prolonger son projet de développement résidentiel dans la zone agricole; considérant que les parties des lots 162, 165 et 165-A du cadastre de la paroisse de Sainte-Anne-de-Sorel sont localisées dans la zone agricole selon la carte de la Commission de la Protection des terres agricoles du Québec; considérant que lesdites parties de lots ne sont pas situées dans la zone inondable selon la carte du risque d'inondation du Ministère de l'Environnement Canada de 1996; considérant que lesdites parties de lots sont situées en bordure de la zone urbaine selon le plan d'affectation du sol du plan d'urbanisme (règlement no 435-2009); considérant que les parties de lots sont parallèles à la rue Ménard déjà construite; considérant qu'il est de l'avis du conseil municipal que le projet de développement résidentiel ne crée pas de contraintes supplémentaires à l'agriculture; considérant que ce projet s'inscrit très bien dans ce milieu; considérant que le projet de développement résidentiel est représentatif de ce que l'on retrouve dans le secteur de la rue Ménard; considérant que ce projet est sans impact négatif sur les activités agricoles; considérant que le comité consultatif d'urbanisme de Sainte-Anne-de-Sorel est favorable au projet de développement résidentiel de monsieur Ghassan Bou Assi sur les parties des lots 162, 165 et 165-A du cadastre de la paroisse de Sainte-Anne-de-Sorel; par conséquent, il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'appuyer favorablement auprès de la CPTAQ la demande de monsieur Ghassan Bou Assi pour un développement résidentiel sur les parties des lots 162, 165 et 165-A du cadastre de la paroisse de Sainte-Anne-de-Sorel à Sainte-Anne-de-Sorel.

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME
DÉROGATION MINEURE

16-04-10

Considérant que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel a reçu une demande de dérogation mineure à l'égard du lot 175-22 du cadastre de la paroisse de Sainte-Anne-de-Sorel dont l'adresse est le 34 rue Paul; considérant que l'objet de la demande est pour le bâtiment principal la réduction de la marge latérale à 1,2 mètres alors que le règlement de zonage no 436-2009 à la zone H-202 exige 1,4 mètres; considérant que la demande vise également pour le bâtiment accessoire projeté, d'une part la réduction de la marge latérale à 0,50 mètre alors que le règlement de zonage no 436-2009 exige 1,4 mètres, et d'autre part la réduction de la marge arrière à 0,50 mètre alors que le règlement de zonage no 436-2009 exige 2 mètres; considérant que le comité consultatif d'urbanisme a étudié cette demande et a recommandé par sa résolution no 04-03-10, qu'elle soit accordée; considérant que l'occupation actuelle du terrain par l'immeuble concerné permet la construction d'un bâtiment accessoire projeté qui respecte les normes minimales du règlement de zonage no 436-2009; considérant que le maire a demandé aux personnes intéressées s'ils ont des questions et/ou des commentaires à l'égard de cette demande; considérant qu'il n'y a ni question, ni commentaire; il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accorder la

dérogation mineure concernant le bâtiment principal situé sur le lot 175-22 et portant le numéro civique du 34 rue Paul à Sainte-Anne-de-Sorel, et refuse la dérogation mineure concernant le bâtiment accessoire projeté.

ASSURANCE COLLECTIVE

17-04-10

Considérant que le contrat d'assurance collective des employés de la municipalité vient à terme en avril; considérant la proposition de notre courtier monsieur Jean-Pierre Letarte; il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents de renouveler l'assurance collective des employés avec la compagnie Great-West selon une augmentation de 8,6% pour la prochaine année.

CÉLÉBRATION DE MARIAGE : DÉSIGNATION ET FORMATION

18-04-10

Il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents de demander au ministre de la justice du Québec une autorisation à devenir « célébrants » pour madame Annie Champagne, conseillère municipale, et monsieur Maxime Dauplaise, directeur général de la municipalité. Il est également résolu d'autoriser l'inscription de messieurs Pierre Lacombe, Maxime Dauplaise et madame Annie Champagne à la formation sur les mariages civils donnée par la Fédération québécoise des municipalités et accepte d'en payer tous les frais inhérents.

COMITÉS DE LA MUNICIPALITÉ

19-04-10

Considérant qu'il y a lieu de procéder à des modifications concernant les délégués sur certains comités; il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la mise à jour à la liste des responsables des comités reproduite aux pages suivantes de ce procès-verbal. Il est également résolu d'appuyer moralement le comité de Protection des habitats fauniques des îles de Sainte-Anne-de-Sorel.

FÊTE FAMILIALE DU GRAND NETTOYAGE DE LA BERGE

20-04-10

Considérant que la conseillère Myriam Cournoyer a déposé un projet d'une activité familiale festive autour d'une grande corvée de nettoyage de la berge au quai fédéral; considérant que cet événement est une belle opportunité d'augmenter le sentiment d'appartenance et sensibilisera les citoyens à l'environnement; il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la tenue de la fête le 12 juin 2010 et d'accepter de fournir un conteneur à déchets et à recyclage pour l'activité. Il est également résolu de déléguer madame Myriam Cournoyer à titre de responsable de l'activité qui sera publiée dans le journal Le Phare.

DÉPÔT DU RAPPORT D'INSPECTION DU QUAI FÉDÉRAL

21-04-10

Considérant le mandat confié à la firme d'ingénieurs Teknika-HBA pour soumettre un rapport d'inspection du quai fédéral situé au village; il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le dépôt du rapport de la firme Teknika-HBA.

- 22-04-10 MARQUAGE ET LIGNAGE DE RUES
- Considérant qu'il y a lieu comme à chaque année de procéder au marquage et au lignage des rues de la municipalité; il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'octroyer le mandat à Dura-Lignes inc. au montant de 8 200\$ plus taxes.
- 23-04-10 APPEL D'OFFRES DU PAVAGE ANNUEL
- Considérant qu'il y a lieu de demander des soumissions par voie d'invitation pour le pavage annuel; il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à un appel d'offres par invitation auprès des entreprises Sintra et Danis Construction pour la pulvérisation, et le resurfaçage de la rue Saint-Michel. Il est également résolu de demander une soumission pour la pose de pavage sur diverses rues.
- 24-04-10 SCELLEMENT DE FISSURES D'ASPHALTE
- Considérant qu'il y a lieu de procéder à l'entretien annuel de certaines infrastructures afin d'en prolonger leur durée de vie; il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mandater la firme Scellement de fissures d'asphalte inc. pour effectuer le scellement des fissures sur les rues Paul et de la Rive pour 1000 mètres au coût de 3,55\$ le mètre.
- 25-04-10 RÉFECTION DE TOITURES
- Considérant qu'il y a lieu de procéder à la réfection de la toiture des bâtiments du parc des jeux d'eau et du garage; il est proposé par Gilles Vigneault, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de confier le mandat à Toitures STAM au coût de 12 380\$ plus taxes.
- 26-04-10 BOUÉES DE SIGNALISATION NAUTIQUE
- Considérant que la municipalité a procédé à l'achat de bouées qui seront installées prochainement pour une signalisation nautique adéquate dans les différents chenaux; considérant que la visibilité des bouées sera grandement supérieure si elles sont munies d'une lanterne; considérant que la somme de 5 505\$ reçue d'Hydro-Québec via le programme « *Mieux Consommer* » pourrait être transférée pour l'achat de lanternes; considérant qu'il y a lieu de se procurer de la chaîne (1/2 pouce) et des manilles (5/8 pouce) pour l'installation des bouées; considérant que Pêches et Océans Canada/Garde côtière canadienne offre de vendre à la municipalité la chaîne et les manilles au prix coûtant; il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à l'achat de 500 pieds linéaires de chaîne 1/2 pouce au coût de 1,92\$ le pied et 30 manilles 5/8 pouce à 8\$ chacune auprès de Pêches et Océans Canada/ Garde côtière canadienne, et prendre le montant net de la dépense dans le surplus accumulé.
- Il est également résolu de procéder à l'achat de 15 lanternes solaires marines, modèle Carmanah 601, chez Go Deep International Inc. au coût de 6 348,30\$, qui seront payées à même le montant de 5 505\$ reçu de Hydro-Québec et à même le surplus accumulé pour le solde de 541\$.

HYDRO-QUÉBEC PROGRAMME MIEUX CONSOMMER

27-04-10

Considérant que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel a accepté de collaborer avec Hydro-Québec dans le cadre du programme « Soutien aux réalisations locales – diagnostic résidentiel *Mieux consommer* »; considérant que la municipalité avait soumis initialement le projet de « construction d'une glissade hivernale »; considérant que ce projet avait été préconisé à l'époque suivant une décision du Ministère des Transports du Québec d'interdire la glissade hivernale à l'entrée du pont de Sorel-Tracy; considérant que le M.T.Q. a révisé sa décision et permet encore la glissade; considérant que le conseil municipal juge plus approprié de changer de projet et de le remplacer par la fourniture et l'installation de bouées avec lanternes solaires indiquant les limites de vitesse dans les chenaux de la municipalité; considérant que la participation d'Hydro-Québec permettra l'ajout de lanternes à DEL sur ces bouées; en conséquence il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de demander à Hydro-Québec de changer le projet de glissade hivernale par le projet de fourniture et installation de bouées avec lanternes solaires indiquant les limites de vitesse dans les chenaux de la municipalité. Il est également résolu que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel autorise monsieur Maxime Dauplaise, directeur général, ou le maire, monsieur Pierre Lacombe à titre de substitut, à signer pour et au nom de la municipalité tout document et/ou formulaire donnant effet à la présente résolution, et que la municipalité soit autorisée à affecter le versement d'Hydro-Québec au nouveau projet.

MISE EN VENTE DU TRACTEUR WHITE 230

28-04-10

Considérant qu'il y aurait lieu de remettre en vente pour une deuxième fois notre tracteur usagé qui est présentement remis; il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à une annonce sur internet au montant de 7 000\$ négociable.

POLITIQUE DE LOCATION DES TERRAINS SPORTIFS

29-04-10

Considérant qu'il y a lieu de modifier les tarifs de location pour les installations sportives de la municipalité; il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de majorer à la hausse les tarifs 2008 de 5\$. Ladite politique de location est reproduite aux pages suivantes de ce procès-verbal.

MANDAT, CONCEPTION DE PLANS ET DEVIS

30-04-10

Considérant qu'il y a lieu de faire préparer des plans et devis pour l'agrandissement du bureau municipal; il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de confier le mandat de préparer des plans et devis et de faire la surveillance pour l'addition d'un bureau du maire au bureau municipal à Renald Desrosiers, architecte, selon son offre du 23 mars 2010.

AVIS DE MOTION ET ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NO 446-2010 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO 436-2009 CONCERNANT LE ZONAGE

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Gilles Vigneault afin de présenter un règlement avec dispense de lecture modifiant le règlement no 436-2009 concernant le zonage.

31-04-10

Les membres du conseil déclarent avoir lu le projet de règlement et renoncent à sa lecture.

Il est proposé par Gilles Vigneault, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le premier projet de règlement no 446-2010 modifiant le règlement no 436-2009 concernant le zonage et plus spécifiquement concernant les marges arrières et latérales des bâtiments situés près d'un cours d'eau. Ledit projet de règlement est reproduit aux pages suivantes.

AVIS DE MOTION ET ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NO 447-2010 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO 436-2009 CONCERNANT LE ZONAGE

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Gilles Vigneault afin de présenter un règlement avec dispense de lecture modifiant le règlement no 436-2009 concernant le zonage.

32-04-10

Les membres du conseil déclarent avoir lu le projet de règlement et renoncent à sa lecture.

Il est proposé par Gilles Vigneault, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le premier projet de règlement no 447-2010 modifiant le règlement no 436-2009 concernant le zonage et plus spécifiquement concernant différentes modifications pour en faciliter l'application. Ledit projet de règlement est reproduit aux pages suivantes.

AUTRES AFFAIRES
S.A.B.L.

33-04-10

Suite à la demande la Société d'aménagement de la Baie Lavallière inc. pour obtenir des passes de stationnement additionnelles de la rampe de mise à l'eau pour la clientèle du camping du Chenal-du-Moine; il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents de donner dix passes additionnelles pour un total de vingt passes de stationnement uniquement du côté du camping.

AUTRES AFFAIRES
ÉCOMONDE

34-04-10

Considérant que le projet Écomonde aura des retombées sur la vitalité touristique de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel par l'apport d'un nouvel achalandage et d'infrastructures d'accueil pour la biosphère du lac Saint-Pierre; considérant qu'Écomonde fera la promotion des activités disponibles sur le territoire de la biosphère du lac Saint-Pierre; considérant qu'Écomonde offrira des équipements culturels et de loisirs de haut niveau afin d'améliorer la qualité de vie aux citoyens de notre municipalité; considérant l'aspect novateur, écologique et rassembleur du projet permettant de développer davantage notre potentiel économique et touristique; il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de Sainte-Anne-de-Sorel d'appuyer le projet Écomonde qui contribuera à l'essor d'activités actuelles et futures dans notre région, d'offrir notre pleine collaboration et d'agir à titre de facilitateur dans des

initiatives associées à la promotion, à la signalisation et à la forfaitisation des activités touristiques sur le territoire.

AUTRES AFFAIRES

FÉLICITATIONS À MONSIEUR PIERRE GIRARD

35-04-10

Il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire parvenir une lettre de félicitations à l'artiste et citoyen de Sainte-Anne-de-Sorel, monsieur Pierre Girard, et de souligner de façon particulière la réalisation de son timbre poste sur la faune en l'invitant le 3 mai prochain lors du prochain conseil à signer le livre d'or.

QUESTIONS DU PUBLIC

- Robert Ethier : contrôle des moustiques.
- Jean-Pierre Cournoyer : modification règlementaire.
- Charles Letendre : dérogation mineure rue Paul.
- Valéri Trudeau : comité faunique.
- Jacques Joyal : entrée charretière en demi-lune; permis pour un deuxième gazébo.
- Danielle Ouellette : mandat de l'inspecteur Anne Beauchemin.
- Denis Proulx : achat de bouées, silencieux extérieur des embarcations à contrôler; fête familiale du grand nettoyage de la berge.
- Jules Goulet : dix passes supplémentaires pour la S.A.B.L.; Écomonde.
- Laurent Latraverse : item 20 à l'ordre du jour : agrandissement du bâtiment pour un bureau du maire.
- Pascale Lavallée : contrôle biologique des maringouins.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

36-04-10

Tous les sujets étant traités, il est proposé par Gilles Vigneault, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever la séance à 21h20.

Pierre Lacombe, maire

Maxime Dauplaise, directeur gén.
et secrétaire-trésorier

A la séance ordinaire du conseil municipal tenue lundi le 3 mai 2010 à 20h00 à la salle du conseil, 1685 chemin du Chenal-du-Moine, sont présents:

Pierre Lacombe, maire
Annie Champagne
Denis Cournoyer
Myriam Cournoyer
Guy Lambert
Steve Pinard
Gilles Vigneault, conseillers
Maxime Dauplaise, secrétaire-trésorier

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le maire déclare la séance ouverte. Vingt personnes assistent à la séance. Un moment de réflexion est observé.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

01-05-10

Il est proposé par Annie Champagne, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour avec des ajouts à l'item Autres Affaires :

- a) demande d'intervention dans un cours d'eau de comté
- b) festival country
- c) avis de motion règlement no 448-2010 modifiant le règlement de zonage no 436-2010

ADOPTION DES DÉLIBÉRATIONS PRÉCÉDENTES

02-05-10

Il est proposé par Gilles Vigneault, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 avril 2010 tel que présenté.

CORRESPONDANCE DÉCISION

03-05-10

-Journal La Voix: publicité bottin régional.

Considérant l'offre du journal La Voix de réserver une parution dans le prochain bottin régional; il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Annie Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ne pas donner suite.

04-05-10

-CRE Montérégie: adhésion.

Considérant l'offre de renouvellement de notre adhésion au Conseil régional de l'environnement de la Montérégie pour la prochaine année; il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ne pas donner suite.

05-05-10

-C.J.S.O.: promotion 65^e anniversaire et festival country Sainte-Anne-de-Sorel.

Il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ne pas donner suite à la demande d'achat d'une promotion publicitaire dans le cadre du 65^e anniversaire de la station mais de prendre une publicité de 9 messages de 15 secondes au coût de 175\$ plus taxes pour le festival country de Sainte-Anne-de-Sorel.

06-05-10

-Ass. des personnes handicapées de Sorel-Tracy inc. : campagne de levée de fonds.

Considérant la campagne de levée de fonds organisée pour venir en aide aux personnes handicapées physiques et sensorielles de la région; il est proposé par Gilles Vigneault, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers d'acheter deux billets au coût de 15\$ chacun pour le souper bénéfique du 2 juin prochain.

07-05-10

-Monsieur Martin Lajeunesse, président de la Corporation nationale du Bas-Richelieu: aide financière.

Le président de la Corporation de la fête nationale du Bas-Richelieu avise la municipalité que la Corporation aimerait cette année organiser quelques activités à Sainte-Anne-de-Sorel dans le cadre de la Saint-Jean et demande notre collaboration en ce sens. Il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter de verser à la Corporation de la fête nationale du Bas-Richelieu une somme de 1000\$ comme aide financière 2010 et d'autoriser également la tenue de la conférence de presse prévue pour jeudi le 27 mai prochain dans la salle du conseil de notre municipalité. Le 24 juin prochain, les automobilistes pourront décorer leur véhicule aux alentours de l'église et débiter le défilé de la Saint-Jean sur le chemin du Chenal-du-Moine en direction ouest vers le boulevard Fiset.

08-05-10

-Madame Anne Beauchemin, inspecteur : demande de modification de l'horaire de travail.

Considérant que l'inspecteur municipale, madame Anne Beauchemin, a demandé une modification de son horaire de travail; considérant que la convention collective prévoit que « Les salariés du secrétariat » ont un horaire de travail de 32,5 heures de travail par semaine de 9h à 12h et de 13h à 16h30; considérant que la convention collective prévoit que l'inspecteur municipal a un horaire de travail de 35 heures par semaine de 9h à 12h et de 13h à 17h; considérant qu'en règle générale dans les municipalités, le poste d'inspecteur en bâtiment fait partie du personnel de bureau ou du groupe des « cols blancs »; considérant qu'il y a une anomalie à corriger de façon définitive, puisque l'inspecteur municipal en bâtiment devrait avoir le même horaire régulier que tous les autres employés du secrétariat; considérant que lors d'une correspondance du 9 avril 2010, l'inspecteur municipale, Anne Beauchemin, a accepté l'idée de réduire ses heures de travail afin qu'elles soient conformes à l'horaire de travail des autres employés municipaux en demandant par ailleurs que la convention collective ne soit pas modifiée; considérant l'intérêt pour toutes les parties de modifier la convention collective pour corriger une anomalie de façon définitive; considérant que l'inspecteur municipale et le directeur général reconnaissent tous les deux que le besoin véritable de la municipalité est de 32,5 heures par semaine et non pas 35 heures; il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la demande de modification d'horaire de l'inspecteur municipale, Anne Beauchemin, soit acceptée et réglée dans le cadre d'une lettre d'entente qui modifie l'article 11.01 de la convention collective afin que le poste d'inspecteur municipal ait dorénavant l'horaire régulier des salariés du secrétariat.

09-05-10

-Monsieur Marc Mineau, directeur général du Biophare : contribution à la campagne de parrainage du projet « Sur la piste des mammifères ». Considérant l'offre de participer encore cette année au parrainage du projet « Sur la piste des mammifères » organisé conjointement par la Commission scolaire de Sorel-Tracy et le Biophare; considérant que ce projet permet à plus de 125 enfants de Sainte-Anne-de-Sorel de participer à un atelier scientifique et un

atelier de créativité leur permettant de mieux connaître le milieu dans lequel ils vivent; il est proposé par Annie Champagne, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de contribuer financièrement en acceptant de « parrainer » 10 élèves au coût de 10\$ chacun.

10-05-10

-Madame Elizabeth Joyal, directrice adjointe E.S.F.L. : demande d'appui financier gala « reconnaissance de fin d'année ».

Suite à la demande d'aide financière de la direction de l'École secondaire Fernand-Lefebvre pour la tenue du gala de reconnaissance de fin d'année scolaire; il est proposé par Gilles Vigneault, appuyé par Steve Pinard et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ne pas donner suite à la demande.

11-05-10

-Monsieur Réal Picard du 14 rue Milette : déplacement d'une boîte de Postes Canada.

Considérant la demande de monsieur Réal Picard de voir au déplacement de la boîte postale située au coin des rues du Quai et Milette et ainsi améliorer la vision lors de l'arrêt à cette intersection; il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'envoyer une lettre à Postes Canada demandant le déplacement de la boîte postale.

12-05-10

-Monsieur Pierre Pélouquin du 366 rue de la Rive : projet « Bien vivre avec nos agriculteurs ».

Suite à la correspondance de monsieur Pierre Pélouquin demandant au conseil municipal de transmettre auprès des citoyens de la municipalité les renseignements concernant le domaine agricole et les règlements à cet effet qui doivent être observés; il est proposé par Gilles Vigneault, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le dépôt du document pour analyse.

13-05-10

-Légion canadienne, filiale 117 Sorel-Tracy : tournoi de golf.

Considérant l'offre de participation au tournoi de golf organisé par la Légion canadienne pour ramasser des fonds; il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents de laisser libre choix à chacun des membres du conseil d'y participer personnellement à ses frais.

14-05-10

-Chevaliers de Colomb : tournoi de golf.

Considérant l'offre de participation au tournoi de golf des Chevaliers de Colomb; il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de laisser libre choix à chacun des membres du conseil d'y participer personnellement à ses frais.

15-05-10

-Monsieur Gérald Tremblay : demande de modification du site du festival country.

Suite à la demande de monsieur Gérald Tremblay à l'effet de modifier l'emplacement du grand chapiteau et des autres services sur le terrain de la municipalité lors de la 2^e édition du festival country; il est proposé par Gilles Vigneault, appuyé par Steve Pinard et résolu à l'unanimité d'accepter la nouvelle configuration du site du festival country de Sainte-Anne-de-Sorel.

16-05-10

-Golf Les Patriotes : tournoi de golf des élus municipaux.

Considérant l'offre de participation au tournoi de golf des élus municipaux de la MRC de Pierre-De Saurel; il est proposé par Annie Champagne, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de laisser libre choix à chacun d'y participer personnellement à ses frais.

17-05-10

**-Nature Action et MRC de Pierre-De Saurel : appui au projet
« Mise en œuvre du plan de conservation et de mise en valeur
des boisés de la MRC de Pierre-De Saurel – Phase 1 ».**

Considérant le plan de conservation et de mise en valeur des boisés de la MRC de Pierre-De Saurel rédigé par l'organisme Nature-Action Québec inc.;

considérant les objectifs de ce plan, soit :

- le maintien de l'intégrité écologique des boisés (dont la biodiversité);
- le maintien des fonctions écologiques des boisés;
- la préservation de la connectivité entre les boisés;
- la préservation du caractère « naturel » des paysages;
- la valorisation de pratiques forestières accroissant la valeur socio-économique des boisés;

considérant que la MRC de Pierre-De Saurel a mandaté Nature-Action Québec afin de rédiger une demande d'aide financière dans le cadre du Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier (PMVRMF)-Volet II exercice 2010-2011;

considérant que cette demande d'aide financière a pour objet la première phase de mise en œuvre de certaines parties de ce Plan de conservation et de mise en valeur des boisés de la MRC;

considérant que les parties à mettre en œuvre sont identifiées en fonction de leur importance pour les milieux sensibles et que les activités prévues sont décrites sommairement dans la fiche résumée présentée par Nature-Action Québec inc.;

en conséquence, il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Steve Pinard et résolu à l'unanimité des conseillers présents de :

- appuyer la première phase du projet de mise en œuvre du plan de conservation et de mise en valeur des boisés de la MRC de Pierre-De Saurel;
- diffuser la tenue des ateliers de foresterie durable et un article faisant la promotion des programmes d'aide pour les propriétaires privés (mise en valeur des forêts privées, haies brise-vent, etc.) sur son site web et/ou dans ses bulletins d'information citoyens (contribution nature évaluée à 100\$);
- envoyer un représentant à une rencontre de consultation dans le cadre de l'analyse de la mise en place potentielle d'un fonds vert et d'incitatifs pour la protection et la mise en valeur des boisés (contribution nature évaluée à 150\$).

CORRESPONDANCE AUX ARCHIVES

18-05-10

Il est proposé par Annie Champagne, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser la correspondance aux archives de la municipalité.

ADOPTION DU RAPPORT DES DÉPENSES ET AUTORISATION DE PAIEMENT

19-05-10

Considérant le dépôt du rapport des dépenses en date du 3 mai 2010; considérant que la liste comprend les dépenses autorisées par le conseil ou par un fonctionnaire autorisé en vertu du règlement de délégation no 363-2003; il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ratifier les paiements effectués et d'approuver les comptes à payer durant la période comprise entre le 5 avril et le 3 mai 2010 apparaissant sur la liste soumise par le secrétaire-trésorier, et d'autoriser le secrétaire-trésorier à émettre les chèques nécessaires pour en effectuer le paiement.

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME
ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 20 AVRIL
2010

20-05-10

Considérant qu'une séance du comité consultatif d'urbanisme s'est tenue le 20 avril 2010 et que le conseil a pris connaissance des recommandations; il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Annie Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le dépôt du procès-verbal.

DÉPÔT DES ÉTATS COMPARATIFS DE REVENUS ET DÉPENSES

21-05-10

Il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Annie Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le dépôt des états financiers comparatifs des revenus et dépenses de la municipalité au 31 mars 2010 transmis au conseil selon la loi et de verser ledit rapport aux archives de la municipalité.

R.A.E. RICHELIEU/SAINT-LAURENT : DÉPÔT DES ÉTATS
FINANCIERS 2009

22-05-10

Il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Steve Pinard et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le dépôt des états financiers de la Régie d'assainissement des eaux Richelieu/Saint-Laurent et de les verser aux archives de la municipalité.

R.I.A.R.Y. : DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS 2009

23-05-10

Il est proposé par Gilles Vigneault, appuyé par Steve Pinard et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le dépôt des états financiers de la Régie Intermunicipale d'aqueduc Richelieu-Yamaska et de les verser aux archives de la municipalité.

APPEL D'OFFRES POUR PAVAGE ANNUEL

24-05-10

Considérant que la municipalité a procédé à une demande de soumissions par voie d'invitation pour le pavage annuel et a reçu deux soumissions conformes, soit une de Sintra Inc. et une autre de Danis Construction; il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Annie Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents de retenir les services du plus bas soumissionnaire conforme, Sintra Inc., pour la pulvérisation, la mise en forme et la compaction ainsi que la pose d'un enrobé bitumineux sur la rue Saint-Michel, et pour la pose de béton bitumineux et bitume d'amorçage sur diverses rues.

INVENTAIRE DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE ET
PLAN DE RÉDUCTION : PROGRAMME « CLIMAT
MUNICIPALITÉS » DU MDDEP

25-05-10

Considérant l'existence du programme « Climat Municipalités » du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs qui subventionne à 90% les municipalités pour qu'elles se dotent d'un inventaire de leurs émissions de G.E.S. et d'un plan d'action pour les réduire; considérant que la municipalité a reçu des propositions « clé en main » des firmes Dessau, SNC-Lavallin environnement et Enviro-Accès pour permettre à la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel de se doter d'un inventaire de ses émissions de G.E.S. et d'élaborer un plan d'action pour les réduire; considérant que la municipalité n'a pas à court terme le budget et les ressources humaines nécessaires pour la préparation de ce plan et en assurer son suivi; il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ne pas donner suite.

DROITS RELATIFS À LA CÉLÉBRATION D'UN MARIAGE OU D'UNE UNION CIVILE

26-05-10

Considérant que le Ministère de la Justice du Québec a modifié les droits relatifs à la célébration d'un mariage ou d'une union civile; considérant que l'article 1 de notre règlement 378-2004 nous autorise à modifier la grille tarifaire par résolution; il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter les nouveaux tarifs à compter du 1^{er} mai 2010 de : 250\$ plus les taxes applicables comme droit exigible pour la célébration d'un mariage ou d'une union civile à la mairie, et de 333\$ plus les taxes applicables pour la célébration d'un mariage ou d'une union civile célébrés à l'extérieur de la mairie et à l'intérieur des limites municipales.

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2009; SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN SÉCURITÉ INCENDIE

Considérant le manque de documents, cet item est reporté à une séance ultérieure.

CONTRAT DE REMPLACEMENT DES VOITURES DU MÉTRO DE MONTRÉAL

27-05-10

Considérant que le consortium Bombardier/Alstom est le seul à avoir répondu à l'appel d'offres de la Société de transport de Montréal sur le remplacement des voitures du métro de Montréal; considérant que le consortium a rencontré toutes les exigences de cet appel d'offres incluant l'exigence de 60% de contenu canadien; considérant que ce contrat soutiendra près de 12 000 emplois-année dans toutes les régions du Québec et particulièrement dans la Montérégie; considérant que le consortium fera équipe avec son réseau de fournisseurs établi de longue date à travers tout le Québec; considérant qu'il est urgent de débiter la réalisation de ces nouvelles voitures qui remplaceront la plus vieille flotte de voitures de métro au monde; considérant que le consortium a une connaissance approfondie des exigences techniques et est prêt à débiter le travail immédiatement pour livrer les voitures dans les délais requis; considérant que le consortium cumule plus de 50 ans d'expérience dans le domaine du métro sur pneus; il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que le conseil municipal de Sainte-Anne-de-Sorel demande au gouvernement du Québec de s'assurer que soit rapidement accordé le contrat de remplacement des voitures du métro de Montréal au consortium Bombardier/Alstom et que débute tout aussi rapidement la construction desdites voitures de façon à bien desservir les usagers du métro et à protéger les retombées économiques dans la région de Sorel-Tracy.

FINANCEMENT DE LA COLLECTE SÉLECTIVE MUNICIPALE ET FUTURE POLITIQUE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

28-05-10

Attendu que les municipalités et MRC du Québec sont responsables de la mise en œuvre de la Politique de gestion des matières résiduelles et des services de collecte sélective municipale sur leur territoire; attendu que le volume des matières résiduelles à traiter et à valoriser a doublé, passant de 7 millions de tonnes en 1994 à plus de 14 millions de tonnes en 2008; attendu que les municipalités et les MRC du Québec ont investi plus de 5 G\$ dans la gestion des matières résiduelles, dont plus de 1 G\$ en valorisation des matières secondaires depuis 10 ans; attendu que le régime établi par le gouvernement du Québec pour compenser les municipalités et les

MRC pour les services de collecte sélective municipale n'a remboursé au mieux que 35% des coûts réels engagés par celles-ci pour les années 2007, 2008 et 2009; attendu que le gouvernement du Québec s'était engagé à compenser à 100% les coûts des municipalités et des MRC pour les services de collecte sélective, et ce, dès 2010, tel que convenu dans le cadre de l'Entente de partenariat fiscal et financier avec les municipalités; attendu que la nouvelle politique de gestion des matières résiduelles proposée par le gouvernement du Québec hausse les objectifs de récupération et de valorisation à atteindre et élargir les responsabilités des municipalités aux institutions, commerces et industries ainsi qu'aux résidus de construction, rénovation et démolition; attendu que le projet de loi no 88, qui établit les mécanismes de financement en soutien à la future politique, ne reconnaît pas l'ensemble des coûts réels assumés par les municipalités pour les services de valorisation et de collecte sélective dispensés par celles-ci, et qu'en conséquence elles ne recevront jamais une véritable compensation à 100%; attendu que le projet de loi no 88, en plus de ne pas reconnaître l'ensemble des coûts assumés par les municipalités, reporte à 2015 l'atteinte d'une pleine compensation pour les municipalités, en contradiction avec l'engagement gouvernemental inscrit dans l'Entente de partenariat fiscal et financier; attendu que, dans le cadre du projet de loi no 88, les journaux n'auront pas à compenser monétairement les municipalités et les MRC au même titre que les autres matières mises en marché, en contradiction avec les principes d'utilisateur et de pollueur/payeur; il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les municipalités et les MRC refusent que leurs citoyens et citoyennes paient, par l'intermédiaire de leurs taxes foncières, pour subventionner les entreprises qui bénéficient des services municipaux de collecte sélective pour valoriser les produits qu'ils mettent en marché; que le gouvernement du Québec respecte l'engagement pris de compenser les municipalités à 100% des coûts réels engagés par celles-ci pour les services de collecte sélective municipale dès 2010, tel que convenu dans le cadre de l'Entente de partenariat fiscal et financier signé avec les municipalités. Que cette résolution soit acheminée à monsieur Jean Charest, premier ministre du Québec, madame Line Beauchamp, ministre du Développement Durable, de l'Environnement et des Parcs, monsieur Laurent Lessard, ministre des Affaires Municipales, des Régions et de l'Occupation du Territoire, madame Pauline Marois, chef de l'opposition officielle à l'Assemblée nationale, monsieur Scott McKay, porte-parole de l'opposition officielle en matière d'environnement et de développement durable, monsieur André Villeneuve, porte-parole de l'opposition officielle en matière d'affaires municipales, monsieur Bernard Généreux, président de la Fédération Québécoise des Municipalités, et monsieur Sylvain Simard, député de Richelieu.

MAIRE SUPPLÉANT

29-05-10

Considérant qu'il y a lieu de procéder à la nomination du maire suppléant pour les prochains mois; il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents de nommer madame Annie Champagne pour les prochains trois mois.

ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NO 446-2010 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO 436-2009 CONCERNANT LE ZONAGE

30-05-10

Les membres du conseil déclarent avoir lu le projet de règlement et renoncent à sa lecture.

Il est proposé par Gilles Vigneault, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le second projet de

règlement no 446-2010 modifiant le règlement no 436-2009 concernant le zonage et plus spécifiquement concernant les marges arrières et latérales des bâtiments situés près d'un cours d'eau. Ledit projet de règlement est reproduit aux pages suivantes.

ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NO 447-2010
MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO 436-2009 CONCERNANT LE
ZONAGE

31-05-10

Les membres du conseil déclarent avoir lu le projet de règlement et renoncent à sa lecture.

Il est proposé par Gilles Vigneault, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le second projet de règlement no 447-2010 modifiant le règlement no 436-2009 concernant le zonage et plus spécifiquement concernant différentes modifications pour en faciliter l'application. Ledit projet de règlement est reproduit aux pages suivantes.

AUTRES AFFAIRES
DEMANDE D'INTERVENTION DANS UN COURS D'EAU DE
COMTÉ

32-05-10

Suite à la demande d'intervention présentée par la Ferme Jean-Marie Paul et fils pour que des travaux de nettoyage du cours d'eau du Marais à Yamaska soient effectués; il est proposé par Gilles Vigneault, appuyé par Annie Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'appuyer la demande d'intervention dans ce cours d'eau de comté qui dessert également les citoyens de Sainte-Anne-de-Sorel et d'acheminer cette résolution d'appui à la MRC de Pierre-De Saurel pour que celle-ci effectue les travaux.

AUTRES AFFAIRES
FESTIVAL COUNTRY

33-05-10

Considérant que le conseil municipal a autorisé en vertu de la résolution no 08-07-09 la tenue du festival country 2010, 2011 et 2012 sur les propriétés municipales; considérant que la municipalité ne peut prêter à titre gratuit ses propriétés pour un tel événement; considérant que la municipalité se doit de conclure une entente locative avec le promoteur; il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de préparer un contrat de location mentionnant les obligations du locataire, et le coût de location pour le terrain et les installations au montant de 500\$ plus taxes. En contrepartie, la municipalité procédera à l'achat d'une publicité auprès de la radio locale CJSO pour une valeur égale.

AUTRES AFFAIRES
AVIS DE MOTION RÈGLEMENT NO 448-2010 MODIFIANT LE
RÈGLEMENT DE ZONAGE NO 436-2010

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Guy Lambert pour présenter un règlement no 448-2010, avec dispense de lecture, modifiant le règlement de zonage no 436-2010.

QUESTIONS DU PUBLIC

- M. Gaétan Joyal : modifications au règlement de zonage.
- Danielle Ouellette : heures des réunions du conseil manquantes sur le site internet.
- M. Gilles Mandeville : nettoyage de la berge.

- Jean-Pierre Cournoyer : informations règlement no 446-2010 et 447-2010 modifiant le zonage.
- Georges Dutil : projet des éoliennes, matières résiduelles.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

34-05-10

Tous les sujets étant traités, il est proposé par Gilles Vigneault, appuyé par Steve Pinard et résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever la séance à 20h45.

Pierre Lacombe, maire

Maxime Dauplaise, directeur gén.
et secrétaire-trésorier

A la séance extraordinaire du conseil municipal tenue lundi le 10 mai 2010 à 18h00 à la salle du conseil, 1685 chemin du Chenal-du-Moine, sont présents:

Pierre Lacombe, maire
Annie Champagne
Myriam Cournoyer
Guy Lambert
Steve Pinard
Gilles Vigneault, conseillers
Maxime Dauplaise, secrétaire-trésorier

Arrivé lors de la séance: Denis Cournoyer

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Un moment de réflexion est observé et la séance est déclarée ouverte. Aucune personne n'assiste à la séance.

La séance extraordinaire a été convoquée par le secrétaire-trésorier à la demande du maire et l'avis de convocation a été envoyé aux membres du conseil le 7 mai 2010.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

35-05-10

Il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1-Moment de réflexion
- 2-Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3-Plania, dézonage
- 4-Aqueduc chemin du Chenal-du-Moine
- 5-Égout Île d'Embaras
- 6-Avis de motion règlement d'emprunt Île d'Embaras
- 7-Questions du public
- 8-Levée de l'assemblée

PLANIA : DÉZONAGE

36-05-10

Considérant qu'il y a lieu de mandater une firme pour préparer et présenter les demandes nécessaires auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec; il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mandater la firme Plania pour préparer un plan d'aménagement du site et présenter une demande afin d'obtenir les permissions de développement domiciliaire pour les lots situés à l'extrémité des rues Paul et Marie-Didace ainsi qu'une partie des lots 170-p et 171-p, en raison d'accentuer la construction domiciliaire dans la municipalité. Il est également résolu d'intégrer les parties de lots de monsieur Ghassan Bou Assi pour les lots 162-p, 165-p et 165-A-p. Il est de plus résolu d'octroyer un budget de 15 000\$ pour ce mandat et de prendre le montant à même le surplus accumulé.

A 18h10, le conseiller Denis Cournoyer arrive et prend part aux délibérations.

AQUEDUC CHEMIN DU CHENAL-DU-MOINE

37-05-10

Considérant que la municipalité doit procéder par un appel d'offres pour faire préparer des plans et devis pour la réfection du réseau d'aqueduc sur le chemin du Chenal-du-Moine; il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire publier un appel d'offres pour mandater une firme d'ingénieurs-conseils à cet effet. Il est également résolu de former un comité de sélection d'au moins trois personnes pour l'étude des soumissions de ces services professionnels, soit messieurs Renald Desrosiers, Yvon Descheneaux, Renald Latraverse ainsi que le directeur général, Maxime Dauplaise, et d'accepter la grille d'évaluation reproduite aux pages suivantes de ce procès-verbal.

ÉGOUT ÎLE D'EMBARRAS

38-05-10

Considérant qu'il y a lieu de construire un réseau d'égout sous-pression ainsi qu'un prolongement de la conduite d'aqueduc pour les habitations du chemin de l'Île-d'Embarras; considérant que ce projet est prioritaire afin de rendre conformes les installations sanitaires de ces résidences permanentes; considérant que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel s'engage à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continus du projet; il est proposé par Annie Champagne, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le directeur général de la municipalité, monsieur Maxime Dauplaise, à signer les documents relatifs à une demande de subvention dans le cadre de ce projet et de mandater également la firme Dessau à déposer cette demande de subvention au Programme d'Infrastructures Québec-Municipalités (P.I.Q.M.) en notre nom.

AVIS DE MOTION RÈGLEMENT D'EMPRUNT ÎLE D'EMBARRAS

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Annie Champagne afin de présenter à une séance subséquente un règlement d'emprunt pour la construction d'un réseau d'égout sous-pression ainsi que le prolongement de la conduite d'aqueduc sur le chemin de l'Île-d'Embarras.

QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

39-05-10

Tous les sujets étant traités, la séance extraordinaire est levée à 19h00 sur la proposition de Gilles Vigneault, appuyée par Denis Cournoyer et résolue à l'unanimité des conseillers présents.

Pierre Lacombe, maire

Maxime Dauplaise, directeur gén.
et secrétaire-trésorier

A la séance extraordinaire du conseil municipal tenue jeudi le 27 mai 2010 à 19h00 à la salle du conseil, 1685 chemin du Chenal-du-Moine, sont présents:

Pierre Lacombe, maire
Annie Champagne
Denis Cournoyer
Myriam Cournoyer
Guy Lambert
Steve Pinard
Gilles Vigneault, conseillers
Maxime Dauplaise, secrétaire-trésorier

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Un moment de réflexion est observé et la séance est déclarée ouverte. Aucune personne n'assiste à la séance.

Les membres du conseil étant tous présents, ils renoncent à l'avis de convocation.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

40-05-10

Il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Annie Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1-Moment de réflexion
- 2-Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3-Postes Canada : livraison du courrier rural
- 4-Bureau du maire
- 5-Demande d'entrées d'eau
- 6-Questions du public
- 7-Levée de l'assemblée

POSTES CANADA : LIVRAISON DU COURRIER RURAL

41-05-10

Considérant que Postes Canada a procédé à une évaluation préventive de la sécurité de la livraison du courrier aux boîtes rurales à Sainte-Anne-de-Sorel; considérant que selon les résultats de cette évaluation, plusieurs boîtes rurales devront être déplacées; considérant les résolutions no 16-10-05 et no 26-04-08 de ce conseil qui demandaient à Postes Canada le remplacement des boîtes communautaires vertes par des nouvelles boîtes communautaires aux nouvelles normes; considérant que les boîtes aux lettres rurales sont problématiques lors des opérations de déneigement; considérant que plusieurs boîtes rurales devront être rapprochées du chemin, ce qui rendra la situation encore plus problématique en hiver; considérant que l'installation de boîtes communautaires à des endroits stratégiques sur le chemin du Chenal-du-Moine serait beaucoup plus sécuritaire; il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel accepte l'installation de boîtes communautaires sur le chemin du Chenal-du-Moine à partir des numéros civiques « 736 et 743 chemin du Chenal-du-Moine » en montant, ainsi que l'île d'Embarras et l'île aux Fantômes; et demande à Postes Canada de soumettre pour approbation le plan d'aménagement et de positionnement de ces nouvelles boîtes postales communautaires.

42-05-10

BUREAU DU MAIRE

Considérant qu'en vertu de la résolution no 30-04-10, le conseil municipal mandatait monsieur Renald Desrosiers pour la conception de plans et devis pour l'agrandissement du bureau municipal; considérant que cet agrandissement a pour but unique de faire un bureau pour le maire; considérant que selon les estimations de monsieur Desrosiers, les coûts reliés à l'ajout du bureau du maire se situe sous les 25 000\$; considérant la recommandation de monsieur Desrosiers, les travaux devraient être réalisés à l'heure par l'entrepreneur ayant construit le bureau actuel en 1995; considérant que la municipalité peut octroyer un contrat en deçà de 24 999\$ de gré à gré; il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'engager Construction Beaulieu et Bergeron inc. pour la réalisation de l'agrandissement du bureau municipal et que ces travaux soient réalisés en régie sous la supervision de monsieur Renald Desrosiers. Les travaux devront être réalisés en deçà de 24 999\$ et la somme maximale de 24 999\$ sera prise à même le surplus accumulé.

43-05-10

DEMANDE D'ENTRÉES D'EAU

Considérant la correspondance du 23 mai 2010 de monsieur Jean-Paul Milette demandant à la municipalité l'installation de deux entrées d'eau de 2 pouces; considérant que le règlement no 383-2005 stipule « *que pour toute entrée d'eau d'un diamètre supérieur à 1 pouce, la demande doit être autorisée par le conseil municipal et le coût facturé au **coût effectif** des travaux* »; considérant que le coût des travaux pour l'installation d'une entrée de 2 pouces de diamètre est évalué à 4083,70\$ chacune; considérant que tous les travaux effectués sur le réseau municipal doivent être exécutés par les employés municipaux et les sous-traitants de la municipalité; il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'informer monsieur Milette que le conseil municipal accepte l'installation de deux raccordements d'aqueduc de 2 pouces de diamètre sur la conduite municipale de 10 pouces conditionnellement à ce que les travaux soient effectués par les employés de la municipalité et le sous-traitant habituel pour l'excavation. Les travaux seront facturés selon les coûts réels des travaux. Il est également résolu d'exiger le dépôt d'un chèque visé correspondant aux coûts estimés des travaux soit de 8 167,40\$, avant de procéder à la commande du matériel. Suite à la réalisation des travaux, la municipalité procédera à l'ajustement final selon les coûts réels engendrés.

En ce qui concerne le deuxième volet de la correspondance de monsieur Milette, soit d'obtenir la permission de louer des espaces dans ses bâtiments à des fins autres que l'agriculture; le conseil municipal confirme les informations transmises par l'inspecteur municipale à l'effet que les règlements municipaux ne le permettent pas.

QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question.

44-05-10

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les sujets étant traités, la séance extraordinaire est levée à 20h00 sur la proposition de Gilles Vigneault, appuyée par Myriam Cournoyer et résolue à l'unanimité des conseillers présents.

Pierre Lacombe, maire

Maxime Dauplaise, directeur gén.
et secrétaire-trésorier

A la séance ordinaire du conseil municipal tenue lundi le 7 juin 2010 à 20h00 à la salle du conseil, 1685 chemin du Chenal-du-Moine, sont présents:

Pierre Lacombe, maire
Annie Champagne
Denis Cournoyer
Myriam Cournoyer
Guy Lambert
Steve Pinard
Gilles Vigneault, conseillers
Maxime Dauplaise, secrétaire-trésorier

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le maire déclare la séance ouverte. Vingt-deux personnes assistent à la séance. Un moment de réflexion est observé.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

01-06-10

Il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Steve Pinard et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTION DES DÉLIBÉRATIONS PRÉCÉDENTES

02-06-10

Il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 mai 2010 tel que présenté.

03-06-10

Il est proposé par Annie Champagne, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 10 mai 2010 tel que présenté.

04-06-10

Il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 27 mai 2010 tel que présenté.

CORRESPONDANCE DÉCISION

05-06-10

-Moisson Rive-Sud: tournoi de golf annuel.

Considérant l'offre de participation au tournoi de golf annuel de Moisson Rive-Sud, un organisme qui vient en aide à différents organismes communautaires de la Montérégie; il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ne pas donner suite.

06-06-10

-Fondation CHSLD du Bas-Richelieu: tournoi de golf annuel.

Considérant l'offre de participation au tournoi de golf annuel organisé au profit de la Fondation des CHSLD du Bas-Richelieu; il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ne pas donner suite.

07-06-10

-Ville de Saint-Joseph-de-Sorel et Club Lions : tournoi de golf annuel.

Il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ne pas donner suite à la demande de participation au tournoi de golf organisé par la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel en partenariat avec le Club Lions.

08-06-10

-Maison des greffés du Québec: défi-santé à vélo.

Considérant la campagne de levée de fonds organisée pour venir en aide à la Maison des Greffés du Québec; considérant que le résidant et conseiller, Denis Cournoyer, participera à cet événement en parcourant à vélo une distance de 310 kilomètres (Montréal-Québec); il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de donner une commandite de 100\$ à l'organisme pour ce défi.

09-06-10

-Célébration Fête nationale du Canada: demande de contribution.

Le comité organisateur de Célébration Fête Nationale du Canada Sorel-Tracy Inc. demande à la municipalité une contribution financière pour l'organisation de la Fête nationale du Canada qui se déroulera au parc Regard-sur-le-Fleuve le 1^{er} juillet prochain. Il est proposé par Gilles Vigneault, appuyé par Annie Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter de verser à Célébration Canada une somme de 500\$ comme aide financière 2010.

10-06-10

-Loisir et Sport Montérégie: adhésion.

Considérant la demande de renouvellement de notre adhésion à Loisir et Sport Montérégie pour la prochaine année 2010-2011; il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder au renouvellement de notre adhésion au montant de 50\$ plus taxes, et de déléguer le conseiller Denis Cournoyer comme représentant de la municipalité pouvant assister à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra le jeudi 17 juin prochain.

11-06-10

-Ville de Sorel-Tracy, sécurité incendie: correctifs demandés au bâtiment de la mairie. Considérant l'inspection de sécurité effectuée par le Service de la sécurité incendie le 29 mai dernier dans nos locaux; considérant que certains correctifs sont nécessaires afin de rendre conforme le bâtiment de la mairie; il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'apporter les quelques correctifs demandés.

12-06-10

-Association des chasseurs et pêcheurs de Sainte-Anne-de-Sorel : utilisation du terrain situé au quai de Sainte-Anne pour tournoi de pêche.

Suite à la demande de l'Association des chasseurs et pêcheurs de Sainte-Anne-de-Sorel pour l'utilisation du terrain de stationnement municipal du quai de Sainte-Anne lors d'un tournoi de pêche le 26 juin prochain organisé pour les jeunes; il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Annie Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents de donner l'autorisation à l'association d'utiliser le terrain municipal pour cette journée d'activités, en s'assurant toutefois du nettoyage des lieux à la fin de la journée.

13-06-10

-Fondation Hôtel-Dieu de Sorel: assemblée générale annuelle et campagne de financement « course Grandlit ».

Considérant la tenue de l'assemblée générale annuelle et l'invitation à y participer en tant que donateur; considérant l'organisation de la « course Grandlit » par la Fondation Hôtel-Dieu de Sorel dans le cadre d'une campagne de financement d'équipement médical d'ophtalmologie; il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Annie Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents de

ne pas donner suite à la demande de participation à l'assemblée annuelle et de laisser libre choix à chacun de participer à la « course Grandlit ».

14-06-10

-Les Journées de la culture : invitation à participer.

Suite à la correspondance nous invitant en tant que municipalité à organiser des activités pour les Journées de la culture qui se dérouleront les 24, 25 et 26 septembre prochain et à proclamer ces journées officiellement; il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'invitation et de proclamer les 24, 25 et 26 septembre 2010 « Journées de la culture » et de s'afficher ainsi. Il est également résolu de déléguer Annie Champagne pour représenter la municipalité sur le comité régional de la Politique culturelle.

15-06-10

-Monsieur Sylvain Simard, député de Richelieu: demande de subvention au Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal.

Considérant l'annonce d'une enveloppe budgétaire disponible dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal par notre député, monsieur Sylvain Simard; il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de voir à compléter le formulaire de demande de subvention à cet effet et d'en affecter le montant en partie pour la rénovation de la rue Saint-Michel.

16-06-10

-Société historique Pierre-De Saurel : assemblée générale annuelle.

Considérant l'offre de participation en tant que membre de l'organisme à l'assemblée générale annuelle de la Société historique Pierre-De Saurel le 8 juin prochain; il est proposé par Gilles Vigneault, appuyé par Steve Pinard et résolu à l'unanimité des conseillers présents de déléguer la conseillère Annie Champagne à y assister.

17-06-10

-Ville de Saint-Joseph-de-Sorel: plan d'intégration loisirs de la ville de Sorel-Tracy.

Considérant la résolution adoptée par le conseil de Saint-Joseph-de-Sorel à l'effet d'inviter les municipalités ayant signé le plan d'intégration loisirs avec la ville de Sorel-Tracy, ainsi que les autres qui voudraient s'y joindre, à une rencontre afin d'étudier la mise en place d'un nouveau plan d'intégration loisirs; il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'appuyer la démarche de la ville de Saint-Joseph-de-Sorel et de faire connaître à la ville de Sorel-Tracy notre désir d'assister à une rencontre en vue de renégocier et/ou établir un nouveau plan d'intégration loisirs.

18-06-10

-Madame Lise Boucher et monsieur Guy Bertin du 41 Île-aux-Fantômes: entretien et inspection du pont.

Considérant la lettre de propriétaires résidants à l'Île-aux-Fantômes demandant à la municipalité de voir à l'inspection et à la réfection du pont reliant l'île au chemin du Chenal-du-Moine; il est proposé par Annie Champagne, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accuser réception de la demande et de procéder à une analyse du dossier afin de répondre plus adéquatement à la demande des résidants.

CORRESPONDANCE AUX ARCHIVES

19-06-10

Il est proposé par Annie Champagne, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser la correspondance aux archives de la municipalité.

ADOPTION DU RAPPORT DES DÉPENSES ET AUTORISATION DE PAIEMENT

20-06-10

Considérant le dépôt du rapport des dépenses en date du 7 juin 2010; considérant que la liste comprend les dépenses autorisées par le conseil ou par un fonctionnaire autorisé en vertu du règlement de délégation no 363-2003; il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Steve Pinard et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ratifier les paiements effectués et d'approuver les comptes à payer durant la période comprise entre le 3 mai et le 7 juin 2010 apparaissant sur la liste soumise par le secrétaire-trésorier, et d'autoriser le secrétaire-trésorier à émettre les chèques nécessaires pour en effectuer le paiement.

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 25 MAI 2010

21-06-10

Considérant qu'une séance du comité consultatif d'urbanisme s'est tenue le 25 mai 2010 et que le conseil a pris connaissance des recommandations; il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Annie Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le dépôt du procès-verbal.

CONGRÈS 2010 DE LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS

22-06-10

Il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à l'inscription de tous les membres du conseil ainsi que du directeur général au congrès 2010 de la Fédération québécoise des municipalités qui se tiendra les 30 septembre, 1^{er} et 2 octobre 2010 à Québec et de défrayer tous les frais inhérents.

QUAI FÉDÉRAL

23-06-10

Considérant que des précisions devaient être apportées sur le rapport de février 2010 concernant l'inspection du quai fédéral; il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le dépôt du complément du rapport daté du 11 mai 2010.

PARADE DE LA SAINT-JEAN BAPTISTE

24-06-10

Considérant la tenue de la parade de la Saint-Jean Baptiste le 24 juin prochain sur les territoires de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel, de la ville de Sorel-Tracy et de la ville de Saint-Joseph-de-Sorel; il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Annie Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents de demander à la Sûreté du Québec de bien vouloir escorter les participants à la parade tout au long du parcours qu'ils emprunteront à partir de l'église de Sainte-Anne-de-Sorel, la rue du Quai, la rue de la Rive, le chemin Sainte-Anne, la rue Hôtel-Dieu, les rues Désiré, Montcalm et Léon XIII, jusqu'à l'aréna de Saint-Joseph-de-Sorel.

TRANSPORT TERRAINS DE JEUX

25-06-10

Considérant la demande de certains parents d'organiser un transport pour les jeunes participant aux terrains de jeux; considérant le faible taux de participation au sondage effectué à cet effet; il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Annie Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ne pas donner suite à la demande.

DEMANDE D'INTERVENTION DANS UN COURS D'EAU DE COMTÉ

26-06-10

Suite à la demande d'intervention présentée par monsieur Jean-François Goulet pour que des travaux d'entretien du cours d'eau de la décharge des Dix de la baie (branche 19) situé sur le territoire de Yamaska soient effectués; il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'appuyer la demande d'intervention dans ce cours d'eau de comté qui dessert également les citoyens de Sainte-Anne-de-Sorel, de Sorel-Tracy et de Yamaska, et d'acheminer cette résolution d'appui à la MRC de Pierre-De Saurel pour que celle-ci effectue les travaux.

NUMÉRISATION MATRICE GRAPHIQUE

27-06-10

Considérant que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel entend procéder à l'implantation de la géomatique à court terme; considérant que la première étape à réaliser est la numérisation de la matrice graphique; considérant que la matrice graphique numérisée pourra être conservée dans les archives suite à la réforme cadastrale; considérant que la firme Patrick Mercure se propose de numériser la matrice actuelle à un coût très avantageux; il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'octroyer le mandat à la firme Patrick Mercure de procéder à la numérisation de la matrice graphique au taux unitaire de 7\$ par dossier. Il est également résolu de prendre le montant de 18 683\$ plus taxes à même le surplus accumulé.

PARC COMMUNAUTAIRE ÉOLIEN DE LA MRC DE PIERRE-DE-SAUREL

28-06-10

Considérant que le gouvernement du Québec a décidé, il y a quelques années, de favoriser le développement de la filière de l'énergie éolienne sur son territoire; considérant l'intérêt manifesté par la MRC de Pierre-De Saurel pour développer cette filière par l'implantation d'un parc éolien sur son territoire, et plus particulièrement à l'intérieur des limites des municipalités de Saint-Robert, Yamaska et Saint-Aimé; considérant que les membres du conseil ont, ces derniers mois, compilé les données de vent dans le secteur de la MRC qui avait été identifié en 2008 par le Groupe SMI international; considérant que les membres du conseil de la MRC ont adopté le 14 avril dernier une résolution pour autoriser le dépôt de la candidature de la MRC dans le cadre de l'appel d'offres d'Hydro-Québec Distribution « A/O 2009-02 –Énergie éolienne : 2 blocs de 250 MW »; considérant que les profits annuels d'un tel projet sont évalués à plus de 1 million de dollars; considérant que le gouvernement a augmenté à 12,7 ¢ le kw/h le prix qu'il est disposé à payer pour acheter l'électricité produite dans ces parcs; considérant que l'ensemble des municipalités bénéficiera des retombées directes ou indirectes liées à ce projet; considérant que la MRC pourra affecter ces retombées économiques de manière à soulager l'effort fiscal des contribuables de son territoire; considérant que le projet est planifié afin de maximiser l'utilisation du territoire et les

infrastructures en place de manière à minimiser les coûts de construction et les coûts d'exploitation; considérant qu'ainsi l'utilisation des routes privées et publiques a été privilégiée et que l'emplacement des éoliennes a été planifié pour limiter le plus possible les impacts sur les pratiques agricoles; considérant que la MRC agira à titre de promoteur unique si sa candidature est retenue par Hydro-Québec Distribution; considérant que la MRC a déjà convenu et précisé qu'elle assurera l'entretien du réseau routier utilisé pour le parc, incluant le déneigement; considérant que la MRC assure aux municipalités concernées par l'implantation du parc éolien que les chemins et routes utilisés durant les travaux de construction seront remis dans leur état ou améliorés (capacité portante augmentée) après la fin des travaux de construction; considérant que la MRC a déjà convenu de compenser financièrement les propriétaires des terres sur lesquelles seront installées des éoliennes; considérant que la MRC prévoit également une compensation équivalente pour les municipalités sur le territoire desquelles sont prévues des éoliennes; considérant les nombreux avantages qui découlent ainsi que la réalisation d'un tel projet pour la région; considérant de plus que ce projet s'inscrit très bien à l'intérieur du plan de développement stratégique régional qui préconise la réalisation de projets s'inscrivant dans une perspective de développement durable de façon à construire l'écocollectivité de Pierre-De Saurel; considérant que la MRC a tenu une rencontre d'information spécifique pour les élus des municipalités à l'intérieur desquelles le parc éolien est prévu et les propriétaires des terres où la construction des éoliennes et le passage des fils sont prévus; considérant qu'une seconde rencontre d'information a été tenue pour l'ensemble de la population de la MRC; en conséquence, il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Annie Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel manifeste son appui au projet d'implantation d'un parc communautaire éolien sur le territoire de la MRC de Pierre-De Saurel, et plus précisément dans les municipalités de Saint-Robert, de Yamaska et de Saint-Aimé.

POLITIQUE FAMILIALE

29-06-10

Considérant la démission de madame Martine Simard du comité local de la Politique familiale; il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Annie Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents de nommer madame Suzie Boisvert en remplacement de madame Simard.

AVIS DE MOTION RÈGLEMENT NO RM-460-2008-2 CONCERNANT LA SÉCURITÉ, LA PAIX ET LE BON ORDRE

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Denis Cournoyer afin de présenter lors d'une séance subséquente de ce conseil, un règlement avec dispense de lecture afin d'amender le règlement no RM-460-2008-2 concernant la sécurité, la paix et le bon ordre.

ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NO 448-2010 CONCERNANT UNE MODIFICATION AU RÈGLEMENT DE ZONAGE

30-06-10

Les membres du conseil déclarent avoir lu le projet de règlement et renoncent à sa lecture.

Il est proposé par Gilles Vigneault, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le premier projet de règlement no 448-2010 concernant une modification au règlement de zonage. Ledit projet de règlement est reproduit aux pages suivantes.

ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 446-2010 CONCERNANT UNE
MODIFICATION AU RÈGLEMENT NO 436-2009 CONCERNANT LE
ZONAGE

31-06-10

Les membres du conseil déclarent avoir lu le règlement et renoncent à sa lecture.

Il est proposé par Gilles Vigneault, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le règlement no 446-2010 modifiant le règlement no 436-2009 concernant le zonage et plus spécifiquement concernant les marges arrières et latérales des bâtiments situés près d'un cours d'eau. Ledit règlement est reproduit aux pages suivantes.

ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 447-2010 CONCERNANT UNE
MODIFICATION AU RÈGLEMENT NO 436-2009 CONCERNANT LE
ZONAGE

32-06-10

Les membres du conseil déclarent avoir lu le règlement et renoncent à sa lecture.

Il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le règlement no 447-2010 modifiant le règlement no 436-2009 concernant le zonage et plus spécifiquement concernant différentes modifications pour en faciliter l'application. Ledit règlement est reproduit aux pages suivantes.

QUESTIONS DU PUBLIC

Le maire invite la population à participer au grand nettoyage de la berge du quai fédéral.

-Marc-Henri Latraverse : remercie le conseil pour le festival country, dossier des matières résiduelles de la MRC de Pierre-De Saurel.

-Georges Dutil : montant de l'étude du dossier d'une éolienne communautaire par la MRC de Pierre-De Saurel.

-Lucie Latraverse : futur acheteur d'un terrain au 206 rue de la Rive et présence d'un cours d'eau; problématique de la présence de gaz sur le même terrain.

-Jules Goulet : numérisation de la matrice graphique.

-Pierre Péroquin : remerciements au maire pour sa collaboration avec les agriculteurs en matière de fossé; avis par le journal Le Phare de la présence de plusieurs balles de golf sur les terres agricoles.

-Pierre Landry : résidants qui jettent des rognures de gazon dans les fossés et le fleuve : leur enseigner les méfaits de ces situations.

-Carole Descheneaux : remercie le conseil de leur appui pour l'Association des Chasseurs et Pêcheurs.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

33-06-10

Tous les sujets étant traités, il est proposé par Gilles Vigneault, appuyé par Steve Pinard et résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever la séance à 21h22.

Pierre Lacombe, maire

Maxime Dauplaise, directeur gén.
et secrétaire-trésorier

A la séance extraordinaire du conseil municipal tenue mercredi le 23 juin 2010 à 7h00 à la salle du conseil, 1685 chemin du Chenal-du-Moine, sont présents:

Pierre Lacombe, maire
Annie Champagne
Denis Cournoyer
Myriam Cournoyer
Guy Lambert
Steve Pinard
Gilles Vigneault, conseillers
Maxime Dauplaise, secrétaire-trésorier

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Un moment de réflexion est observé et la séance est déclarée ouverte. Aucune personne n'assiste à la séance.

Les membres du conseil étant tous présents, ils renoncent à l'avis de convocation.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

34-06-10

Il est proposé par Gilles Vigneault, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1-Moment de réflexion
- 2-Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3-Remplacement de la conduite d'aqueduc sur le chemin du Chenal-du-Moine : mandat pour services professionnels
- 4-Autorisation signature du protocole d'entente PRECO
- 5-Questions du public
- 6-Levée de l'assemblée

REPLACEMENT DE LA CONDUITE D'AQUEDUC SUR LE CHEMIN DU CHENAL-DU-MOINE : MANDAT POUR SERVICES PROFESSIONNELS

35-06-10

Considérant que la municipalité est allé en appel d'offres via le système électronique d'appel d'offres SEAO et le journal Constructo pour des services professionnels d'ingénierie pour le remplacement de la conduite d'aqueduc sur le chemin du Chenal-du-Moine conformément au règlement sur l'adjudication de contrats pour la fourniture de certains services professionnels; considérant que le ministère des Affaires municipales a adopté le règlement d'emprunt pour ces travaux; considérant que selon les résultats compilés par le comité de sélection sur la grille d'évaluation du 21 juin 2010, la firme Teknika HBA obtient le meilleur pointage; il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Annie Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'octroyer le contrat au soumissionnaire ayant obtenu le meilleur pointage, soit la firme d'ingénieurs Teknika HBA, pour la préparation des plans et devis ainsi que la surveillance des travaux de remplacement de la conduite d'aqueduc sur le chemin du Chenal-du-Moine. Il est également résolu d'autoriser Teknika HBA à soumettre une demande de certificat d'autorisation au Ministère du Développement Durable, de l'Environnement et des Parcs incluant le dépôt des plans et devis. Il est de plus résolu que la municipalité s'engage à transmettre au MDDEP, lorsque les travaux seront achevés, une

attestation signée par un ingénieur de Teknika HBA quant à leur conformité avec l'autorisation accordée.

AUTORISATION SIGNATURE DU PROTOCOLE D'ENTENTE PRECO

36-06-10

Considérant que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel a obtenu la confirmation d'une aide financière dans le cadre du *Programme de renouvellement des conduites (PRECO)*; considérant que le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire doit obtenir une copie dûment signée du protocole d'entente pour que les crédits aux fins de cette aide financière soient réservés; il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le maire Pierre Lacombe à signer pour et au nom de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel le protocole d'entente établissant les modalités relatives à l'octroi d'une aide financière de l'ordre de 2 442 650\$ pour le remplacement de la conduite d'aqueduc sur le chemin du Chenal-du-Moine.

QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

37-06-10

Tous les sujets étant traités, la séance extraordinaire est levée à 7h25 sur la proposition de Gilles Vigneault, appuyée par Myriam Cournoyer et résolue à l'unanimité des conseillers présents.

Pierre Lacombe, maire

Maxime Dauplaise, directeur gén.
et secrétaire-trésorier

A la séance ordinaire du conseil municipal tenue lundi le 5 juillet 2010 à 20h00 à la salle du conseil, 1685 chemin du Chenal-du-Moine, sont présents:

Pierre Lacombe, maire
Annie Champagne
Denis Cournoyer
Myriam Cournoyer
Guy Lambert
Steve Pinard
Gilles Vigneault, conseillers
Maxime Dauplaise, secrétaire-trésorier

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le maire déclare la séance ouverte. Quinze personnes assistent à la séance. Un moment de réflexion est observé.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

01-07-10

Il est proposé par Gilles Vigneault, appuyé par Annie Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour avec un ajout à l'item 21 « Autres affaires » : a) publicité cahier spécial Les 2 Rives.

ADOPTION DES DÉLIBÉRATIONS PRÉCÉDENTES

02-07-10

Il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juin 2010 tel que présenté.

03-07-10

Il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 23 juin 2010 tel que présenté.

CORRESPONDANCE DÉCISION

04-07-10

-Station nautique Lac Saint-Pierre : demande d'appui à sa création.

Considérant que l'Association Maritime du Québec (AMQ) propose dans le « Programme Québec Stations Nautiques » la mise en place de stations nautiques, ayant pour mission de promouvoir et développer le nautisme québécois, de valoriser les ressources nautiques et de structurer et coordonner les différents services offerts; considérant qu'une station nautique doit être une entité régionale reconnue regroupant sur son territoire les intervenants en sports et loisirs nautiques pour fins de coordination de l'offre de services, des programmes et de la promotion; considérant qu'une station nautique constitue un des moyens contribuant à consolider le développement récréo-touristique nautique durable des rives nord et sud de notre région, en cohérence avec les plans de développement déjà existants (Coopérative de solidarité de la Réserve de la biosphère du Lac Saint-Pierre); considérant que pour être reconnue, une station nautique doit avoir obtenu une accréditation officielle pour la qualité de l'expertise de ses intervenants, de ses programmes et de ses installations nautiques; considérant qu'un comité est déjà en place pour développer cette station nautique et qu'elle obtient déjà le soutien de nombreux intervenants;

il est proposé par Annie Champagne, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'appuyer favorablement la mise en place de la Station nautique Lac Saint-Pierre et ce, sans engagement financier de notre part.

05-07-10

- Madame Lise Boucher et monsieur Guy Bertin du 41 Île-aux-Fantômes: entretien et inspection du pont.

Considérant la demande de propriétaires résidants à l'Île-aux-Fantômes signifiant à la municipalité de voir à l'inspection et à la réfection du pont reliant l'île au chemin du Chenal-du-Moine; il est proposé par Gilles Vigneault, appuyé par Annie Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents de vérifier auparavant la propriété du pont auprès d'un notaire et de prendre par la suite les mesures nécessaires pour en assurer la sécurité.

06-07-10

-Monsieur Luc Touchette : report d'échéance de permis de construction.

Considérant que les permis de construction no 2008-354 émis pour la construction d'une piscine creusée et no 2008-355 émis pour la construction d'un bâtiment accessoire sur le lot 114-8 sont échus depuis le 17 novembre 2009; considérant que le permis no 2008-356 pour la résidence principale ne sera échu que le 17 novembre 2010 et que la construction n'est pas encore commencée; considérant que le propriétaire, Monsieur Luc Touchette, demande le report de l'échéance de ces deux permis pour des raisons de sécurité et d'assurances; il est proposé par Gilles Vigneault, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents de permettre le report de l'échéance des permis no 2008-354 et 2008-355 au 17 novembre 2010. Il est également résolu d'aviser Monsieur Touchette qu'aucun autre report d'échéance ne sera autorisé.

07-07-10

-Table de concertation en Environnement du Bas-Richelieu Inc.: renouvellement de l'adhésion.

Considérant l'offre de renouvellement de notre adhésion à la Table de concertation en Environnement du Bas-Richelieu Inc. : il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de payer notre adhésion au coût de 100\$ et de déléguer le conseiller Steve Pinard comme représentant de la municipalité.

08-07-10

CORRESPONDANCE AUX ARCHIVES

Il est proposé par Annie Champagne, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser la correspondance aux archives de la municipalité.

09-07-10

ADOPTION DU RAPPORT DES DÉPENSES ET AUTORISATION DE PAIEMENT

Considérant le dépôt du rapport des dépenses en date du 5 juillet 2010; considérant que la liste comprend les dépenses autorisées par le conseil ou par un fonctionnaire autorisé en vertu du règlement de délégation no 363-2003; il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ratifier les paiements effectués et d'approuver les comptes à payer durant la période comprise entre le 7 juin et le 5 juillet 2010 apparaissant sur la liste soumise par le secrétaire-trésorier, et d'autoriser le secrétaire-trésorier à émettre les chèques nécessaires pour en effectuer le paiement.

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME
DÉROGATIONS MINEURES

10-07-10

Considérant que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel a reçu une demande de dérogation mineure à l'égard du lot 174-3-p du cadastre de la paroisse de Sainte-Anne-de-Sorel dont l'adresse est le 2 rue Marie-Didace; considérant que l'objet de la demande est pour le bâtiment principal la réduction de la marge arrière à 2 mètres alors que le règlement de zonage no 436-2009 à la grille des spécifications de la zone H-204 exige 3,60 mètres; considérant que le comité consultatif d'urbanisme a étudié cette demande et a recommandé par sa résolution no 04-05-10, qu'elle soit accordée; considérant que le maire a demandé aux personnes intéressées s'ils ont des questions et/ou des commentaires à l'égard de cette demande; considérant qu'il n'y a ni question, ni commentaire; il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Steve Pinard et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accorder la dérogation mineure concernant le bâtiment principal situé sur le lot 174-3-p et portant le numéro civique du 2 rue Marie-Didace à Sainte-Anne-de-Sorel.

11-07-10

Considérant que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel a reçu une demande de dérogation mineure à l'égard des lots 166-33 et 167-17-1 du cadastre de la paroisse de Sainte-Anne-de-Sorel dont l'adresse est le 38 rue Ménard; considérant que l'objet de la demande est pour le bâtiment principal, la réduction de la marge arrière à 4,69 mètres alors que le règlement de zonage no 436-2009 à la grille des spécifications de la zone H-206 exige 4,89 mètres; considérant que la demande vise également pour le bâtiment accessoire (remise), la réduction de la marge latérale (sans ouverture) à 0,80 mètre alors que le règlement de zonage no 436-2009, article 95 paragraphe 2a) exige 1,4 mètres, considérant que la demande vise également pour la piscine hors-sol, la réduction de la marge latérale 1,14 mètres alors que le règlement no 436-2009, article 95 paragraphe 3a) exige 1,5 mètres et la réduction de la marge arrière à 1,26 mètres alors que le règlement de zonage no 436-2009, article 95 paragraphe 3a) exige 1,5 mètres; considérant que le comité consultatif d'urbanisme a étudié cette demande et a recommandé par sa résolution no 05-05-10, qu'elle soit accordée; considérant que le maire a demandé aux personnes intéressées s'ils ont des questions et/ou des commentaires à l'égard de cette demande; considérant qu'il n'y a ni question, ni commentaire; il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Steve Pinard et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accorder la dérogation mineure concernant le bâtiment principal et la piscine situés sur les lots 166-33 et 167-17-1 et portant le numéro civique du 38 rue Ménard à Sainte-Anne-de-Sorel, et de refuser la dérogation mineure concernant le bâtiment accessoire; celui-ci devra être déplacé.

COUR MUNICIPALE : JUGEMENT AUX CONSTATS NO 101925
ET 101897

12-07-10

Considérant le rapport au conseil de l'inspecteur madame Anne Beauchemin en date du 3 juillet 2008 concernant la propriété de du 163-p et 164 du cadastre de la paroisse de Sainte-Anne-de-Sorel; considérant que l'utilisation du sol et de la construction sont incompatibles avec la réglementation municipale; considérant le jugement prononcé le 28 mai 2010 par L'Honorable Michel Houle, juge de la Cour municipale commune de Sorel-Tracy;

il est proposé par Gilles Vigneault, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de donner mandat à Me Jérôme Frappier de prendre les mesures nécessaires afin que l'utilisation du sol et de la construction des lots 163-p et 164 du cadastre de la paroisse de Sainte-Anne-de-Sorel soit conforme à la réglementation municipale et ce, dans les meilleurs délais. Il est également résolu de demander à Me Frappier un rapport de situation avant de poursuivre en Cour supérieure.

COUR MUNICIPALE : MANDAT POUR LA REPRÉSENTATION DE LA MUNICIPALITÉ À LA COUR MUNICIPALE

13-07-10

Considérant qu'il y a lieu de nommer un procureur pour agir au nom de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel dans les différents dossiers présentés devant la Cour municipale; il est proposé par Gilles Vigneault, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mandater Me Jérôme Frappier du cabinet de Foucault, Frappier, Trempe avocats, pour la représentation de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel dans l'ensemble des constats d'infractions déposés à la Cour municipale de Sorel-Tracy.

PROJETS DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT

14-07-10

Considérant le dépôt des projets de règlement par la MRC de Pierre-De Saurel visant à modifier le schéma d'aménagement; il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le dépôt des projets de règlement modifiant le schéma d'aménagement.

DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-SOREL ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR POUR L'ANNÉE 2009

15-07-10

Il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le rapport financier 2009 de la municipalité ainsi que du rapport du vérificateur préparé par la firme Raymond Chabot Grant Thornton qui démontre que l'année se termine avec un surplus consolidé de 99 739\$ et de 107 445\$ non consolidé.

DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS DE L'O.M.H. DE SAINTE-ANNE-DE-SOREL

16-07-10

Considérant le dépôt des états financiers 2009 de l'Office municipal d'habitation de Sainte-Anne-de-Sorel; il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Annie Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le dépôt et de verser le document aux archives de la municipalité.

COLLOQUE ANNUEL DE LA ZONE VALMONT DE L'ADMQ

17-07-10

Considérant la tenue du colloque annuel de l'Association des Directeurs municipaux du Québec à Granby en septembre prochain; il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Annie Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'inscription du directeur Maxime Dauplaise au coût de 100\$ et de défrayer tous les frais inhérents.

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2009 : SCHEMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN SÉCURITÉ INCENDIE

18-07-10

Considérant que le schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la Municipalité régionale de comté de Pierre-De Saurel est entré en vigueur le 18 avril 2009; considérant que l'article 35 de la *Loi sur la Sécurité incendie* prescrit que chaque municipalité doit adopter un rapport d'activités annuel; considérant que le rapport d'activités 2009 de la MRC de Pierre-De Saurel intègre le bilan des réalisations de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel en lien avec le plan de mise en œuvre local adopté et intégré au schéma; en conséquence, il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le rapport d'activités 2009, tel que déposé, soit adopté et transmis au ministère de la Sécurité publique par la MRC de Pierre-De Saurel.

APPEL D'OFFRES DÉNEIGEMENT ET DÉGLAÇAGE DES CHEMINS MUNICIPAUX

19-07-10

Considérant qu'il y a lieu d'aller en appel d'offres pour le déneigement et le déglçage des chemins à l'entretien de la municipalité; il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à un appel d'offres public et d'inclure dans le devis l'utilisation de la souffleuse dans certaines rues, notamment les rues Avelin-Péloquin, Milette et Bussière.

SERVITUDE DE DÉPÔT DE TUYAU ET DROIT DE PASSAGE POUR DRAINAGE DE LA RUE DUPONT

20-07-10

Considérant qu'un tuyau a dû être installé sur la propriété de Monsieur André Comtois au 2 rue Dupont, lot 138-23-p, afin d'améliorer l'égouttement pluvial de l'extrémité de cette rue; considérant qu'il y a lieu de régulariser la situation en signant une servitude de dépôt de tuyau et droit de passage pour drainage; il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mandater Me Martine Arpin, notaire, pour préparer et déposer la servitude.

RUE DU QUAI

21-07-10

Considérant la rencontre entre le conseil municipal, notre ingénieur et les représentants de l'entrepreneur Excavation McB.M. inc. tenue ce jour même pour la finalisation du dossier de la rue du Quai; considérant l'entente intervenue et la recommandation de notre ingénieur; il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder au paiement de la retenue de 5% à Excavation McB.M. inc. au montant total de 38 294,68\$ et d'un montant additionnel de 4 830,22\$ plus taxes pour travaux supplémentaires. Il est également résolu de procéder à l'annulation de la retenue permanente et de payer le montant de 13 583\$ plus taxes à l'entrepreneur.

ADOPTION DU RÈGLEMENT NO RM-460-2008-2 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO RM-460-2008 CONCERNANT LA SÉCURITÉ, LA PAIX ET LE BON ORDRE

22-07-10

Le directeur général procède à la lecture du règlement. Il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le règlement no RM-460-2008-2 modifiant le règlement no RM-460-2008 concernant la sécurité, la paix et le bon ordre. Ledit règlement est reproduit aux pages suivantes.

ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NO 448-2010 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO 436-2009

23-07-10

Les membres du conseil déclarent avoir lu le projet de règlement et renoncent à sa lecture.

Il est proposé par Gilles Vigneault, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le second projet de règlement no 448-2010 concernant une modification au règlement de zonage. Ledit projet de règlement est reproduit aux pages suivantes.

ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NO 445-2010 CONCERNANT LE PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE

24-07-10

Le directeur général procède à la lecture du projet de règlement. Il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Annie Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le projet règlement no 445-2010 concernant le plan d'implantation et d'intégration architecturale. Ledit règlement est reproduit aux pages suivantes.

AVIS DE MOTION RÈGLEMENT NO 451-2010 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO 442-2009 CONCERNANT LES DÉROGATIONS MINEURES

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Guy Lambert afin de présenter, avec dispense de lecture, un règlement no 451-2010 modifiant le règlement no 442-2009 concernant les dérogations mineures.

AVIS DE MOTION RÈGLEMENT RM-460-2008-3 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO RM-460-2008 CONCERNANT LA PAIX, LA SÉCURITÉ ET LE BON ORDRE

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Guy Lambert afin de présenter un règlement no RM-460-2008-3 modifiant le règlement no RM-460-2008 concernant la paix, la sécurité et le bon ordre.

AUTRES AFFAIRES
CAHIER SPÉCIAL LES 2 RIVES

25-07-10

Considérant que le journal Les 2 Rives publiera un cahier spécial concernant la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel lors de son édition du 13 juillet 2010; il est proposé par Gilles Vigneault, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'acheter une publicité et de faire paraître un texte au montant de 494,39\$ plus taxes.

QUESTIONS DU PUBLIC

-Jean-Pierre Cournoyer : plan d'implantation et d'intégration architecturale à l'Île du Moine.

-Jacques Joyal : déneigement des boîtes postales; pneu à faire ramasser en bordure de l'eau au bout de la rue Lachapelle.

-Michel Chartrand, propriétaire à l'Île-aux-Corbeaux : passerelle, voir à réparer la pierre; déplore l'installation des bouées dans le chenal de l'Île-aux-Corbeaux; demande de transmettre une lettre de sensibilisation aux marinas concernant la vitesse et les vagues.

-Madame Desmarais : -boîte aux lettres au coin de la rue Lachapelle et possibilité de limiter le nombre de cases pour les résidents de la rue seulement.

-Gilles Mandeville : félicitations au conseil et à tous les bénévoles pour le nettoyage des berges.

-Denis Proulx : bouées.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

26-07-10

Tous les sujets étant traités, il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Steve Pinard et résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever la séance à 21h30.

Pierre Lacombe, maire

Maxime Dauplaise, directeur gén.
et secrétaire-trésorier

A la séance extraordinaire du conseil municipal tenue jeudi le 26 août 2010 à 19h00 à la salle du conseil, 1685 chemin du Chenal-du-Moine, sont présents:

Pierre Lacombe, maire
Annie Champagne
Denis Cournoyer
Myriam Cournoyer
Guy Lambert
Gilles Vigneault, conseillers
Maxime Dauplaise, secrétaire-trésorier

Absence motivée : Steve Pinard

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Un moment de réflexion est observé et la séance est déclarée ouverte. Une personne assiste à la séance.

La séance extraordinaire a été convoquée par le secrétaire-trésorier à la demande du maire et l'avis de convocation a été envoyé aux membres du conseil le 23 août 2010.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

01-08-10

Il est proposé par Annie Champagne, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1- Moment de réflexion
- 2- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3- Adoption du rapport des dépenses et autorisation de paiement
- 4- PRECO: autorisation pour signature
- 5- Remplacement de la conduite d'aqueduc sur le chemin du Chenal-du-Moine : contrat pour la réalisation des travaux
- 6- Subvention rue Saint-Michel: résolutions travaux complétés
- 7- Contrat entretien des chemins d'hiver, déneigement et déglacage
- 8- Bureau du maire
- 9- Sécurité terrain de balle
- 10-Postes Canada BPCOM
- 11-Adoption du règlement no 445-2010 concernant le plan d'implantation et d'intégration architecturale
- 12-Adoption du règlement no 448-2010 concernant une modification au règlement de zonage no 436-2009
- 13-Entente de services en disposition de biens excédentaires avec le Centre de services partagés du Québec
- 14-Question du public
- 15-Levée de l'assemblée

ADOPTION DU RAPPORT DES DÉPENSES ET AUTORISATION DE PAIEMENT

02-08-10

Considérant le dépôt du rapport des dépenses en date du 26 août 2010; considérant que la liste comprend les dépenses autorisées par le conseil ou par un fonctionnaire autorisé en vertu du règlement de délégation no 363-2003; il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ratifier les paiements effectués et d'approuver les comptes à payer durant la période comprise entre le 7 juin et le 26 août 2010

apparaissant sur la liste soumise par le secrétaire-trésorier, et d'autoriser le secrétaire-trésorier à émettre les chèques nécessaires pour en effectuer le paiement.

PRECO : AUTORISATION POUR SIGNATURE

03-08-10

Considérant que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel a obtenu la confirmation d'une aide financière dans le cadre du *Programme de renouvellement des conduites (PRECO)*; considérant que le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire doit obtenir une copie dûment signée du protocole d'entente pour que les crédits aux fins de cette aide financière soient réservés; il est proposé par Annie Champagne, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le maire Pierre Lacombe à signer pour et au nom de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel le protocole d'entente établissant les modalités relatives à l'octroi d'une aide financière de l'ordre de 1 431 750\$ pour le remplacement de la conduite d'aqueduc sur le chemin du Chenal-du-Moine.

Le conseiller Guy Lambert félicite le travail du maire et du directeur général pour l'obtention des subventions totalisant un montant de 3 874 400\$.

REPLACEMENT DE LA CONDUITE D'AQUEDUC SUR LE CHEMIN DU CHENAL-DU-MOINE : MANDAT POUR RÉALISATION DES TRAVAUX

04-08-10

Considérant que la municipalité est allé en appel d'offres via le système électronique d'appel d'offres SEAO et le journal Constructo pour la réalisation des travaux de remplacement de la conduite d'aqueduc sur le chemin du Chenal-du-Moine conformément au règlement sur l'adjudication de contrats; considérant que le ministère des Affaires municipales a approuvé le règlement d'emprunt no 433-2009 pour ces travaux; considérant que la firme Danis Construction Inc. est l'unique soumissionnaire pour ces travaux; considérant la recommandation de notre firme d'ingénieurs-conseils Teknika-HBA en date du 24 août 2010; il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'octroyer le contrat à l'entrepreneur Danis Construction Inc. pour la réalisation des travaux de remplacement de la conduite d'aqueduc sur le chemin du Chenal-du-Moine au montant de 5 490 000\$ taxes incluses.

SUBVENTIONS RUE SAINT-MICHEL : RÉOLUTION TRAVAUX COMPLÉTÉS

05-08-10

Considérant que les travaux d'asphaltage sont maintenant complétés sur la rue Saint-Michel; considérant que nous avons obtenu la confirmation de Transports Québec de subventions pour l'amélioration du réseau routier; considérant que le conseil municipal approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur la rue Saint-Michel pour un montant subventionné de 15 000\$ dans un premier temps, ainsi que d'un autre montant subventionné de 6 150\$, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec; il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents de confirmer au Ministère des Transports que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la rue Saint-Michel dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

CONTRAT ENTRETIEN DES CHEMINS D'HIVER, DÉNEIGEMENT ET DÉGLAÇAGE

Le directeur général mentionne que deux soumissions ont été déposées. Les soumissionnaires sont Mini-Excavation Jean Préville enr. et Entretien de voirie F.L., et une analyse des soumissions est actuellement en cours et le conseil statuera lors de la prochaine séance ordinaire.

BUREAU DU MAIRE

06-08-10

Considérant qu'il y a lieu de procéder à l'ameublement du bureau et à l'installation d'un climatiseur; il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser un budget de 9 000\$ pris à même le surplus accumulé pour la climatisation et l'ameublement du bureau du maire et d'autoriser l'achat d'un climatiseur qui servira pour le bureau du maire et des employés du bureau au coût de 5 500,40\$ chez Ménard Inc..

SÉCURITÉ TERRAIN DE BALLE

07-08-10

Considérant que la proximité du terrain de balle au terrain de soccer rend la sécurité des spectateurs et des joueurs de soccer fragile; il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'achat et l'installation de deux filets de protection de 50 pi x 30 pi pour un montant maximum de 4 000\$ qui sera pris à même le surplus.

POSTES CANADA BPCOM

08-08-10

Considérant l'absence motivée du conseiller Steve Pinard; considérant que les membres du conseil souhaitent que Monsieur Pinard puisse prendre part à la discussion; il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de reporter ce point à la séance ordinaire de septembre.

ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 445-2010 CONCERNANT LE PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE

09-08-10

Le directeur général/secrétaire-trésorier procède à la lecture du règlement. Considérant qu'une assemblée publique de consultation s'est tenue le 26 août 2010 à 18h00; il est proposé par Annie Champagne, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le règlement no 445-2010 concernant le plan d'implantation et d'intégration architecturale. Ledit règlement est reproduit aux pages suivantes.

ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 448-2010 CONCERNANT UNE MODIFICATION AU RÈGLEMENT DE ZONAGE NO 436-2009

10-08-10

Le directeur général/secrétaire-trésorier procède à la lecture du certificat attestant les résultats de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter. Considérant qu'aucune demande valide n'a été déposée; il est proposé par Gilles Vigneault, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le règlement no 448-2010 concernant une modification au règlement de zonage no 436-2009. Ledit règlement est reproduit aux pages suivantes.

ENTENTE DE SERVICES EN DISPOSITION DE BIENS
EXCÉDENTAIRES AVEC LE CENTRE DE SERVICES PARTAGÉS
DU QUÉBEC

11-08-10

Considérant qu'il y a lieu de conclure une entente avec le Centre de services partagés du Québec afin de nous permettre d'utiliser leurs services pour disposer de nos biens excédentaires; il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le directeur général à signer l'entente de services avec le Centre de services partagés du Québec. Il est également résolu que la mise à prix du tracteur White soit de 1 000\$ et la mise à prix de l'ancienne remorque du balai mécanique soit de 501\$.

QUESTIONS DU PUBLIC

Laurent Latraverse : fauchage des bordures de chemins; herbe à poux; remplacement de la conduite d'aqueduc; BPCOM; déneigement.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

12-08-10

Tous les sujets étant traités, la séance extraordinaire est levée à 20h05 sur la proposition de Gilles Vigneault, appuyée par Myriam Cournoyer et résolue à l'unanimité des conseillers présents.

Pierre Lacombe, maire

Maxime Dauplaise, directeur gén.
et secrétaire-trésorier

A la séance ordinaire du conseil municipal tenue mardi le 7 septembre 2010 à 20h00 à la salle du conseil, 1685 chemin du Chenal-du-Moine, sont présents:

Pierre Lacombe, maire
Denis Cournoyer
Myriam Cournoyer
Guy Lambert
Steve Pinard
Gilles Vigneault, conseillers
Maxime Dauplaise, secrétaire-trésorier

Absence motivée : Annie Champagne

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le maire déclare la séance ouverte. Douze personnes assistent à la séance. Un moment de réflexion est observé.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

01-09-10

Il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour avec un ajout à l'item 17a) déneigement.

ADOPTION DES DÉLIBÉRATIONS PRÉCÉDENTES

02-09-10

Il est proposé par Gilles Vigneault, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 juillet 2010 tel que présenté.

03-09-10

Il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 26 août 2010 tel que présenté.

CORRESPONDANCE DÉCISION

04-09-10

-Société canadienne de la sclérose en plaques –section Sorel-Tracy: commandite pour la marche de l'eSPoir 2010.

Considérant la demande d'une commandite de la Société canadienne de la sclérose en plaques lors de l'événement qui se déroulera à Sorel-Tracy le dimanche 12 septembre prochain afin d'amasser des fonds pour la recherche; il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ne pas donner suite.

05-09-10

-Ville de Sorel-Tracy Sécurité incendie : visite de sécurité au 748 chemin du Chenal-du-Moine.

Considérant la visite d'inspection effectuée au chalet des loisirs par le département de la Sécurité incendie de la ville de Sorel-Tracy; considérant les anomalies constatées sur place; il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'effectuer les correctifs nécessaires pour la sécurité.

06-09-10

-GCI environnement Sorel-Tracy: demande d'aide financière.

Considérant la venue d'une nouvelle équipe de hockey senior professionnel dans la région et les besoins de financement à cet égard; considérant l'offre de publicité pour la relance et le maintien d'une équipe de hockey professionnel à Sorel-Tracy; il est proposé par Gilles Vigneault, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à

l'unanimité des conseillers présents de ne pas donner suite à la demande.

07-09-10

-Municipalité de Saint-Aimé : RCR au secondaire – programme gratuit.

Considérant les recommandations d'une coroner suggérant de rendre le cours de réanimation cardio-respiratoire (RCR) obligatoire dans les écoles secondaires; considérant que déjà plusieurs écoles publiques du Québec se sont engagées à offrir cette formation qui pourrait éventuellement sauver des vies; il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'appuyer la démarche de la municipalité de Saint-Aimé et de demander au gouvernement du Québec de rendre obligatoire la RCR dans toutes les écoles secondaires et aussi d'avoir accès aux défibrillateurs externes automatisés (DEAs) dans les endroits publics comme les écoles.

08-09-10

-Service correctionnel Canada : semaine de la justice réparatrice 2010.

Attendu que, face au crime et au conflit, la justice réparatrice offre une philosophie et une approche qui voient en ces questions principalement un tort causé à des personnes et à des relations; attendu que, les approches de la justice réparatrice s'efforcent de soutenir et d'encourager la participation volontaire des personnes touchées par un crime ou un conflit (victimes, délinquants, communauté) et la communication entre elles en vue de favoriser la responsabilisation, la réparation et un cheminement qui mènera à la compréhension, à des sentiments de satisfaction, à la guérison et à l'apaisement;

attendu que, le thème de la Semaine de la justice réparatrice, pour cette année, « *Réflexions sur le passé, le présent et l'avenir* », donne l'occasion d'en savoir davantage et d'éduquer sur la justice réparatrice ainsi que de la célébrer avec d'autres communautés partout au pays pendant la semaine;

en conséquent, il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents de proclamer par la présente, la semaine du 14 au 21 novembre 2010, « *Semaine de la justice réparatrice* » à Sainte-Anne-de-Sorel.

CORRESPONDANCE AUX ARCHIVES

09-09-10

Il est proposé par Gilles Vigneault, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser la correspondance aux archives de la municipalité.

ADOPTION DU RAPPORT DES DÉPENSES ET AUTORISATION DE PAIEMENT

10-09-10

Considérant le dépôt du rapport des dépenses en date du 7 septembre 2010; considérant que la liste comprend les dépenses autorisées par le conseil ou par un fonctionnaire autorisé en vertu du règlement de délégation no 363-2003; il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ratifier les paiements effectués et d'approuver les comptes à payer durant la période comprise entre le 26 août et le 7 septembre 2010 apparaissant sur la liste soumise par le secrétaire-trésorier, et d'autoriser le secrétaire-trésorier à émettre les chèques nécessaires pour en effectuer le paiement.

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

Aucune séance du comité consultatif d'urbanisme le mois dernier.

DÉPÔT ÉTAT TRIMESTRIEL DES REVENUS ET DÉPENSES

11-09-10

Il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le dépôt des états financiers comparatifs des revenus et dépenses de la municipalité au 31 août 2010 transmis au conseil selon la loi et de verser ledit rapport aux archives de la municipalité.

DOSSIER « DÉZONAGE »

12-09-10

Considérant que la municipalité mandatait la firme Plania afin de préparer un dossier argumentaire pour une demande à des fins autres que l'agriculture ainsi qu'une demande d'exclusion et d'inclusion à la zone agricole auprès de la CPTAQ; il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le dépôt de la version préliminaire.

FINANCEMENT RÈGLEMENT NO 424-2008 : TRAVAUX RUE DU QUAI

13-09-10

Attendu que, conformément au règlement d'emprunt numéro 424-2008, la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel souhaite emprunter par billet un montant total de 864 000\$;
Attendu qu'à ces fins, il devient nécessaire de modifier le règlement d'emprunt en vertu duquel ces billets sont émis;
il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents :
que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit :
qu'un emprunt par billet au montant de 864 000\$ prévu au règlement d'emprunt numéro 424-2008 soit réalisé;
que les billets soient signés par le maire et le secrétaire-trésorier;
que les billets soient datés du 14 septembre 2010;
que les intérêts sur les billets soient payables semi-annuellement;
que les billets, quant au capital, soient remboursés comme suit :

2011.	29 000\$
2012.	30 200\$
2013.	31 400\$
2014.	32 600\$
2015.	34 000\$
	706 800\$ (à renouveler)

que pour réaliser cet emprunt la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel émette pour un terme plus court que le terme prévu dans le règlement d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de cinq (5) ans (à compter du 14 septembre 2010), en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2016 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour le règlement numéro 424-2008, chaque emprunt subséquent devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

14-09-10

Il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents :
que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel accepte l'offre qui lui est faite de la Banque Royale du Canada pour son emprunt de 864 000\$ par billet en vertu du règlement d'emprunt numéro 424-2008, au pair, échéant en série cinq (5) ans comme suit :

29 000\$	3.07%	14 septembre 2011
30 200\$	3.07%	14 septembre 2012
31 400\$	3.07%	14 septembre 2013
32 600\$	3.07%	14 septembre 2014
740 800\$	3.07%	14 septembre 2015

que les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré.

Il est également résolu d'autoriser le maire et le directeur général/secrétaire-trésorier à signer tous les documents relatifs à cet emprunt.

INSPECTION DES BORNES D'INCENDIE ET DES VANNES

15-09-10

Considérant que la firme AquaData a remis son rapport d'inspection des bornes d'incendie et des vannes; il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Steve Pinard et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le dépôt du rapport.

VENTE DU TRACTEUR WHITE

16-09-10

Considérant que la municipalité cherche à disposer d'un tracteur excédentaire; considérant qu'en octobre 2008 une offre d'achat de monsieur Jean Charbonneau avait été refusée; considérant que depuis octobre 2008, la municipalité n'a reçu aucune autre offre; considérant que le conseil désire l'offrir à monsieur Charbonneau avant de le vendre à l'encan; il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'offre de monsieur Jean Charbonneau au montant de 2 000\$ et d'autoriser le directeur général, Maxime Dauplaise, à signer tous les documents nécessaires.

BPCOM

17-09-10

Considérant que Postes Canada a procédé à une évaluation préventive de la sécurité de la livraison du courrier aux boîtes rurales à Sainte-Anne-de-Sorel; considérant que selon les résultats de cette évaluation, 101 clients devront être rencontrés par Postes Canada afin d'apporter certains correctifs; considérant les résolutions no 16-10-05 et 26-04-08 de ce conseil qui demandaient à Postes Canada le remplacement des boîtes communautaires vertes par des nouvelles boîtes communautaires aux nouvelles normes; considérant la résolution no 41-05-10 qui demandait à Postes Canada l'installation de boîtes postales communautaires sur la presque totalité du chemin du Chenal-du-Moine; considérant la tenue d'une consultation ad hoc; il est proposé par Gilles Vigneault, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de rescinder la résolution no 41-05-10 et de surseoir à la demande d'implanter des BPCOM sur la presque totalité du chemin du Chenal-du-Moine; mais désire cependant maintenir sa demande de 2005 et de 2008 concernant le remplacement des boîtes vertes existantes.

TRAVAUX AQUEDUC CHEMIN DU CHENAL-DU-MOINE

18-09-10

Considérant que lors des travaux d'excavation pour l'installation des conduites d'aqueduc sur le chemin du Chenal-du-Moine, il y aura de la terre en surplus; considérant que des ponceaux devront être enlevés et repositionnés; considérant que certains ponceaux devront être remplacés; il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents que toute terre en surplus soit transportée au 748 chemin du Chenal-du-Moine afin de construire une glissade hivernale. Il est également résolu que la municipalité prenne à sa charge le remplacement d'un ponceau

principal par propriété; et dans les cas où il y a plus d'un ponceau par propriété, la municipalité procédera à l'installation des ponceaux supplémentaires mais les tuyaux additionnels seront aux frais du contribuable visé.

VITESSE CHEMIN DU CHENAL-DU-MOINE

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Gilles Vigneault afin de présenter à une séance subséquente de ce conseil un règlement abaissant la vitesse sur le chemin du Chenal-du-Moine de 80 à 70 km/hre.

ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NO 451-2010 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO 442-2010 CONCERNANT LES DÉROGATIONS MINEURES

19-09-10

Il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le premier projet de règlement no 451-2010 modifiant le règlement no 442-2010 concernant les dérogations mineures. Ledit projet de règlement est reproduit aux pages suivantes.

ADOPTION DU RÈGLEMENT NO RM-460-2008-3 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO RM-460-2008 CONCERNANT LA SÉCURITÉ, LA PAIX ET LE BON ORDRE

20-09-10

Il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de reporter l'adoption à une séance ultérieure.

AUTRES AFFAIRES DÉNEIGEMENT

21-09-10

Considérant l'étude des deux soumissions reçues pour le déneigement, le déglçage et l'entretien des chemins d'hiver de la municipalité; il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accorder le contrat sur la base du coût fixe pour l'entretien des chemins d'hiver au plus bas soumissionnaire, soit Mini-Excavation Jean Prévile, au coût de 182 669,22\$ pour un contrat de trois ans, plus la fourniture d'abrasif selon les quantités nécessaires annuellement.

QUESTIONS DU PUBLIC

-Dominique Ferland : demande de permettre le stationnement d'un seul côté sur la rue Paul; ajout d'éclairage au stationnement du quai de Sainte-Anne.

-Raymond Cardin : ponceau qui traverse le chemin face à sa propriété.

-Léo Dutil : boîtes postales communautaires, déneigement.

-Laurent Latraverse : herbe à poux.

-René Palardy : date limite du 31 décembre 2010 pour les travaux d'aqueduc.

-Pierre Péloquin : ponceaux travaux d'aqueduc.

-Pierre A. Arnold : remercie nomination au Comité mixte international du contrôle des eaux du fleuve Saint-Laurent; niveau du fleuve, contrôle des niveaux des ponceaux.

-Jean-Guy Paquette : indication de vitesse avant l'île d'Embarras; trou dans la chaussée du côté droit à la sortie du pont.

-Pierre A. Arnold : quai fédéral.

22-09-10

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les sujets étant traités, il est proposé par Gilles Vigneault, appuyé par Steve Pinard et résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever la séance à 21h10.

Pierre Lacombe, maire

Maxime Dauplaise, directeur gén.
et secrétaire-trésorier

A la séance extraordinaire du conseil municipal tenue lundi le 20 septembre 2010 à 19h00 à la salle du conseil, 1685 chemin du Chenal-du-Moine, sont présents:

Pierre Lacombe, maire
Annie Champagne
Denis Cournoyer
Myriam Cournoyer
Guy Lambert
Steve Pinard
Gilles Vigneault, conseillers
Maxime Dauplaise, secrétaire-trésorier

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Un moment de réflexion est observé et la séance est déclarée ouverte. Aucune personne n'assiste à la séance.

La séance extraordinaire a été convoquée par le secrétaire-trésorier à la demande du maire et l'avis de convocation a été envoyé aux membres du conseil le 17 septembre 2010.

Les membres du conseil étant tous présents, ils renoncent à l'avis de convocation.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

23-09-10

Il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1- Moment de réflexion
- 2- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3- Contrôle qualitatif des matériaux : travaux d'infrastructures chemin du Chenal-du-Moine
- 4- Demande d'appui comité ZIP du lac Saint-Pierre
- 5- Adoption du règlement no RM-460-2008-3 modifiant le règlement no RM-460-2008 concernant la sécurité, la paix et le bon ordre
- 6- Herbe à poux
- 7- Dézouage
- 8- Questions du public
- 9- Levée de l'assemblée

CONTRÔLE QUALITATIF DES MATÉRIAUX : TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES CHEMIN DU CHENAL-DU-MOINE

24-09-10

Considérant l'offre de services des Laboratoires Shermont concernant le contrôle qualitatif des matériaux pour les travaux d'infrastructures du chemin du Chenal-du-Moine; considérant que cette offre de services se situe en deçà de 24 999\$; considérant que le conseil peut procéder à l'octroi d'un contrat de moins de 25 000\$ de gré à gré; il est proposé par Annie Champagne, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'octroyer le mandat du contrôle qualitatif des matériaux aux Laboratoires Shermont selon leur offre de services du 15 septembre 2010 au coût de 22 055\$ plus taxes.

DEMANDE D'APPUI COMITÉ ZIP DU LAC SAINT-PIERRE

25-09-10

Considérant que le comité ZIP du lac Saint-Pierre nous informe qu'il a obtenu le financement nécessaire à l'aménagement des berges de l'Île-aux-Corbeaux et qu'il est en attente du financement pour les îles à la Pierre et de Grâce; considérant qu'il nous avise également de leur intention d'effectuer un grand nettoyage sur toutes ces îles à la fin du mois de septembre; il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'appuyer favorablement l'initiative du comité ZIP du lac Saint-Pierre concernant ces projets et d'offrir un appui technique pour la réalisation du grand nettoyage d'une valeur de 3 800\$ en fournissant divers services. Il est également résolu de publiciser cette corvée de nettoyage et d'inviter les gens à participer au projet.

ADOPTION DU RÈGLEMENT NO RM-460-2008-3 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO RM-460-2008 CONCERNANT LA SÉCURITÉ, LA PAIX ET LE BON ORDRE

26-09-10

Il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le règlement no RM-460-2008-3 modifiant le règlement no RM-460-2008 concernant la sécurité, la paix et le bon ordre. Ledit règlement est reproduit aux pages suivantes.

HERBE À POUX

Le conseiller Gilles Vigneault discute de la problématique de la présence d'herbe à poux dans certains fossés bordant le chemin du Chenal-du-Moine. Il se demande si la municipalité ne devrait pas procéder à l'arrachage de cette herbe dans les fossés le long du chemin. Après discussion; il est proposé unanimement de vérifier les différentes options qui pourraient être appliquées lors de la prochaine saison d'herbe à poux.

DÉZONAGE

27-09-10

Considérant le dépôt de la version préliminaire du dossier argumentaire de la firme Plania concernant la demande à des fins autres que l'agriculture et des demandes d'exclusion et d'inclusion à la zone agricole auprès de la CPTAQ; il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents de la soumettre pour analyse à la MRC de Pierre-De Saurel.

QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

28-09-10

Tous les sujets étant traités, la séance extraordinaire est levée à 19h00 sur la proposition de Gilles Vigneault, appuyée par Myriam Cournoyer et résolue à l'unanimité des conseillers présents.

Pierre Lacombe, maire

Maxime Dauplaise, directeur gén.
et secrétaire-trésorier

A la séance ordinaire du conseil municipal tenue lundi le 4 octobre 2010 à 20h00 à la salle du conseil, 1685 chemin du Chenal-du-Moine, sont présents:

Pierre Lacombe, maire
Annie Champagne
Denis Cournoyer
Myriam Cournoyer
Guy Lambert
Steve Pinard
Gilles Vigneault, conseillers
Maxime Dauplaise, secrétaire-trésorier

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le maire déclare la séance ouverte. Vingt-et-une personnes assistent à la séance. Un moment de réflexion est observé.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

01-10-10

Il est proposé par Annie Champagne, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTION DES DÉLIBÉRATIONS PRÉCÉDENTES

02-10-10

Il est proposé par Gilles Vigneault, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 septembre 2010 tel que présenté.

03-10-10

Il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Annie Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 20 septembre 2010 tel que présenté.

CORRESPONDANCE DÉCISION

04-10-10

-Coalition québécoise pour le contrôle du tabac : demande d'appui.

Considérant la demande d'adoption d'une résolution d'appui pour que les gouvernements adoptent et appliquent des mesures destinées à réduire le tabagisme et ses conséquences; il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'appuyer la Coalition québécoise pour le contrôle du tabac afin d'atteindre les objectifs suivants : réduire la demande de tabac à zéro; prévenir l'initiation au tabagisme; favoriser l'abandon du tabagisme; protéger les non-fumeurs contre la fumée secondaire; rechercher un cadre législatif qui reflète la nature néfaste et toxicomanogène du tabac; et responsabiliser l'industrie du tabac.

05-10-10

-Propriétaires des chalets de l'Île Bibeau : demande pour être desservis par le réseau d'aqueduc et d'égout.

Considérant la demande déposée par les propriétaires de chalets à l'Île Bibeau afin que leur propriété saisonnière soit reliée au réseau d'aqueduc et d'égout municipal; il est proposé par Gilles Vigneault, appuyé par Annie Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'en accepter le dépôt et de voir à fixer une rencontre exploratoire avec les propriétaires concernés.

06-10-10

-Monsieur Normand Desrosiers : branchement d'aqueduc de 4 pouces de diamètre.

Considérant la demande de Monsieur Desrosiers afin que sa propriété du 1369 chemin du Chenal-du-Moine et celle de son voisin du 1375 soient branchées à un nouveau branchement commun de 4 pouces de diamètre, ainsi que l'ajout d'une borne-fontaine qui protégerait davantage les propriétés du voisinage en cas d'incendie; considérant que lors du remplacement de la conduite d'aqueduc sur le chemin du Chenal-du-Moine, la municipalité procédera à l'installation d'une entrée d'eau pour chacune des résidences; considérant que le positionnement des nouvelles bornes-fontaines sera conforme aux normes d'incendie actuellement en vigueur; considérant que notre ingénieur de la firme Teknika HBA nous a informé que l'installation d'une borne-fontaine privée créera un bout de ligne sous-utilisée qui pourrait entraîner une contamination du réseau municipal suite à une baisse de pression inattendue; considérant que la municipalité veut éliminer la présence de petits réseaux privés; il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ne pas donner suite à la demande et d'informer le demandeur que s'il désire une entrée d'une dimension de 2 pouces au lieu de 1 pouce, celle-ci pourra lui être faite et sera facturée au coût effectif des travaux.

07-10-10

-Association de la Déficience intellectuelle de la région de Sorel : invitation à un souper bénéfique annuel.

Considérant l'invitation à participer à un souper bénéfique au profit de l'Association de la déficience intellectuelle le 23 octobre prochain; il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Annie Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ne pas donner suite à la demande.

08-10-10

-Centre de Répit-Dépannage aux Quatre Poches : demande de contribution financière.

Suite à la demande d'aide financière du Centre de Répit-Dépannage qui héberge temporairement des enfants présentant des déficiences intellectuelles; il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ne pas donner suite à la demande.

09-10-10

-Technocentre en écologie industrielle : demande d'engagement à la réalisation du programme « Climat municipalités » du MDDEP.

Considérant que la MRC de Pierre-De Saurel a fait part de son intention à ses partenaires municipaux de présenter une demande d'aide financière dans le cadre du programme *Climat municipalités* du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) du Québec; considérant que le premier volet de ce programme offre un soutien financier aux organismes municipaux pour la réalisation d'un inventaire d'émissions de gaz à effet de serre (GES) ainsi que d'un plan d'action afin de réduire ces émissions, le tout conformément aux exigences énumérées dans les annexes 1 et 2 du cadre normatif du programme *Climat municipalités* du MDDEP; considérant que notre municipalité participera activement à l'effort régional concerté de lutte aux changements climatiques, au développement d'une culture organisationnelle innovante en développement durable ainsi qu'à l'enrichissement de la démarche de l'Écocollectivité de Pierre-De Saurel; en conséquence, il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents de confirmer notre engagement à contribuer pleinement à la réalisation du programme *Climat municipalités* : projet régional de la MRC de Pierre-De Saurel.

10-10-10

-Journal La Voix : cahier spécial 40^e anniversaire du Centre d'Action Bénévole du Bas-Richelieu (CAB).

Suite à l'offre d'achat d'une publicité dans le cahier spécial soulignant le 40^e anniversaire du Centre d'Action Bénévole; il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ne pas donner suite.

11-10-10

-Monsieur Jacques Fortin du 90 Ile-aux-Fantômes : inspection et réfection du pont menant à l'Ile-aux-Fantômes.

Une demande est adressée au conseil afin de voir à la réparation du pont le plus tôt possible. Il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Annie Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'informer le citoyen que les démarches se poursuivent pour connaître les propriétaires officiels du pont et que des travaux temporaires d'urgence seront effectués.

12-10-10

-Monsieur Robert Ethier de l'Aéroparc des Îles de Sorel : demande dérogation ou d'exclusion à la zone inondable.

Considérant la demande de monsieur Ethier afin d'obtenir du conseil municipal un appui dans sa démarche d'obtenir une dérogation ou une exclusion à la zone inondable pour pouvoir agrandir, modifier et construire sur pilotis dans la zone de son entreprise commerciale à Sainte-Anne-de-Sorel; il est proposé par Annie Champagne, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers d'appuyer favorablement la demande de monsieur Robert Ethier auprès du gouvernement du Québec.

13-10-10

-Société canadienne du cancer : 4^e édition du Gala des Grands Chefs.

Considérant l'invitation à participer à la 4^e édition du gala des Grands Chefs soit en achetant des billets ou en faisant un don; il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers de ne pas donner suite à l'invitation.

14-10-10

-Commission régionale sur les Ressources naturelles et le territoire de la Montérégie-Est : Forum régional des élus.

Suite à la tenue d'un Forum régional des élus en mai dernier et aux orientations générales et aux priorités proposées pour réaliser le *Plan régional de développement intégré des ressources naturelles du territoire (PRDIRT)*, le conseil est invité à participer aux matinées d'information à cet effet; il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ne pas donner suite à l'invitation faute de disponibilité.

15-10-10

-Fondation Hôtel-Dieu de Sorel : invitation soirée bénéfique annuelle.

Considérant l'invitation de la fondation de l'hôpital Hôtel-Dieu à sa soirée bénéfique pour la campagne *Chirurgie par laparoscopie* ; il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Steve Pinard et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ne pas donner suite.

16-10-10

-Responsable de la Guignolée 2010 : demande d'autorisation.

Monsieur Jean-François Labarre demande l'autorisation au conseil pour que les bénévoles de la Guignolée puissent solliciter les résidents de Sainte-Anne-de-Sorel dimanche le 5 décembre prochain, ainsi que la permission d'installer deux pancartes à l'entrée de la municipalité. Il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la tenue de l'événement ainsi que l'installation des pancartes à cet effet.

17-10-10

-Fédération québécoise des municipalités : formation sur la gestion des contrats municipaux.

Considérant que des séances d'information seront offertes aux élus municipaux afin d'être mieux renseignés face aux nouvelles obligations de gestion et d'octroi de contrats; il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser tous les membres du conseil disponibles à y assister.

18-10-10

-Inspectrice municipale : rapport de situation, remblayage illégal.

Considérant le rapport de l'inspectrice municipale, madame Anne Beauchemin, concernant un remblayage illégal effectué dans la zone inondable au 2974 chemin du Chenal-du-Moine; il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de voir à faire respecter les règlements et s'il y a lieu d'autoriser l'émission de constats d'infraction.

19-10-10

CORRESPONDANCE AUX ARCHIVES

Il est proposé par Annie Champagne, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser la correspondance aux archives de la municipalité.

20-10-10

ADOPTION DU RAPPORT DES DÉPENSES ET AUTORISATION DE PAIEMENT

Considérant le dépôt du rapport des dépenses en date du 4 octobre 2010; considérant que la liste comprend les dépenses autorisées par le conseil ou par un fonctionnaire autorisé en vertu du règlement de délégation no 363-2003; il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ratifier les paiements effectués et d'approuver les comptes à payer durant la période comprise entre le 7 septembre et le 4 octobre 2010 apparaissant sur la liste soumise par le secrétaire-trésorier, et d'autoriser le secrétaire-trésorier à émettre les chèques nécessaires pour en effectuer le paiement.

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

Il n'y a eu aucune séance du comité consultatif d'urbanisme en septembre.

21-10-10

PROJET DE DÉZONAGE

Considérant l'étude du rapport de la firme Plania concernant notre demande à des fins autres que l'agriculture ainsi qu'une demande d'exclusion et d'inclusion à la zone agricole auprès de la CPTAQ et les correctifs apportés; il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le rapport final de la firme Plania. Il est également résolu de demander une résolution d'appui de la part de la MRC de Pierre-De Saurel et de l'Union des Producteurs agricoles du Québec à cet effet, et de déposer officiellement notre dossier auprès de la CPTAQ concernant une demande à des fins autres que l'agriculture ainsi qu'une demande d'exclusion et d'inclusion à la zone agricole.

O.M.H. DE SAINTE-ANNE-DE-SOREL : RÉVISION BUDGÉTAIRE

22-10-10

Il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la révision budgétaire 2010 de l'Office municipal d'Habitation de Sainte-Anne-de-Sorel établissant la quote-part municipale à 4180\$.

DÉCHARGE DES CINQ

23-10-10

Considérant la réception de la facture no 201379 de la MRC de Pierre-De Saurel concernant les travaux d'aménagement sur une section de la Décharge des Cinq dûment produite selon le règlement no 196-09; considérant que de 2001 à 2008, de nombreuses plaintes ont été déposées contre les travaux de la Décharge des Cinq; considérant que depuis la réalisation des travaux de 2001 dans la Décharge des Cinq, ceux-ci ont été contestés sous plusieurs volets; considérant que plusieurs représentations ont eu lieu avec la MRC de Pierre-De Saurel afin de trouver une solution pour régulariser le dossier à la satisfaction de toutes les parties mais sans succès; considérant que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel a demandé à la MRC de Pierre-de Saurel en juin 2008 l'autorisation pour effectuer, aux frais de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel, les travaux correctifs pour satisfaire les citoyens mécontents; considérant que la municipalité avait informé la MRC que les travaux seraient supervisés par une firme d'ingénieurs spécialisés, s'assurant du respect des normes du MDDEP; considérant que la MRC pouvait légalement répondre favorablement à la demande formulée par la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel au moyen de la résolution no 22-06-08; considérant qu'afin d'assurer l'uniformité des travaux à travers le territoire de la MRC et une équité entre les municipalités et les contribuables de la MRC, la compétence des travaux n'a pas été cédée; considérant le refus de la MRC à céder la compétence de la Décharge des Cinq, certains propriétaires du secteur ont fait exécuter les travaux qu'ils jugeaient nécessaires pour le bon écoulement des eaux; travaux qui ont été remboursés par la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel par la suite; considérant que la Municipalité régionale de comté a recourré les travaux qui satisfaisaient les citoyens; considérant que ce dossier, qui a pris des proportions exorbitantes, aurait pu être réglé il y a plusieurs années s'il y avait eu des discussions et des négociations franches; considérant que la MRC de Pierre-De Saurel est l'organisme municipal qui détient la gestion exclusive de tous les cours d'eau de son territoire selon les dispositions de la Loi sur les compétences municipales (L.R.Q. chapitre C-47.1); considérant que le conseil municipal de Sainte-Anne-de-Sorel juge que la facture no 201379 au montant de 18 421,49\$ devrait être assumée par chacune des parties impliquées au dossier, soit la MRC, la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel et les citoyens eux-mêmes; il est proposé par Gilles Vigneault, appuyé par Annie Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents de demander à la MRC de Pierre-De Saurel d'assumer une part des coûts au moyen d'un crédit de 5000\$ sur la facture no 201379, et d'effectuer un acte de répartition du montant résiduel de 13 421,49\$ aux noms des agriculteurs visés par les travaux.

CONTRAT D'UTILISATION DU VÉHICULE PERSONNEL

24-10-10

Considérant que le contrat d'utilisation du véhicule personnel de notre employé de voirie, monsieur Renald Latraverse, prend fin en décembre 2010; il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Steve Pinard et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'aviser notre employé que la municipalité n'entend pas renouveler son entente d'utilisation de son véhicule personnel à son échéance le 31 décembre prochain.

25-10-10

POLITIQUE FAMILIALE

Considérant que le comité de la Politique familiale a déposé au conseil municipal un projet de politique; considérant que cette politique est le résultat de plusieurs discussions et analyses issues de multiples rencontres du comité; considérant que les visions et objectifs de cette politique respectent les visions du conseil; il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'entériner la Politique familiale municipale.

26-10-10

NOMINATION MAIRE SUPPLÉANT

Considérant qu'il y a lieu de nommer un maire suppléant; il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de nommer le conseiller Steve Pinard pour les prochains trois mois et celui-ci accepte.

27-10-10

AQUEDUC CHEMIN DU CHENAL-DU-MOINE : PREMIER DÉCOMPTÉ PROGRESSIF

Considérant le dépôt du premier décompte progressif préparé par notre ingénieur, monsieur François Pothier de la firme Teknika HBA, concernant les travaux exécutés en date du 29 septembre 2010; considérant sa recommandation de paiement; il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Steve Pinard et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder au paiement du premier décompte progressif des travaux d'aqueduc du chemin du Chenal-du-Moine au montant de 595 778,18\$ à l'entrepreneur Danis Construction inc..

28-10-10

AQUEDUC CHEMIN DU CHENAL-DU-MOINE : EMPRUNT TEMPORAIRE

Considérant qu'il y a lieu de procéder à un emprunt temporaire pour le paiement des dépenses relatives aux travaux d'aqueduc sur le chemin du Chenal-du-Moine; considérant que nous devons avancer les crédits nécessaires en attendant le versement de la subvention à cet effet; il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Steve Pinard et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser un emprunt temporaire n'excédant pas 6 000 000\$ à cette fin, auprès de la Caisse populaire Pierre-De Saurel, et d'autoriser également le maire et le directeur général/secrétaire-trésorier à en signer tous les documents nécessaires.

29-10-10

STATIONS DE POMPAGE ÎLE-AUX-FANTÔMES

Considérant que des travaux de réparation sont nécessaires aux panneaux électriques des stations de pompage situés à l'Île-aux-Fantômes; considérant l'offre de services de l'Entreprise Gimatch Électrique inc. pour la modification des quatre panneaux de contrôle des stations de pompage; il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Annie Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'octroyer le contrat à la firme Gimatch au coût de 7 360\$ plus taxes.

QUESTIONS DU PUBLIC

- Georges Dutil : visite de Postes Canada concernant l'emplacement des boîtes rurales.
- François Lecours : contrat de déneigement.
- Gaétan Joyal : changement de zonage, heure de début des travaux d'aqueduc.
- René Palardy : Décharge des Cinq, type de tuyau au camping.

Le maire Pierre Lacombe informe les citoyens sur les travaux d'aqueduc, sur la vitesse, la propreté et le transport de la terre.

- Benoît Lavallée : moyen pour que la patinoire fonde moins vite.
- Laurent Latraverse : comité zone inondable.
- Benoît Simard : aimerait connaître l'emplacement des futurs tuyaux sur son terrain au 1351 chemin du Chenal-du-Moine.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

30-10-10

Tous les sujets étant traités, il est proposé par Gilles Vigneault, appuyé par Steve Pinard et résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever la séance à 21h03.

Pierre Lacombe, maire

Maxime Dauplaise, directeur gén.
et secrétaire-trésorier

A la séance extraordinaire du conseil municipal tenue jeudi le 28 octobre 2010 à 20h15 à la salle du conseil, 1685 chemin du Chenal-du-Moine, sont présents:

Pierre Lacombe, maire
Annie Champagne
Denis Cournoyer
Myriam Cournoyer
Guy Lambert
Steve Pinard
Gilles Vigneault, conseillers
Maxime Dauplaise, secrétaire-trésorier

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Un moment de réflexion est observé et la séance est déclarée ouverte. Aucune personne n'assiste à la séance.

Les membres du conseil étant tous présents, ils renoncent à l'avis de convocation.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

31-10-10

Il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1- Moment de réflexion
- 2- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3- Avis de motion règlement no 449-2010 ayant pour objet de créer une réserve financière
- 4- Questions du public
- 5- Levée de l'assemblée

AVIS DE MOTION RÈGLEMENT NO 449-2010 AYANT POUR OBJET DE CRÉER UNE RÉSERVE FINANCIÈRE

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Gilles Vigneault afin de présenter à une prochaine séance de ce conseil un règlement no 449-2010 ayant pour objet de créer une réserve financière.

QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

32-10-10

Tous les sujets étant traités, la séance extraordinaire est levée à 20h25 sur la proposition de Myriam Cournoyer, appuyée par Annie Champagne et résolue à l'unanimité des conseillers présents.

Pierre Lacombe, maire

Maxime Dauplaise, directeur gén.
et secrétaire-trésorier

A la séance ordinaire du conseil municipal tenue lundi le 1^{er} novembre 2010 à 20h00 à la salle du conseil, 1685 chemin du Chenal-du-Moine, sont présents:

Pierre Lacombe, maire
Annie Champagne
Denis Cournoyer
Myriam Cournoyer
Guy Lambert
Steve Pinard, conseillers
Maxime Dauplaise, secrétaire-trésorier

Absence motivée : Gilles Vigneault

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le maire déclare la séance ouverte. Dix-sept personnes assistent à la séance. Un moment de réflexion est observé.

Le maire félicite madame Myriam Cournoyer et les autres membres du conseil pour l'activité de l'Halloween.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

01-11-10

Il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Steve Pinard et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTION DES DÉLIBÉRATIONS PRÉCÉDENTES

02-11-10

Il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Steve Pinard et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 octobre 2010 tel que présenté.

03-11-10

Il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 28 octobre 2010 tel que présenté.

CORRESPONDANCE DÉCISION

04-11-10

-Comité organisateur Opération Nez Rouge : invitation à former une équipe de bénévoles.

Considérant l'invitation du comité organisateur pour la formation d'une équipe de bénévoles; il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Annie Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ne pas donner suite à la demande.

05-11-10

-Club VTT Vagabond Bas-Richelieu : autorisation pour parade annuelle dans les rues.

Considérant la demande d'autorisation pour circuler dans les rues de la municipalité, dimanche le 5 décembre 2010 à compter de 13h30; il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le Club VTT Vagabond Bas-Richelieu à tenir leur parade annuelle et de transmettre notre accord au capitaine André Bouchard de la Sûreté du Québec.

06-11-10

-Monsieur Gérald Tremblay du Festival country de Sainte-Anne-de-Sorel : demande d'implication financière pour la réalisation d'un brunch familial et demande pour l'installation d'un interrupteur électrique et câble de 200 ampères.

Considérant la demande déposée par monsieur Gérald Tremblay afin de défrayer un montant pour la réalisation d'un brunch familial qui aurait lieu après la messe qui se tient sous le chapiteau lors du festival Country; il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers de ne pas donner suite à la demande.

07-11-10

Concernant la demande pour l'achat d'une installation électrique de 200 ampères; il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents de reporter la décision afin d'obtenir plus de précisions concernant les coûts.

08-11-10

-Croix-Rouge canadienne, division du Québec : renouvellement de l'entente de participation financière.

Considérant la demande de la Croix-Rouge canadienne, division du Québec, afin de continuer à supporter financièrement leur organisme en renouvelant l'entente qui avait été signée il y a trois ans; considérant que les bénévoles de cet organisme sont les premiers intervenants sur place lors des sinistres; il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents de renouveler notre engagement selon les conditions énumérées au document fourni et représentant un tarif de 0,13\$ per capita pour 2010, 0,14\$ pour 2011 et 0,15\$ pour 2012, et d'autoriser, le directeur général Maxime Dauplaise et le maire Pierre Lacombe, à signer le document pour et au nom de la municipalité Sainte-Anne-de-Sorel.

09-11-10

CORRESPONDANCE AUX ARCHIVES

Il est proposé par Annie Champagne, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser la correspondance aux archives de la municipalité.

10-11-10

ADOPTION DU RAPPORT DES DÉPENSES ET AUTORISATION DE PAIEMENT

Considérant le dépôt du rapport des dépenses en date du 1^{er} novembre 2010; considérant que la liste comprend les dépenses autorisées par le conseil ou par un fonctionnaire autorisé en vertu du règlement de délégation no 363-2003; il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ratifier les paiements effectués et d'approuver les comptes à payer durant la période comprise entre le 4 octobre et le 1^{er} novembre 2010 apparaissant sur la liste soumise par le secrétaire-trésorier, et d'autoriser le secrétaire-trésorier à émettre les chèques nécessaires pour en effectuer le paiement.

11-11-10

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DU 5 OCTOBRE 2010

Il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le dépôt du procès-verbal du comité consultatif d'urbanisme lors de la séance tenue le 5 octobre 2010.

Le maire Pierre Lacombe félicite monsieur Guy Lambert pour sa nomination comme président du comité d'urbanisme et mentionne qu'il y aurait lieu d'ajouter son nom aux présences de ce procès-verbal.

DÉPÔT DU RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES INDICATEURS DE GESTION

12-11-10

Le maire fait lecture du rapport sur la situation financière de la municipalité pour l'année 2010 qui s'achève, démontrant un surplus budgétaire de 38 179\$. Le directeur général fait lecture et explique le rapport sur les indicateurs de gestion de l'année 2009 déposés au ministère. Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance dudit rapport; il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le dépôt du rapport du maire.

AQUEDUC DU CHEMIN DU CHENAL-DU-MOINE : DÉCOMPTÉ PROGRESSIF NO 2

13-11-10

Considérant le dépôt du deuxième décompte progressif préparé par notre ingénieur, monsieur François Pothier de la firme Teknika HBA, concernant les travaux exécutés en date du 27 octobre 2010; considérant sa recommandation de paiement; il est proposé par Annie Champagne, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder au paiement du décompte progressif no 2 des travaux d'aqueduc du chemin du Chenal-du-Moine au montant de 862 916,43\$ à l'entrepreneur Danis Construction Inc..

LOCATION DE TERRES AGRICOLES APPARTENANT À LA MUNICIPALITÉ

14-11-10

Considérant que deux baux de location des terrains agricoles appartenant à la municipalité viennent à échéance cette année; il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Steve Pinard et résolu à l'unanimité des conseillers présents de renouveler les baux de location avec messieurs Yvan Sylvestre et Robert Péloquin pour une durée de deux ans. Les contrats de location seront préparés par Me Martine Arpin aux frais des locataires et ne se renouvelleront pas automatiquement. Il est également résolu d'autoriser le maire et le directeur général à signer lesdits contrats pour et au nom de la municipalité.

BAIL D'OCCUPATION DE LA PROPRIÉTÉ MUNICIPALE DU 932 CHEMIN DU CHENAL-DU-MOINE

15-11-10

Considérant que la propriété du 932 chemin du Chenal-du-Moine sera vendue prochainement; considérant que la municipalité a signé un bail d'empiètement sur une portion de son terrain en faveur des propriétaires actuels; considérant que l'empiètement existe toujours et que la municipalité est d'accord à renouveler le bail d'occupation en faveur des futurs propriétaires; il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de renouveler le bail d'empiètement avec messieurs Paul Cormier, Gaétan Beauregard et madame Valérie Lefebvre Beauregard aux mêmes conditions énumérées dans le bail intervenu avec monsieur Pascal Camirand et madame Mélanie Lavallée. Il est également résolu d'autoriser le maire et le directeur général à signer ledit bail pour et au nom de la municipalité.

SITE INTERNET MUNICIPAL

16-11-10

Considérant qu'il y a lieu d'apporter des modifications à notre site internet afin d'y ajouter des nouveaux onglets relativement à l'octroi des contrats, des règlements municipaux, de la Politique familiale, etc...; considérant que la MRC a fait développer une programmation spécifique de sites internet pour sept municipalités; considérant qu'une des municipalités s'est désistée; considérant que la

programmation développée pour ces municipalités par la MRC serait avantageuse pour la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel; considérant que la firme Maguilou est disposée à effectuer les travaux nécessaires à la transformation de notre site internet vers la nouvelle plateforme; il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Annie Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents de demander à la MRC de Pierre-De Saurel l'autorisation d'utiliser la plateforme internet développée pour les municipalités rurales. Il est également résolu d'octroyer le mandat de transformation de notre site web incluant l'ajout de la Politique familiale à la firme Maguilou au coût de 5 100\$ plus taxes.

ADOPTION RÈGLEMENT NO 449-2010 AYANT POUR OBJET DE CRÉER UNE RÉSERVE FINANCIÈRE

17-11-10

Le directeur général fait la lecture du règlement. Il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le règlement no 449-2010 ayant pour objet de créer une réserve financière. Ledit règlement est reproduit aux pages suivantes.

AVIS DE MOTION RÈGLEMENT NO 450-2010 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO 436-2010 CONCERNANT LE ZONAGE AFIN D'AGRANDIR LA ZONE A-208 À MÊME LA ZONE H-111 ET DE CRÉER LA ZONE H-111-1

AVIS DE MOTION est donné par la conseillère Myriam Cournoyer que lors d'une prochaine séance de ce conseil, un règlement no 450-2010 sera présenté à l'effet de modifier le règlement de zonage no 436-2010 afin d'agrandir la zone A-208 à même la zone H-111 et de créer la zone H-111-1.

AVIS DE MOTION RÈGLEMENT NO 452-2010 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO 436-2010 CONCERNANT LE ZONAGE AFIN D'AGRANDIR LA ZONE H-204 À MÊME LA ZONE A-205

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Steve Pinard que lors d'une prochaine séance de ce conseil, un règlement no 452-2010 sera présenté à l'effet de modifier le règlement de zonage no 436-2010 afin d'agrandir la zone A-204 à même la zone A-205.

AVIS DE MOTION RÈGLEMENT NO 453-2010 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO 436-2010 CONCERNANT LE ZONAGE AFIN D'AGRANDIR LA ZONE H-110 À MÊME LA ZONE A-208

AVIS DE MOTION est donné par la conseillère Myriam Cournoyer que lors d'une prochaine séance de ce conseil, un règlement no 453-2010 sera présenté à l'effet de modifier le règlement de zonage no 436-2010 afin d'agrandir la zone H-110 à même la zone A-208.

QUESTIONS DU PUBLIC

Avant de procéder aux questions du public, le maire fait un compte-rendu des travaux d'aqueduc.

- Laurent Latraverse; échéance des travaux d'aqueduc.
- Marcel Bibeau: distance à respecter de 30 mètres par les motoneiges; suggère une patrouille nautique municipale.
- Normand Latraverse: informer les gens de la possibilité d'obtenir de la terre supplémentaire durant les travaux d'aqueduc.
- René Palardy: suggère que la municipalité vende le terrain situé entre le quai fédéral et la propriété de madame Sullivan.

Le maire apporte un commentaire sur l'état des bouées et fait appel au civisme des gens afin de ne pas les endommager.

-M. Proulx : demande le type de bateaux qui a obtenu le plus de contraventions.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

18-11-10

Tous les sujets étant traités, il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever la séance à 21h00.

Pierre Lacombe, maire

Maxime Dauplaise, directeur gén.
et secrétaire-trésorier

A la séance ordinaire du conseil municipal tenue lundi le 13 décembre 2010 à 20h00 à la salle du conseil, 1685 chemin du Chenal-du-Moine, sont présents:

Pierre Lacombe, maire
Annie Champagne
Denis Cournoyer
Myriam Cournoyer
Guy Lambert
Steve Pinard
Gilles Vigneault, conseillers
Maxime Dauplaise, secrétaire-trésorier

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le maire déclare la séance ouverte. Douze personnes assistent à la séance. Un moment de réflexion est observé.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

01-12-10

Il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour avec un ajout au point 27-a) Autres affaires : aide financière église Sainte-Anne.

ADOPTION DES DÉLIBÉRATIONS PRÉCÉDENTES

02-12-10

Il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} novembre 2010 tel que présenté.

CORRESPONDANCE DÉCISION

03-12-10

-Monsieur Michel Lavallée et Madame Manon Lavallée : demande d'autorisation pour hausser le muret de soutien dans la bande de protection des rives.

Considérant la demande d'autorisation des résidants du 669 chemin du Chenal-du-Moine pour hausser leur muret de soutien et ainsi retenir la terre le long de leur propriété riveraine au fleuve; il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'informer les demandeurs que la réglementation ne leur permet pas d'effectuer ce type de travaux étant situés dans la bande de protection des rives.

04-12-10

-Tourisme Montérégie : offre d'adhésion 2011.

Considérant l'offre d'adhésion pour l'année 2011 à Tourisme Montérégie; il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ne pas donner suite.

05-12-10

-Centraide : campagne annuelle.

Concernant la campagne annuelle de Centraide Richelieu-Yamaska ayant comme objectif de ramasser des fonds pour le soutien de plusieurs organismes régionaux venant en aide à la collectivité; il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de contribuer pour un montant de 100\$.

06-12-10

-Monsieur Gérald Tremblay: demande de retraite progressive.

Considérant la demande déposée par monsieur Gérald Tremblay, journalier de voirie de la municipalité, afin de diminuer son horaire de travail pour une semaine de quatre jours; considérant que monsieur Tremblay désire faire une demande à la Régie des Rentes du Québec pour l'obtention de la rente permise à 60 ans; considérant que la convention collective actuellement en vigueur se termine le 31 décembre 2011; il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents de reporter la décision en 2011 considérant que le conseil désire analyser cette demande lors de l'étude de la prochaine convention.

07-12-10

-Monsieur Alec Delage : demande d'autorisation à la CPTAQ afin d'utiliser à des fins non agricoles une partie des lots 325-p et 326-p.

Considérant que monsieur Alec Delage, co-proprétaire à l'Île-de-Grâce, d'une partie des lots 325 et 326 s'adresse à la Commission de Protection du territoire agricole du Québec afin d'obtenir l'autorisation d'utiliser à des fins non agricoles une partie des lots 325-p et 326-p du cadastre de la paroisse de Sainte-Anne-de-Sorel pour les bâtiments existants sur pilotis (chalets et bâtiments accessoires); considérant que la catégorie d'usages « habitation de type chalet ou habitation saisonnière sur pilotis » est autorisée dans la zone H-301 du règlement de zonage no 436-2009; considérant que les demandeurs ont déposé une demande d'autorisation à la CPTAQ pour régulariser la situation actuelle par rapport à la parcelle des lots 325-p et 326-p du cadastre de la paroisse de Sainte-Anne-de-Sorel; considérant que la situation physique du chalet existant et des bâtiments accessoires est représentative de ce que l'on retrouve dans le secteur de l'Île-de-Grâce; considérant que la situation actuelle est sans impact négatif sur les activités agricoles; considérant qu'il y a déjà plusieurs chalets sur pilotis existants sur l'Île-de-Grâce; considérant que la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec doit approuver l'échange des parties de lots sur l'Île-de-Grâce; il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'appuyer la demande d'autorisation à la CPTAQ pour régulariser la situation actuelle en ce qui concerne l'échange de parcelle de lots entre les parties concernées.

08-12-10

-Association des chasseurs et pêcheurs de Sainte-Anne-de-Sorel : demande de commandite.

Suite à la demande d'une subvention de l'Association des chasseurs et pêcheurs de Sainte-Anne-de-Sorel pour poursuivre leurs activités en 2011 auprès des jeunes; il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de reporter la décision à l'étude des prévisions budgétaires 2011.

CORRESPONDANCE AUX ARCHIVES

09-12-10

Il est proposé par Annie Champagne, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser la correspondance aux archives de la municipalité.

ADOPTION DU RAPPORT DES DÉPENSES ET AUTORISATION DE PAIEMENT

10-12-10

Considérant le dépôt du rapport des dépenses en date du 13 décembre 2010; considérant que la liste comprend les dépenses autorisées par le conseil ou par un fonctionnaire autorisé en vertu du règlement de délégation no 363-2003; il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des

conseillers présents de ratifier les paiements effectués et d'approuver les comptes à payer durant la période comprise entre le 1^{er} novembre 2010 et le 13 décembre 2010 apparaissant sur la liste soumise par le secrétaire-trésorier, et d'autoriser le secrétaire-trésorier à émettre les chèques nécessaires pour en effectuer le paiement.

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

Il n'y a eu aucune séance du comité en novembre.

O.M.H. SAINTE-ANNE-DE-SOREL : ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2011

11-12-10

Considérant la présentation des prévisions budgétaires 2011 de l'Office municipal d'habitation de Sainte-Anne-de-Sorel; il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le budget 2011 établissant notre quote-part annuelle à 6 447\$. Il est également résolu d'accepter la révision budgétaire 2010 du 2 novembre dernier établissant la quote-part annuelle à 4 180\$.

R.I.A.R.Y. : ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2011

12-12-10

Il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le budget 2011 de la Régie Intermunicipale d'Aqueduc Richelieu-Yamaska établissant notre quote-part annuelle à 106 279\$.

R.A.E. RICHELIEU/SAINT-LAURENT : ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2011

13-12-10

Il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le budget 2011 de la Régie d'assainissement des eaux Richelieu/Saint-Laurent établissant notre quote-part annuelle à 68 128\$.

AQUEDUC DU CHEMIN DU CHENAL-DU-MOINE : DÉCOMPTE PROGRESSIF NO 3

14-12-10

Considérant le dépôt du troisième décompte progressif préparé par notre ingénieur, monsieur François Pothier de la firme Teknika HBA, concernant les travaux exécutés en date du 7 décembre 2010; considérant sa recommandation de paiement; il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder au paiement du décompte progressif no 3 des travaux d'aqueduc du chemin du Chenal-du-Moine au montant de 1 780 139,10\$ à l'entrepreneur Danis Construction Inc..

AQUEDUC DU CHEMIN DU CHENAL-DU-MOINE : GESTION DES SOLS CONTAMINÉS

15-12-10

Considérant la présence de sols contaminés entre les chaînages 10+650 à 15+500 de la section du chemin du Chenal-du-Moine; considérant que la gestion de ces sols doit être effectuée par un laboratoire; considérant l'offre de services des Laboratoires Shermont du 8 novembre 2010; il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'octroyer le mandat aux Laboratoires Shermont Inc. pour la somme approximative de 11 955\$ excluant les taxes.

ENTENTE INTERMUNICIPALE LOISIRS

16-12-10

Considérant la résolution no 17-06-10 qui mentionnait le désir de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel d'assister à une rencontre en vue de renégocier et/ou établir un nouveau plan d'intégration loisirs; considérant que la ville de Sorel-Tracy a déposé à la MRC de Pierre-De Saurel lors de sa réunion du 20 octobre dernier, une offre concernant une nouvelle entente d'adhésion à son plan d'intégration loisirs; considérant que les membres du conseil sont déçus qu'aucune rencontre de négociation ne soit intervenue entre les parties déjà liées par une entente se terminant en 2012; considérant que les membres du conseil sont d'avis que l'on ne peut accepter cette offre qui équivaldrait à conclure une entente à l'aveuglette puisqu'elle n'a fait l'objet d'aucune rencontre de négociation entre les parties qui aurait, à tout le moins, permis de clarifier les items, d'échanger sur nos réalités respectives et de présenter les avantages qu'offrent chacune des parties; considérant que la municipalité ne retire aucun avantage à conclure, avant terme, une nouvelle entente; il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel avise la ville de Sorel-Tracy qu'elle n'entend pas mettre fin à l'entente avant son échéance mais est disposée à entreprendre des négociations en vue de son renouvellement; que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel délègue le maire Pierre Lacombe et le directeur général, Maxime Dauplaise, à la table de négociations.

CONTRAT D'ENTRETIEN ET DE SOUTIEN AUX LOGICIELS

17-12-10

Il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de renouveler pour l'année 2011 les contrats d'entretien et de soutien des applications avec la firme PG Solutions au montant de 10 254,72\$, taxes incluses.

RENOUVELLEMENT DES ASSURANCES GÉNÉRALES

18-12-10

Considérant que le conseil a analysé ladite entente; il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Steve Pinard et résolu à l'unanimité des conseillers présents de renouveler l'entente avec la Mutuelle des municipalités du Québec pour 2011 au montant total de 27 193\$.

CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL

19-12-10

Considérant que l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune; en conséquence, il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2011, qui débiteront à 20h00 le :

lundi le 17 janvier	lundi le 7 février
lundi le 7 mars	lundi le 4 avril
lundi le 2 mai	lundi le 6 juin
mardi le 5 juillet	lundi le 29 août
mardi le 6 septembre	mardi le 11 octobre
lundi le 7 novembre	lundi le 12 décembre

DÉPÔT DES DÉCLARATIONS DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES

Le directeur général mentionne qu'il a reçu toutes les déclarations d'intérêts pécuniaires des élus.

POLITIQUE DE GESTION CONTRACTUELLE

20-12-10

Considérant que la municipalité doit adopter une politique de gestion contractuelle s'appliquant aux contrats municipaux et prévoyant des mesures pour assurer une saine concurrence entre les personnes contractant ou voulant contracter avec la municipalité; considérant la volonté des élus d'assurer une plus grande clarté dans les processus d'octroi des contrats municipaux; considérant que l'article 938.1.2 du Code municipal du Québec oblige les municipalités à se doter d'une politique de gestion contractuelle; il est proposé par Gilles Vigneault, appuyé par Annie Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter la politique de gestion contractuelle ci-jointe dont son entrée en vigueur sera le 1^{er} janvier 2011.

NETTOYAGE DU DÉVERSOIR DE LA BAIE LAVALLIÈRE

21-12-10

Considérant que le site de la Baie Lavallière a été aménagé par Canards Illimités en 1980 sur le lot 764; considérant qu'avec les années, des sédiments se sont accumulés au niveau des ouvrages de contrôle de niveau d'eau et que des travaux d'entretien sont requis pour assurer une bonne opération desdits ouvrages; considérant que lesdits travaux consistent à déblayer le déversoir et le bief d'amont de ces sédiments afin que les ouvrages de contrôle opèrent correctement; considérant que lesdits travaux sont conformes aux règlements municipaux et ont également reçu l'autorisation du MDDEP; il est proposé par Annie Champagne, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents de demander à Canards Illimités Canada d'effectuer les travaux de nettoyage requis du déversoir de la Baie Lavallière, lot 764, le plus rapidement possible. Il est également résolu de transmettre une copie conforme à la Société d'Aménagement de la Baie Lavallière, au Ministère des Ressources Naturelles et Faune, à la MRC de Pierre-De Saurel et à l'Union des Producteurs Agricoles.

MATIÈRES RÉSIDUELLES

22-12-10

Considérant que la MRC de Pierre-De Saurel a la compétence concernant la gestion des matières résiduelles depuis le 1^{er} janvier 2010; il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel rembourse à la MRC la portion de la redevance pour l'élimination de matières résiduelles reçue du Ministère du Développement Durable, de l'Environnement et des Parcs, soit pour la période du 1^{er} janvier au 31 mars 2010, au montant de 4 417\$. Il est également résolu de transmettre les futurs versements qui pourraient être dus à la MRC.

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DE L'ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2011 ET DU PLAN TRIENNAL 2011-2013

23-12-10

Il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents de tenir la séance extraordinaire pour l'adoption des prévisions budgétaires 2011 et du plan triennal 2011-2013 le jeudi le 16 décembre 2010 à 19h00.

DÉPÔT DES RÉSULTATS DE LA PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT DU RÈGLEMENT NO 449-2010 AYANT POUR OBJET DE CRÉER UNE RÉSERVE FINANCIÈRE

Le directeur général fait le dépôt de la procédure d'enregistrement du règlement no 449-2010 ayant pour objet de créer une réserve financière. Il mentionne qu'aucune signature n'a été apposée et que le règlement est approuvé par les électeurs.

ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 451-2010 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO 442-2009 CONCERNANT LES DÉROGATIONS MINEURES

24-12-10

Le directeur général fait la lecture du règlement no 451-2010. Il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le règlement no 451-2010 modifiant le règlement no 442-2009 concernant les dérogations mineures. Ledit règlement no 451-2010 est reproduit aux pages suivantes.

ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NO 450-2010 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO 436-2010 CONCERNANT LE ZONAGE AFIN D'AGRANDIR LA ZONE A-208 À MÊME LA ZONE H-111 ET DE CRÉER LA ZONE H-111-1

25-12-10

Le directeur général fait la lecture du règlement no 450-2010. Il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Steve Pinard et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter un premier projet de règlement no 450-2010 à l'effet de modifier le règlement de zonage no 436-2010 afin d'agrandir la zone A-208 à même la zone H-111 et de créer la zone H-111-1. Ledit projet de règlement est reproduit aux pages suivantes.

ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NO 452-2010 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO 436-2010 CONCERNANT LE ZONAGE AFIN D'AGRANDIR LA ZONE H-204 À MÊME LA ZONE A-205

26-12-10

Le directeur général fait la lecture du règlement. Il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter un premier projet de règlement no 452-2010 à l'effet de modifier le règlement de zonage no 436-2010 afin d'agrandir la zone A-204 à même la zone A-205. Ledit projet de règlement est reproduit aux pages suivantes.

ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NO 453-2010 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO 436-2010 CONCERNANT LE ZONAGE AFIN D'AGRANDIR LA ZONE H-110 À MÊME LA ZONE A-208

27-12-10

Le directeur général fait la lecture du règlement. Il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Steve Pinard et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter un premier projet de règlement no 453-2010 à l'effet de modifier le règlement de zonage no 436-2010 afin d'agrandir la zone H-110 à même la zone A-208. Ledit projet de règlement est reproduit aux pages suivantes.

AVIS DE MOTION POUR PRÉSENTER LE RÈGLEMENT NO 454-2010 CONCERNANT LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2011, LE PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATION, LES TAUX DE TAXES ET LES TARIFS POUR L'EXERCICE FINANCIER 2011 ET LES CONDITIONS DE LEUR PERCEPTION

AVIS DE MOTION est donné par la conseillère Myriam Cournoyer que lors d'une prochaine séance de ce conseil, un règlement no 454-2010 sera présenté à l'effet d'adopter les prévisions budgétaires 2011, le plan triennal d'immobilisation, les taux de taxes et les tarifs pour l'exercice financier 2011 et les conditions de leur perception.

AVIS DE MOTION POUR PRÉSENTER LE PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NO 455-2010 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO 436-2009 AFIN DE MODIFIER LES DISPOSITIONS RELATIVES AUX ACCESSOIRES HORS SOL D'UN RÉSEAU DE COMMUNICATION OU DE DISTRIBUTION D'ÉNERGIE TEL QUE TRANSFORMATEUR SUR SOCLE, MASSIF, ARMOIRE D'APPAREILLAGE, BOÎTE DE RACCORDEMENT DANS LA ZONE P-128.

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Gilles Vigneault que lors d'une prochaine séance de ce conseil, un règlement no 455-2010 sera présenté modifiant le règlement de zonage no 436-2009 afin de modifier les dispositions relatives aux accessoires hors sol d'un réseau de communication ou de distribution d'énergie tel que transformateur sur socle, massif, armoire d'appareillage, boîte de raccordement dans la zone p-128.

AUTRES AFFAIRES
AIDE FINANCIÈRE ÉGLISE SAINTE-ANNE

28-12-10

Considérant la demande d'aide financière de monsieur Daniel Beaulieu, président de la fabrique, pour la réparation temporaire du portique et du clocher de l'église suite à une infiltration d'eau; il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents de donner un montant de 300\$ à la fabrique.

QUESTIONS DU PUBLIC

- Marcel Bibeau : motoneiges et VTT sur la rue Avelin-Péloquin; sensibiliser les deux clubs.
- Léo Dutil : remerciements pour les nouvelles boîtes à lettres.
- Sophie Trépanier : leur limite de terrain affecté par le ruissellement de l'eau : s'assurer que le ruissellement ne s'approche pas trop de sa résidence du 785 chemin du Chenal-du-Moine.
- Jules Goulet : demande à la CPTAQ concernant l'Île de Grâce.
- Steve Pinard : opinion sur les motoneiges et VTT.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

29-12-10

Tous les sujets étant traités, il est proposé par Gilles Vigneault, appuyé par Steve Pinard et résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever la séance à 20h55.

Pierre Lacombe, maire

Maxime Dauplaise, directeur gén.
et secrétaire-trésorier

« Je, Pierre Lacombe, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »

A la séance extraordinaire du conseil municipal tenue jeudi le 16 décembre 2010 à 18h00 à la salle du conseil, 1685 chemin du Chenal-du-Moine, sont présents:

Pierre Lacombe, maire
Annie Champagne
Denis Cournoyer
Myriam Cournoyer
Guy Lambert
Steve Pinard
Gilles Vigneault, conseillers
Maxime Dauplaise, secrétaire-trésorier

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Un moment de réflexion est observé et la séance est déclarée ouverte. Aucune personne n'assiste à la séance.

Les membres du conseil étant tous présents, ils renoncent à l'avis de convocation.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

30-12-10

Il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1- Moment de réflexion
- 2- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3- Correspondance de l'UPA
- 4- Aqueduc Chenal-du-Moine : subvention Preco
- 5- Dossier du 2974 chemin du Chenal-du-Moine
- 6- Boîtes postales communautaires
- 7- Adoption du premier projet de règlement no 455-2010 modifiant le règlement de zonage no 436-2009 afin de modifier les dispositions relatives aux accessoires hors sol d'un réseau de communication ou de distribution d'énergie tel que transformateur sur socle, massif, armoire d'appareillage, boîte de raccordement dans la zone P-128.
- 8- Questions du public
- 9- Levée de l'assemblée

CORRESPONDANCE DE L'U.P.A.

31-12-10

Suite à une correspondance de l'Union des Producteurs Agricoles nous demandant d'acquitter une facture de 2 000\$ pour des services de consultations diverses concernant le déversoir de la Baie Lavallière; il est proposé par Gilles Vigneault, appuyé par Annie Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'acquitter la facture de 2 000\$ de l'Union des Producteurs Agricoles.

AQUEDUC CHEMIN DU CHENAL-DU-MOINE : SUBVENTION PRECO

32-12-10

Attendu que :

- le gouvernement du Canada a annoncé qu'il permettait, sous certaines conditions, de compléter jusqu'au 31 octobre 2011 des projets subventionnés dans le cadre du Fonds de stimulation de l'infrastructure (FSI), du Programme d'infrastructure de loisirs (PIL),

du Programme de renouvellement des conduites (PRECO) ou du volet 1.3 du Fonds Chantiers Canada-Québec (FCCQ 1.3);

- pour être prolongés jusqu'au 31 octobre 2011, ces projets doivent avoir eu des dépenses admissibles (honoraires professionnels ou achat de matériaux ou travaux matériels) faites avant le 31 mars 2011 et une réclamation transmise pour ces dépenses au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire avant le 31 mars 2011;

- le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire doit recevoir, **avant le 12 janvier 2011**, une résolution par laquelle le bénéficiaire de l'aide financière s'engage à compléter ces projets et à accepter la responsabilité de défrayer les coûts des travaux réalisés après le 31 octobre 2011;

- le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire doit aussi recevoir avec cette résolution un calendrier (échancier) détaillé de la réalisation de chaque projet jusqu'au 31 octobre 2011, signé par un ingénieur;

il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel :

- s'engage à terminer le ou les projets de **la liste annexée à la présente résolution** et à accepter la responsabilité de défrayer les coûts des travaux réalisés après le 31 octobre 2011;

- fournisse avec la présente résolution un calendrier (échancier) détaillé de la réalisation du projet jusqu'au 31 octobre 2011, signé par un ingénieur, **pour chaque projet de la liste annexée à la présente résolution**;

et accepte que les projets n'étant pas dans la liste annexée à la présente résolution seront complétés en respectant les échéances initiales de fin de projet des programmes visés.

DOSSIER DU 2974 CHEMIN DU CHENAL-DU-MOINE

33-12-10

Considérant le rapport de l'inspectrice municipale, madame Anne Beauchemin, concernant un remblayage illégal effectué dans la zone inondable au 2974 chemin du Chenal-du-Moine; considérant la résolution no 18-10-10 autorisant l'inspectrice municipale à faire respecter la réglementation en procédant à l'émission de constats d'infraction; considérant que suite à une visite des lieux par des élus municipaux, ces derniers ont interprété que le matériel déposé par le propriétaire constituait un entretien d'un chemin privé existant servant d'accès à un bâtiment accessoire existant; considérant que le conseil municipal a rencontré monsieur Denis Guilbault qui a reçu la mise en demeure d'arrêt de travaux de la municipalité le 5 octobre 2010; considérant que monsieur Denis Guilbault a confirmé que le matériel déposé sur son chemin était destiné uniquement à l'entretien de son chemin d'accès leur permettant de se rendre à son bâtiment accessoire; il est proposé par Annie Champagne, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents de rescinder la résolution no 18-10-10 et d'aviser l'inspectrice municipale que ces travaux devraient être interprétés comme des travaux destinés à entretenir, à réparer, à moderniser un ouvrage existant voire même des travaux destinés à maintenir un terrain en bon état tel que stipulé à l'article 191 du règlement de zonage no 436-2009. Il est également résolu d'aviser messieurs Sylvain et Denis Guilbault que la municipalité annule les procédures entreprises contre eux dans la mise en demeure du 5 octobre 2010 mais l'informe qu'aucun matériel supplémentaire dans le but de rehausser son chemin ne sera toléré.

BOÎTES POSTALES COMMUNAUTAIRES

34-12-10

Considérant que Postes Canada a procédé au remplacement des boîtes postales communautaires vertes par celles de nouvelle génération; considérant que dans les résolutions no 16-10-05, 26-04-08 et 17-09-10 de ce conseil, la municipalité demandait le remplacement de toutes les boîtes vertes sans procéder à leur déplacement; considérant que Postes Canada a décidé de supprimer les boîtes communautaires situées au 1840 et au 1077 chemin du Chenal-du-Moine; il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents de demander à Postes Canada de repositionner les boîtes postales communautaires aux adresses 1840 et 1077 chemin du Chenal-du-Moine tel que demandé à plusieurs reprises par la municipalité. Il est également résolu de transmettre une copie de cette résolution au député fédéral Louis Plamondon.

ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NO 455-2010 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO 436-2009 AFIN DE MODIFIER LES DISPOSITIONS RELATIVES AUX ACCESSOIRES HORS SOL D'UN RÉSEAU DE COMMUNICATION OU DE DISTRIBUTION D'ÉNERGIE TEL QUE TRANSFORMATEUR SUR SOCLE, MASSIF, ARMOIRE D'APPAREILLAGE, BOÎTE DE RACCORDEMENT DANS LA ZONE P-128

35-12-10

Le directeur général procède à la lecture du premier projet de règlement. Il est proposé par Gilles Vigneault, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le premier projet de règlement no 455-2010 modifiant le règlement de zonage no 436-2009 afin de modifier les dispositions relatives aux accessoires hors sol d'un réseau de communication ou de distribution d'énergie tel que transformateur sur socle, massif, armoire d'appareillage, boîte de raccordement dans la zone p-128.

QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

36-12-10

Tous les sujets étant traités, la séance extraordinaire est levée à 18h30 sur la proposition de Gilles Vigneault, appuyée par Myriam Cournoyer et résolue à l'unanimité des conseillers présents.

Pierre Lacombe, maire

Maxime Dauplaise, directeur gén.
et secrétaire-trésorier

« Je, Pierre Lacombe, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »

A la séance extraordinaire du conseil municipal tenue jeudi le 16 décembre 2010 à 19h00 à la salle du conseil, 1685 chemin du Chenal-du-Moine, sont présents:

Pierre Lacombe, maire
Annie Champagne
Denis Cournoyer
Myriam Cournoyer
Guy Lambert
Steve Pinard
Gilles Vigneault, conseillers
Maxime Dauplaise, secrétaire-trésorier

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Un moment de réflexion est observé et la séance est déclarée ouverte. Une personne assiste à la séance.

La séance extraordinaire du budget a été déterminée suite à l'adoption de la résolution no 23-12-10 le 13 décembre dernier.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

37-12-10

Il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1-Moment de réflexion
- 2-Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3-Présentation des prévisions budgétaires de l'an 2011
- 4-Adoption du règlement no 454-2010 concernant le budget 2011, le plan triennal d'immobilisations, les taux de taxes et des tarifs pour l'exercice financier 2011 et les conditions de leur perception
- 5-Questions du public
- 6-Levée de l'assemblée

PRÉSENTATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES DE L'AN 2011

Le directeur général/ secrétaire-trésorier présente, explique et dépose les prévisions budgétaires 2011.

ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 454-2010 VISANT À ADOPTER LE BUDGET 2011, LE PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS, LES TAUX DE TAXES ET DES TARIFS POUR L'EXERCICE FINANCIER 2011 ET LES CONDITIONS DE LEUR PERCEPTION

38-12-10

Suite à la lecture du règlement par le directeur général/secrétaire-trésorier, il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le règlement no 454-2010 reproduit aux pages suivantes.

QUESTIONS DU PUBLIC

-Laurent Latraverse : tarification collecte des ordures.

39-12-10

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les sujets étant traités, la séance extraordinaire du budget est levée à 19h25 sur la proposition de Denis Cournoyer, appuyée par Myriam Cournoyer et résolue à l'unanimité des conseillers présents.

Pierre Lacombe, maire

Maxime Dauplaise, directeur gén.
et secrétaire-trésorier

« Je, Pierre Lacombe, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2011

REVENUS	2011	
Taxe foncière générale (1,18 \$)	1 845 640	\$
Taxe foncière générale immeubles (1.60 \$) non résidentiels	65 088	
Répartitions locales	27 285	
Eau (77 \$ / rés. / 0,54 \$ mc)	234 318	
Egout (151 \$ / rés.)	178 482	
Matières résiduelles (195 \$ / rés. et 50 \$ / chalet)	253 120	
Compensation de taxes immeubles gouv. Québec	940	
Compensation taxes imm. Affaires sociales	23 712	
Compensation de taxes immeubles gouv. Canada	2 019	
Autres services rendus	43 300	
Licences et permis	8 000	
Droits de mutations immobilières	45 000	
Amendes et pénalités	6 500	
Intérêts	7 500	
Transferts	3 241	
Remboursement TVQ	55 900	
Affectation d'une réserve	160 000	

TOTAL : **2 960 045** \$

CHARGES

Conseil municipal	100 320	\$
Application de la loi	18 000	
Gestion financière et administrative	380 838	
Élections-Référendums	0	
Évaluation	33 497	
Administration générale (autres)	500	
Sécurité publique	192 318	
Protection contre l'incendie	255 532	
Sécurité civile	1 300	
Voirie municipale	176 288	
Enlèvement de la neige	112 000	
Éclairage de rues	23 700	
Circulation et stationnement	20 950	
Transport collectif	10 656	
Purification et traitement de l'eau	116 279	
Réseaux de distribution de l'eau	71 825	
Traitement des eaux usées	68 128	
Réseaux d'égouts	101 600	
Enlèvement et destruction des matières résiduelles	253 780	
Logement social HLM	10 000	
Aménagement, urbanisme et zonage	78 100	
Promotion et développement économique (CLD)	36 121	
Loisirs : centres communautaires	145 760	
Patinoires extérieures	10 425	
Parc jeux d'eau	12 650	
Parcs, terrains de jeux	39 233	
Activités culturelles	27 333	
Frais de financement	175 000	

Sous-total : **2 472 133** \$

AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES

Remboursement en capital	248 912
Immobilisations	239 000

TOTAL : **2 960 045** \$